L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1445 - VENDREDI 06 OCTOBRE 2017 2,10 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232



Installations photovoltaïques
Professionnels & particuliers
« Bâtiment + Centrale Solaire Clef en Main »

Rencontres techniques régionales ovines

Un peu de bon sens, beaucoup de bien-être



Photo: Réussir

La 12ème édition des rencontres techniques régionales ovines s'est déroulée dans l'Yonne. Les différents ateliers ont permis de rappeler quelques fondamentaux en matière d'élevage autour des pratiques, des équipements, de la réduction des antibiotiques... Tout ce qui contribue au bien-être animal et à celui de l'éleveur, tout en augmentant l'efficacité du système.

Page 16

Retrouvez notre dossier TRACTEURS *(1ère partie)*
pages 20 à 24

Côte d'Or

› **Lait**

Pour un travail de qualité



Nièvre

› **Observatoire CerFrance:**

Des mutations à mettre en œuvre



Yonne

› **Agroécologie**

Lancement du programme icaunais 2018







Sommaire

Côte d'Or
04 • Lait : Pour un travail de qualité
05 • Européen Simmental : La Côte d'Or a fait très fort !
06 • GIE Charolais Evaluation : Une rentrée dans le calme à Créancey

Nièvre
07 • Observatoire CerFrance : Des mutations à mettre en œuvre
08 • Innov'action : Les charges vétérinaires en question
09 • «Trophées des sabots : Les éleveurs et les techniciens à l'honneur
10 • EGALim : Journée de mobilisation et rencontre à la Préfecture

Yonne
11 • Agroécologie : Lancement du programme icaunais 2018
12 • Élevage : Pérenniser les exploitations
13 • Sécheresse : Maintien des restructions d'eau
14 • Gastronomie : L'excellence du terroir

Bourgogne et ailleurs
15 • In Vivo : le «*formidable*» avenir de l'agriculturee
16 • Filière ovine : Pour un travail optimisé
17 • FNB : La viande bovine grande cause nationale

Filières
18 • Cultures Désherbage du colza : Gestion de la post-levée sur dicots
19 • Élevage Alimentation équine : Le critère de la note corporelle

Infos Services
20-24 • Dossier tracteurs
25 • Info Services
26-27 • Marchés
28-30 • Petites annonces
31-33 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgriBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne

Aides à la bio :

«Le choix inacceptable du gouvernement»

Dans un communiqué Le réseau bio Bourgogne-Franche-comté (GAB, Bio BioBourgogne et Interbio) dénonce avec force le désengagement de l'État.

«*Après avoir décidé cet été d'un transfert financier du 1er vers le second pilier de la PAC, bien insuffisant pour couvrir les besoins, notamment pour les aides à l'agriculture biologique (conversion et maintien)*», le réseau bio considère que l'État vient de confirmer par la voix de Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, sa volonté de ne plus contribuer au versement de l'aide au maintien à l'agriculture biologique. Le ministre renvoie à d'autres financeurs potentiels au premier rang desquels les Régions, mais aussi aux consommateurs ou aux opérateurs privés, en déclarant : «*Il revient au marché et non à l'État, de rémunérer les producteurs bio...*».

Le réseau bio rappelle «*qu'au-delà de l'évidente finalité alimentaire des productions agricoles la bio répond à des enjeux cruciaux en termes de bien public et d'avenir de la planète et de nos sociétés*».

Les agrobiologistes dénoncent «*un désengagement irresponsable, qu'il s'agisse d'une profonde méconnaissance des enjeux ou d'une conception qui fait du patrimoine commun et de sa sauvegarde, les simples termes d'une équation économique*». Pour les responsables professionnels cela revient à «*nier certaines réalités économiques, celles de secteurs de production, comme la spécialisation en élevage bovin allaitant, ou les cultures céréalières dans des territoires à faible potentiel, où la rémunération des services environnementaux apportés reste une composante incontournable des revenus des agriculteurs engagés en bio*».

Les producteurs relèvent, «*la faible ambition du gouvernement*» en ce qui concerne les conversions en agriculture biologique. Le ministre annonce un objectif de 8% de surfaces en bio d'ici 2022, alors qu'au rythme actuel on devrait atteindre 10 % de la SAU dès 2020 (source Agence Bio). Les bio craignent que les 40 millions d'euros annoncés au projet de loi de finances 2018 s'avèrent, une fois répartis sur le territoire, nettement insuffisants pour financer les aides à la conversion de ces trois prochaines années, en Bourgogne notamment, où la bio bénéficie depuis trois ans d'un développement important. Au final, les membres du réseau bio s'interrogent : «*le gouvernement aurait-il décidé de mettre un coup de frein à un secteur d'activité en pleine croissance ? (...) Cette situation irresponsable et paradoxale génère incompréhension et exaspération de la part de producteurs qui ont plus que jamais besoin de repères et de visibilité*».

En image



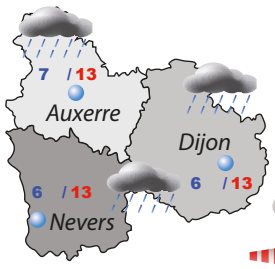
À l'occasion du Salon Terres de Jim, Jérémy Decerle, président des Jeunes Agriculteurs et Luc Vermeulen, président de la FNCuma, ont signé un accord pour créer plus de passerelles naturelles entre les deux entités et favoriser la sensibilisation des jeunes agriculteurs aux avantages du collectif pour s'installer.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 06 octobre au 15 octobre 2017

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 06 Octobre

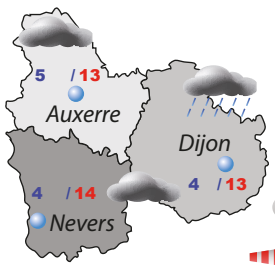


Pluvieux
Un temps couvert et pluvieux s'annonce. Les vents seront modérés.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Nord-Ouest 20 km/h

St Bruno
Soleil : 07:53 - 19:17
Lune : 20:04 - 08:22

Samedi 07 Octobre

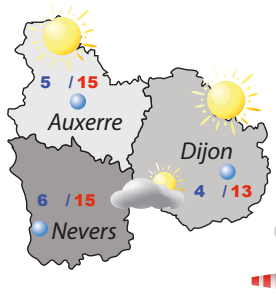


Maussade
Le ciel sera menaçant et quelques précipitations sont attendues localement.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 13 à 15 °C
Vents : Ouest-Nord-Ouest 10 km/h

St Serge
Soleil : 07:54 - 19:15
Lune : 20:36 - 09:36

Dimanche 08 Octobre



Beau temps
Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce, avec quelques nuages très localement.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 14 à 16 °C
Vents : Est-Nord-Est 10 km/h

Ste Pélagie
Soleil : 07:56 - 19:13
Lune : 21:12 - 10:51

Prévisions à 7 jours

Lundi 09 au Mercredi 11 Octobre :

Le ciel sera couvert au cours de cette période.

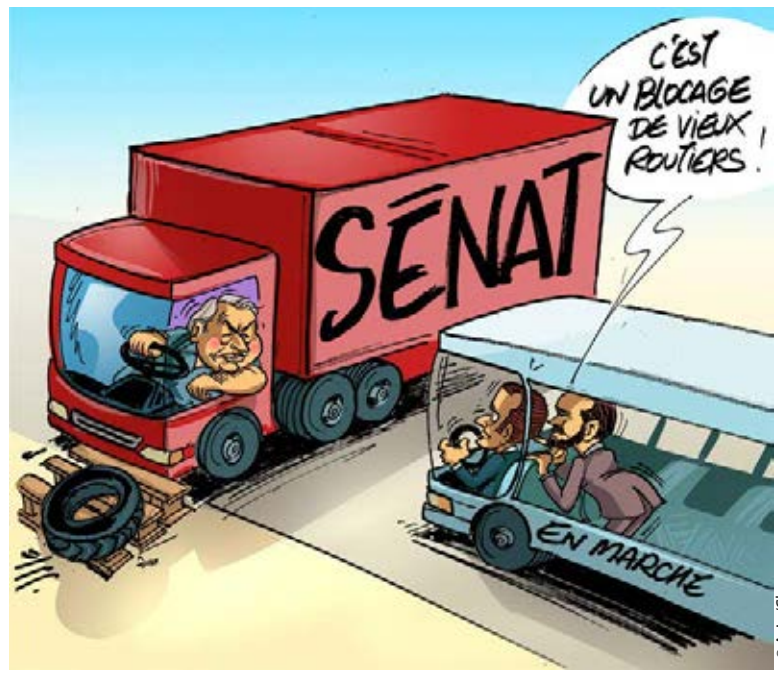
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 7 à 13 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Jeudi 12 au Dimanche 15 Octobre :

Un ciel très nuageux avec quelques précipitations.

Vents : Sud-Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 7 à 13 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Terres de Bourgogne
Retrouvez nos vidéos sur notre chaine YouTube

EGA, compétitivité, budget… FNSEA et JA réitèrent leurs attentes

Négociations sur le fil, dans le bureau du Premier ministre

La FNSEA et Jeunes agriculteurs ont été reçus le 2 octobre par le Premier ministre, qui a écouté leurs attentes dans le cadre des États généraux de l'alimentation et s'est montré sensible aux demandes des producteurs, dans un contexte toujours difficile pour l'agriculture française.


Actuagri
Christiane Lambert et Jérémy Decerle à la soirée du ministère

« *Les agriculteurs vivent très mal la période actuelle : un budget a été présenté sans concertation ni consultation, les décisions sont prises à la va-vite, nous avons une vraie difficulté à être entendus par les députés En Marche qui pour la plupart découvrent les sujets agricoles, la situation économique est compliquée (…), les aides PAC ne sont pas versées (…), on ne parle plus jamais du monde agricole en positif mais on ne subit que des critiques ou des interdictions*», a déploré Christiane Lambert, qui a fait part de ce constat lors d'un rendez-vous avec le Premier ministre, Edouard Philippe, le 2 octobre. Reçue avec le président de Jeunes Agriculteurs, Jérémy Decerle, elle a évoqué les sujets brûlants du moment, en premier lieu les États généraux de l'alimentation et la nécessité d'un retour de la valeur au producteur. «*Le dogme du prix bas prévaut en France depuis trop longtemps*», explique la présidente de laFNSEA qui estime que cela nécessite de «*trouver des mécanismes français pour remonter les prix*» : «*encadrement des promotions, retoucher le seuil de revente à perte, revoir les clauses de renégociation, lutte contre les prix abusivement bas, mettre en place des contrats qui intègrent les coûts de production des producteurs français, qui produisent dans des conditions premium, et retoucher le droit à la concurrence européen qui tétanise tous les producteurs en France*».

Après les déclarations de Michel-Edouard Leclerc sur le surcoût que ces mesures entraîneraient vis-à-vis du consommateur, Christiane Lambert tient à contrecarrer ses arguments : «*M. Leclerc représente un ancien monde, celui des prix toujours plus bas, alors qu'aujourd'hui les consommateurs veulent autre chose, de l'origine, de la qualité, et ont un intérêt pour le sort des producteurs qui fournissent ces produits*».

Points de désaccord

Au-delà des attentes sur les EGA, «*on a redemandé clairement un peu plus de cohérence*», précise Jérémy Decerle, président de JA. Une cohérence difficile à trouver entre le Ceta, qui autorise 43 substances interdites en France à entrer sur le territoire, parallèlement à la décision du gouvernement français d'interdire le glyphosate. Sur ce dernier point, Edouard Philippe a maintenu sa position et réaffirmé sa volonté de trouver des alternatives pour les agriculteurs.

Deux autres sujets de mécontentement ont par ailleurs été évoqués par la délégation. Ainsi, les sept points de cotisations sociales supprimés par Manuel Valls en 2016 ont été remplacés, dans le PLFSS 2018, par un système complexe avec un taux fluctuant de 1,5 à 6,5 % (6,5 % au-delà de 43 000 euros de revenu annuel). Cette nouvelle mesure «*tue la compétitivité que nous avions obtenue et ne nous convient pas du tout. Nous avons demandé au Premier ministre de revoir tout ce qui était possible pour avoir une approche plus positive*», commente Christiane Lambert. Enfin, dernière déception, «*la non intégration de l'épargne de précaution dans le budget de l'année prochaine, alors que c'était une promesse du président Macron*», rappelle la présidente de la FNSEA. Reste maintenant à savoir si Edouard Philippe aura saisi les messages. Christiane Lambert estime cependant que sur l'ensemble de ces questions, le Premier ministre s'est «*montré sensible*».

Budget de l'agriculture

5,23 milliards d'euros pour 2018

Affiché à 5,23 milliards d'euros, le budget 2018 est en hausse de 1,6 % par rapport à 2017. Une hausse liée notamment à la mise en place d'une provision pour aléas spécifique au ministère de l'Agriculture, à hauteur de 300 millions d'euros.

Avec 5,23 milliards d'euros de crédits d'engagement, le budget 2018 est supérieur de 400 millions d'euros à celui de 2017. Il faut cependant noter qu'une provision pour aléas y est incluse pour la première fois, à hauteur de 300 millions d'euros, pour couvrir les éventuelles dépenses liées aux crises comme l'influenza aviaire ou les refus d'apurement, qui étaient auparavant financés sur le budget général de l'État. La hausse des moyens sera consacrée à trois priorités détaillées par le ministre de l'agriculture, Stéphane Travert, le 28 septembre. Premièrement, la préservation des crédits nationaux permettra de maintenir les co-financements du deuxième pilier de la PAC : le financement de l'ICHN est stable (264 M€ et 1,06 Md€ grâce aux crédits européens), tout comme la Dotation aux jeunes agriculteurs (38,4 M€).

Priorité à la sécurité sanitaire et à la formation

La deuxième priorité concerne la prévention et la gestion des risques sanitaires et agricoles. Au-delà de la provision pour aléas, qui doit permettre «*plus de réactivité*», indique le ministre, 6,4 M€ supplémentaires sont accordés à la gestion de xylella fastidiosa, 1 M€ supplémentaire est affecté à la lutte contre le capricorne asiatique, 5,7 M€ de plus permettront de lutter contre les maladies animales, et 3,2 M€ seront également alloués aux salmonelloses aviaires.

«*La DGAL a été énormément mobilisée ces dernières années*», avec la grippe aviaire, la FCO, «*il fallait les moyens de mieux coordonner son action*», a justifié le ministre. La baisse des effectifs (225 équivalents temps plein supprimés) ne concerne donc pas cet axe. Elle ne touche pas non plus l'enseignement agricole, qui constitue la troisième priorité de ce budget 2018. Les crédits de paiements qui y sont consacrés augmentent de 2,9 %, hors dépenses de personnel.

Pour Stéphane Travert, ce budget 2018 doit permettre, à travers ces priorités affichées, «*d'intensifier la mise en œuvre de la transformation*» engagée dans le monde agricole, de façon complémentaire aux États généraux de l'alimentation et au Grand plan d'investissement qui consacre cinq milliards d'euros sur cinq ans à la modernisation des filières agricoles et alimentaires.

Les Pays de la Mer Noire ont de la marge

Les pays de la Mer Noire (Ukraine, Russie, Kazakhstan) pourraient encore encaisser des baisses de prix mondiaux conséquentes, même sans subventions, estime un spécialiste du commerce international français. Les producteurs conservent des marges très substancielles, ce qui leur permet d'encaisser des baisses conséquentes sur les marchés internationaux. Leurs bas coûts de production s'expliquent par la faible intensité capitalistique des fermes. Des fermes qui conservent un fort potentiel d'augmentation de la production grâce aux efforts de mécanisation et à l'innovation (drones, capteurs, génétique).

Europagri
Saint Clément 03 86 83 02 01
Brienon 03 86 43 07 90
Tonnerre 03 86 55 05 07



OFFRE SPÉCIALE
JUSQU'AU 31/10/2017
PULV'HIVER
bidons de 10 L.- produit végétal
OFFRE LIMITÉE À 600 BIDONS

Production laitière

Pour un travail de qualité

Alysé et Côte-d'Or Conseil Élevage font la promotion de trois prestations autour de la traite à destination des éleveurs.

Flash Traite, Net'Traite, Dépos Traite : ces trois outils arrivent dans le département. Des techniciens d'Alysé et de Côte-d'Or Conseil Élevage, deux organismes qui fusionneront le 1er janvier prochain, se sont rencontrés il y a quelques jours pour échanger sur ces nouveaux services très prometteurs pour les éleveurs. Le rendez-vous était donné sur l'exploitation de Philippe Blandin à Laignes.

Anticiper les problèmes

Bernard Bruyère, en charge du développement des outils électroniques et informatisés chez Alysé, a présenté le Flash Traite. Ce dispositif est destiné à détecter les problèmes de traite (pratiques, organisation, qualité de celle-ci) et également à harmoniser les pratiques des trayeurs d'une même exploitation.

En pratique, le technicien d'Alysé équipe chaque poste du système de traite d'un LactoCorder, le matin et le soir d'une même journée. Une soixantaine de données sont enregistrées et permettent d'évaluer de nombreux critères relatifs à l'efficacité de la traite, en considérant son organisation, les impacts des pratiques du ou des trayeurs et/ou d'un dysfonctionnement matériel. Un diagnostic complet de la traite est alors proposé à l'éleveur, avec une mise en évidence des situations à risque et une restitution d'un plan d'amélioration des points critiques.



Les techniciens d'Alysé, ici à gauche, et ceux de Côte-d'Or Conseil Élevage, entourant l'éleveur Philippe Blandin.

Net'Traite et Dépos'Traite

Net'Traite s'intéresse au contrôle du nettoyage de l'installation de traite. Des observations et des mesures (durée, température, concentration, turbulences...) sont réalisées durant toutes les phases d'un cycle de nettoyage. *«Avec cette seconde prestation, l'idée est de mettre le doigt sur une anomalie particulière»* indique Laurent Vasseur, conseiller machines à traire à Alysé, citant différentes sources de problèmes (conductivité, quantité de produit, durée, température de l'eau).

Le troisième outil proposé par Alysé s'adresse aux éleveurs désirant obtenir un diagnostic de leur système de dépose (les données enregistrées par les LactoCorder lors du « Flash-Traite » apportent des mesures et informations complémentaires). Dépos'traite permet de renseigner différents critères selon un processus validé par l'Institut de l'Élevage (temporisation initiale, durée du cycle, vide résiduel à la dépose). *«La dépose automatique des faisceaux trayeurs peut être à l'origine de dysfonctionnements. Ces derniers peuvent engendrer une sous-traite ou une sur-traite responsables, par la suite, de lésions au niveau des trayons ou des sphincters»* poursuit Laurent Vasseur.

Des gains à réaliser

Les techniciens soulignent la rentabilité de ces trois services: *«Une mammite coûte plus de 200 euros à l'éleveur, un déclassement dans la grille de paiement du lait n'est jamais le bienvenu. Les pénalités sur le taux cellulaire font perdre jusqu'à 15 euros/1000 litres : tous ces problèmes coûtent cher et peuvent être solutionnés par nos prestations si celles-ci sont assurées en amont»*.

Philippe Blandin, éleveur d'une soixantaine de vaches Brunes, voyait d'un bon œil l'arrivée de ces nouveaux services, avant même le diagnostic établi pour sa propre exploitation : *«La traite peut toujours être améliorée. Nous travaillons tous machinalement, cela est souvent source d'erreurs. Il y a toujours à apprendre de ce type de conseils!»*

Contact : *«Flash-Traite»* Bernard Bruyere au 06 78 38 44 12 ou sur bbr@alyse-elevage.fr. *«Net'Traite»* et *«Depos'Traite»* : Laurent Vasseur au 03 86 92 36 41 ou Gaëlle Briotet (pour Cote-d'Or Conseil Elevage) au 03 80 68 67 17.

AURÉLIEN GENEST

Témoignage «La traite sous tous les angles»

Dominique Lavalley, directeur-adjoint de Côte-d'Or Conseil Élevage, livre son ressenti sur l'arrivée de ces nouveaux outils : *«La traite est une phase clé dans l'activité quotidienne de l'éleveur. Elle représente 45 à 50 % du temps d'astreinte et est jugée comme l'activité la plus contraignante par un tiers des éleveurs. C'est aussi une phase clé dans la maîtrise de la qualité du lait produit avec un impact fort sur les cellules, sur les germes, la lipolyse, ce qui en fait un élément clé de la rémunération de l'éleveur. Les assistances traites sont bien connues mais souvent mal vécues par les éleveurs qui y voient un jugement de leurs façons de faire. Le Flash traite, par des mesures objectives, permet de statuer sur l'efficacité de la traite (adaptation du matériel au troupeau, pratiques qui peuvent impacter le temps de traite). Il permet aussi un regard sur de nombreux paramètres de fonctionnement de l'installation de traite comme le décrochage ou le lavage. Lorsque le lavage est clairement identifié comme limitant, le service Net'Traite trouve alors toute sa pertinence pour aller à la recherche fine des causes. L'ensemble des éléments issus des mesures et observations éventuelles avec caméra permet un regard complet sur la traite qui permettra d'améliorer le temps de traite, diminuer la pénibilité, évaluer le décrochage, le lavage… Les enjeux financiers et humains autour de la traite en font un point clé que le flash traite permet de traiter»*.



Le LactoCorder ou compteur à lait est déjà utilisé dans d'autres départements pour le contrôle des performances. Cet appareil permet l'enregistrement de nombreuses données.

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER
BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE
FOSSES BÉTON LISIER & MÉTHANISATION
ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr
wolf SYSTEME
Agent Régional : GUINCHARD SARL
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

Européen Simmental

La Côte d'Or a fait très fort

Sept vaches issues de quatre élevages Simmental de Côte-d'Or avaient fait le déplacement pour le concours européen Simmental organisé dans le cadre du Space.



La jeune équipe côte-d'orienne à Rennes.

Treize prix pour sept vaches! A la sortie du ring du Space, les éleveurs côte-d'oriens participants et visiteurs arboraient un large sourire.

Et pour cause : chacune des sept vaches ayant fait le déplacement s'était vue remettre au moins un prix. Étaient en lice : Javanaise (Wille/Hofherr) et Hawaï (Rotax/Moldav) du Gaec Magnière à Chazeuil, Jouissance (Will/Imposium), Incroyable (Mg/Don juan) et Fantastique (Imposium/Magirus) du Gaec Agree Gardey à Beaumont-sur-Vingeanne, Fleur (Malint/Rumba) du Gaec Aubry à Jours-lès-Baigneux et Daphnée (Bosna/Rumba) à l'EARL du Meix de Chêne à Argilly.

Distinctions à la pelle

En section 1B, Javanaise et Jouissance ressortaient respectivement première et deuxième de section, avec la meilleure mamelle de section pour Jouissance. Javanaise terminait ensuite réserve championne jeune du concours.

En section 2, Incroyable faisait un premier pas vers son championnat mamelle jeune en terminant meilleure mamelle de sa section. Hawaï en étant sacrée première de la section 3, avait déjà tapé dans l'œil du juge. En section 4, Daphnée accédait à la première marche du podium, suivie par Fleur. Fantastique, remportait la meilleure mamelle de sa section pour ensuite être sacrée championne mamelle adulte du concours.

Hawaï, tout d'abord en tête de la section 3 a été sacrée championne adulte du concours, suivie par Daphnée sa réserve.

Et Hawaï ne s'en est pas arrêtée là puisque quelques minutes plus tard, pour la plus grande joie de ses éleveurs et des Côte-d'Oriens, elle finissait grande championne de l'Européen Simmental.

Des concours mais pas seulement

Les vaches de concours oui, mais pas seulement. Les vaches présentées par les éleveurs au Space sont également des animaux rentables et performants dans leurs élevages tout au long de l'année. Il est important de rappeler qu'allier longévité et performance dans les troupeaux est un enjeu majeur pour les éleveurs. Quelques références : Jouissance enregistre une première lactation en cours à 9 955kg de lait en 255j. Daphnée, elle, enregistre une cinquième lactation à 10 564kg de lait en 305j à 43.0 de TB et 35.9 de TA.



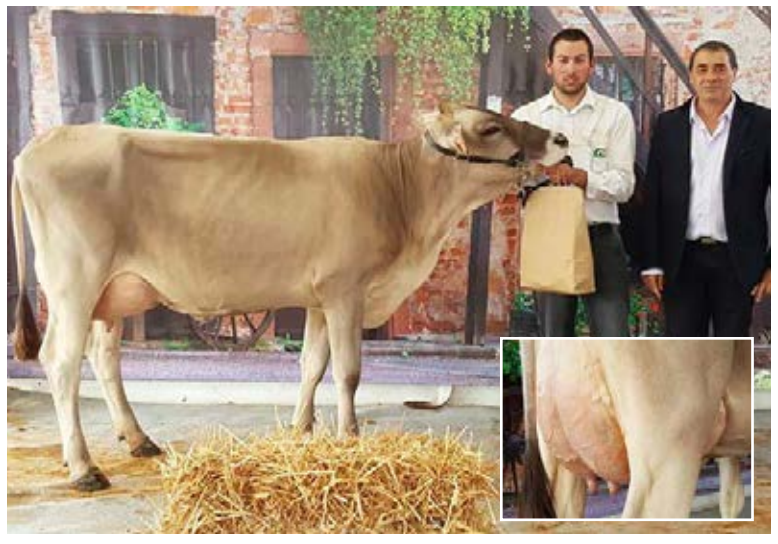
Hawaï, au Gaec Magnière, termine grande championne de l'Européen Simmental.

En image

La Brune de retour de Verdun

Plusieurs vaches et génisses Brunes de Côte-d'Or participaient au concours interdépartemental de Verdun le week-end des 16 et 17 septembre. Deux grands prix ont été remportés par des élevages du 21 : Lavande (Huxion) du Gaec Colson a été désignée meilleure mamelle jeune.
Le prix interdépartemental a été adjugé à la Côte-d'Or, qui a devancé la Meurthe-et-Moselle et la Meuse.





► Agenda

10/10 Le vêlage à 2 ans avec Elva Novia
Le mardi 10 octobre, Elva Novia vous invite à partir de 14h, dans l'élevage de Patrice Fagotet à Cercey, près de Thoisy-le-Désert, à partir de 14 heures pour une après-midi porte-ouverte. Au programme : le vêlage à 2 ans (conditions de réussite et contraintes), conduite d'élevage des génisses (performances, génétique), maîtrise de la reproduction, Performances, valorisation des produits par la filière. Après-midi organisé en partenariat avec Feder, Chambre d'agriculture et Elva Novia.

08/10 13ème marché fermier
Le réseau Bienvenue à la ferme organise son 13ème marché fermier autour des halles de Dijon le 8 octobre prochain. De quoi faire le plein de saveurs à l'entrée dans l'automne.

► Formations

19/10 à Créancey
Manipuler et contenir ses bovins en toute sécurité : préserver sa santé et le bien-être de son troupeau
Marie-Claude Guerrier, CA21 - 03 80 90 68 76
marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

14/11 à Chatillon s/Seine ou 16/11 à Bretenière
Gérer la fertilité de mon sol
Mathilde Matrat, CA21
03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

23/11 et 1/02/18 à St Seine l'Abbaye
Semis direct sous couverts : des principes à la pratique
Mathilde Matrat, CA2
03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

23/11 (agriculteurs) 1/02/18 (viticulteurs)
Etre autonome pour vérifier ses engins de levage
Aline Parize, CA21
03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

24/11, 12/12 et 16/01/18 à Bretenière
ACTE : Agir pour ma Cessation et la Transmission de mon Exploitation
Elise Bartoletti, CA21
03 80 68 66 42
elise.bartoletti@cote-dor.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de Côte d'Or

Formations sur le thème des productions végétales

Quelle offre ?

Chaque année ce sont environ 1800 participants qui viennent suivre les formations proposées par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Cette année, pour la thématique *«grandes cultures»*, 19 formations s'étaleront de novembre à février. Renouveler l'offre est notre engagement pour suivre les évolutions de vos exploitations et le contexte de production. De l'analyse des charges de mécanisation à la mise en place et perfectionnement du semis direct sous couverts, nos formations vous permettent de monter en compétence et gagner en autonomie. Trois formations sur le bien-être au travail vous sont également proposées. Voici plus en détails le calendrier :

A quel coût ?

Tous les actifs agricoles (agriculteurs et salariés) ont le droit à la formation. Les formations sont en partie financées par les fonds de formation auxquels vous cotisez (Vivea ou Fafsea). Pour être éligible au financement Vivea ; trois conditions sont nécessaires :

- Être ressortissant de Vivea, c'est à dire régler une contribution formation annuelle à Vivea collectée par la MSA ou être en démarche installation (sous réserve d'une attestation de démarche installation),

- Être à jour de sa contribution formation auprès de la MSA,

- Être en activité professionnelle. En cas d'inéligibilité, le centre de formation facturera au stagiaire les frais pédagogiques.

Tous les chefs d'entreprise au régime réel peuvent bénéficier du crédit d'impôt formation. Le montant est de 68,32 € par journée de formation (plafond à 390,40 €/an).

Idées de formation, remarques

Vous souhaitez vous perfectionner sur une technique ou en découvrir une autre ? Vous êtes plusieurs agriculteurs à avoir un besoin de formation, contactez-nous pour mettre en place les formations adaptées à vos besoins.

Mathilde Matrat, responsable formations *«grandes cultures»*, 06 32 71 92 14 - 03 80 91 06 76 - mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

COMMUNIQUÉ

Formations et **Intervenants**	Dates et **Lieux**
Analyse des charges de mécanisations **Jérémie NOBS, CA21**	07/11/2017 **et** 22/11/2017 en demi -journée à **Bretenière**
Gérer la fertilité de mon sol **Pierre ROBIN et Clément DIVO, CA21**	14/11/2017 à **Chatillon S/S**
	16/11/2017 à **Bretenière**
Semis direct sous couverts : des principes à la pratique **Florent SAUVADET, CA21**	23/11/2017 **et** 01/02/2018 à **St Seine l'Abbaye**
Diagnostic et expertise en agrobiologie **Eric PETIOT, expert en soin par les plantes**	29/11/2017 **et** 30/11/2017 à **St Seine l'Abbaye**
Réussir le stockage des céréales à la ferme **Jean-Yves MOREAU, ARVALIS**	07/12/2017 à **Bretenière**
Apprendre à positiver **Catherine BEAUDIER, Sophrologue**	12/12/2017 à **Chatillon S/S**
Bien vendre mes céréales **Patrick BODIE, CA10**	09/01/2018 à **Bretenière**
Les effluents d'élevage : mieux les connaître pour bien les valoriser **Christophe BARBOT, CA 88 et Charlène CREMOUX, CA21**	11/01/2018 à **St Rémy**
Se perfectionner dans le traitement bas volume **Vincent FRANQUET, AGRICONSEIL**	16/01/2018 à **Chatillon S/S**
	17/01/2018 à **Bretenière**
Penser et construire des solutions face aux crises agricoles **François-Régis LENOIR, consultant en psychologie**	18/01/2018 à **Chatillon S/S**
Désherbage mixte : le guide pour bien démarrer **Pierre ROBIN et Jérémie NOBS, CA21**	23/01/2018 à **Chatillon S/S**
	25/01/2018 à **Bretenière**
Légumes de pleins champs : pour moi ou pas ? **Anne - Laure GALIMARD et Laure OHLEYER, CA21**	29/01/2018 à **Bretenière**
Réglages moissonneuses batteuses **Alexandre BURKHALTER, CFPPA Vesoul**	06/02/2018 à **Coulmier-le-Sec**
Approfondissement de la communication non violente **Nicole BOITEUX, Association Amplitude**	13/02/2018 **et** 20/03/2018 à **Chatillon S/S**
Mieux utiliser et gérer ses prairies **Pierre ROBIN et Florent GAVARD, CA21**	15/02/2018 à **Baigneux-les-Juifs**
Me perfectionner sur le semis direct sous couverts et mettre en pratique sur mon exploitation **Hubert CHARPENTIER, ingénieur agronome**	20/02/2018 (**Epoisses**) **et** 29/05/2018 (**Brives, 36**)

GIE Charolais Evalutation

Une «rentrée» dans le calme à Créancey

43 veaux sélectionnés par le GIE Charolais Evaluation viennent d'effectuer leur rentrée à la station d'évaluation de Créancey. Ils vont maintenant pouvoir *«se développer gentiment»* jusqu'à la vente du 9 février 2018.



Tout s'est déroulé dans le calme et pourtant dans la matinée du 25 septembre, 43 veaux amenés par des éleveurs propriétaires ont fait leur entrée à la station d'évaluation de Créancey, sur le pole agricole. 42 autres futurs jeunes reproducteurs de l'UCC (Union Charolais croissance) sont également suivis à Créancey.
Si les éleveurs fidèles à la station ont maintenant pris leurs marques, de nouveaux venus les rejoignent tous les ans. Un bon point selon Jean-Pierre Godot, président du GIE charolais, *«car cela permet d'augmenter le choix»*. A la fin du protocole, les acheteurs pourront ainsi disposer d'un plus large panel de reproducteurs : des jeunes taureaux issus de taureaux déjà évalués en station, des *«sans corne»*, des taureaux *«vêlage facile»*, des taureaux à génisses... L'important étant de satisfaire la diversité des attentes de acheteurs qui peuvent trouver ce qu'ils cherchent, que ce soit en terme de qualité maternelles, de type viande, etc. Des éleveurs de départements limitrophes sont de plus en plus nombreux à proposer leurs veaux à la sélection. Cette année, près de la moitié des postulants venaient de Moselles, de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de la Haute-Saône... Après sélection ce sont des animaux du 21, 54, 57, 58, 70, 71, 89, qui vont devoir faire leurs preuves.
Après une période d'adaptation de 28 jours, les veaux du GIE charolais entrés en station sont partis pour un contrôle de performances de 82 jours. Les contraintes sanitaires étant ce qu'elles sont, Jean-Pierre Godot *«remercie tout particulièrement tous les éleveurs car ils se trouvent de plus en plus sollicités sur le plan sanitaire»*. Des éleveurs qui se distinguent d'ailleurs *«par leur rigueur»* et qui semblent avoir apprécié le calme et les conformations plutôt homogènes de cette nouvelle promotion. Ces animaux plutôt *«dociles»* commencent donc bien leur séjour, ce qui va leur permettre *«de se développer gentiment»* augure le président du GIE Charolais évaluation.
Pour apprécier l'évolution de leurs performances il suffit de cliquer sur le site internet de la station d'évaluation de Créancey: www.stationevaluation.com



MSA Bourgogne

Rester vigilant et confiant au volant

Pour répondre à la nécessité de rester mobile, les délégués de l'échelon local d'Aignay-le-Duc, Baigneux-les-Juifs et St-Seine-l'Abbaye se sont mobilisés pour la mise en place du module *«Conduite Seniors, Restez Mobiles»*.

Le jeudi 28 septembre 2017, à la Marpa de Baigneux-les-Juifs, une dizaine de personnes a assisté à la troisième séance du module en présence de Christophe Muller et de Manon Tisserand, respectivement bénévole et volontaire service civique au sein de la Prévention routière et de Mario Zaccardi, animateur de l'échelon local à la Caisse régionale MSA de Bourgogne.
Durant cette séance les participants ont travaillé sur le code de la route à travers un quiz, le carrefour giratoire, l'éco-conduite, l'analyse d'un accident avec commentaire d'un médecin, le permis à point, l'alcoolémie et les nouveaux panneaux. Ces différents sujets ont fait l'objet d'une multitude de questions.
Lors des prochaines rencontres il est prévu d'étudier les infractions et sanctions, les risques au volant, temps de réaction.
Ces informations et la participation active et interactive de chacun permettent de conforter les participants dans leur pratique de la conduite, en favorisant l'autonomie des seniors, tout en conservant le lien social.
Les animateurs de la Prévention Routière n'ont pas manqué d'illustrations et d'humour, tout en insistant sur les dangers de la route et la prudence dont chacun doit faire preuve ! Echanges de pratiques et d'expériences, convivialité, voici une fois encore une illustration de ce que l'échelon local peut apporter grâce aux délégués sur leur territoire ! Formation appréciée de tous les participants pour ces riches moments de partages.
Remerciements à Gaëlle Bertrand qui s'est chargée de la réservation de la salle, ainsi qu'à Gabriel Robin qui a servi de relais entre les bénévoles de la Prévention Routière, la Marpa de Baigneux-les-Juifs et la Mairie.

COMMUNIQUÉ



Observatoire agricole CerFrance

Des mutations à mettre en œuvre

Comme chaque année, Cerfrance Alliance Centre a brossé en chiffres le visage de la ferme Nièvre 2017. Des résultats meilleurs qu'en 2016 mais qui ne doivent pas faire oublier que les tableaux excel ne disent pas tout de l'état de santé des exploitations.

Comme de coutume, cette présentation de Cerfrance Alliance Centre s'est faite en présence de divers représentants impliqués dans l'agriculture nivernaise. Membres des Cuma, d'Axéréal, de la Chambre d'agriculture, de la FDSEA, des JA, d'assurance, la DDT... ainsi que des élus, telle la députée Perrine Goulet. Avec en mémoire, une année 2016 calamiteuse qui a laissé des traces. Les perspectives et les projections pour l'année 2017 étaient donc attendues pour savoir si la situation tendait à se redresser. Après un tour d'horizon des spécificités de la Nièvre, l'évolution des résultats par UTAF en matière de grandes cultures (euros constants) a été détaillée. L'EBE/UTAF qui avait été estimé au départ à environ 12 000 euros est finalement chiffré à presque 18 000, donc mieux que prévu. Le résultat courant par UTAF est quant à lui proche des – 20 000 euros, ce qui reste mauvais. En ce qui concerne l'évolution des résultats en bovins viande maigres, l'EBE/UTAF reste stable aux alentours de 35 000 euros, le résultat courant se situant vers 10 000 euros. Les systèmes qui s'en sortent le mieux étant ceux avec engraissement des femelles, les systèmes de grandes cultures et mixtes étant plus pénalisés.

Grandes cultures : un léger mieux

En ce qui concerne le prix du blé et du colza, on observe de fortes fluctuations depuis dix ans. Mais depuis trois ou quatre ans, elles sont plus faibles, le niveau de 2017 restant moyen.

Si l'on regarde l'évolution des rendements Nièvre, et après la chute historique du blé en 2016, on peut constater une remontée sans pour autant revenir au niveau de 2015. L'orge suit le même mouvement, mais le colza semble lui dans une bonne année. Les chiffres de l'évolution du produit et des charges grandes cultures (euros/ha constant) sont à la hausse d'environ 19%. Mais la baisse des deux années précédentes n'est toujours pas rattrapée. Les charges étant elles en baisse de 25%. Les chiffres indiquant que l'on se retrouve au niveau de 2009. Et si l'on observe les résultats par EBE/UTAF, c'est la meilleure année depuis cinq ans. Mais là encore, si cela est moins mauvais, cela ne sauve pas de 2016 et des baisses successives. Le tableau des exploitations par tranche de revenu disponible par UTAF, montre de fortes disparités avec une frange ayant de très bons revenus et d'autres très mauvais. Une situation hétérogène que l'on retrouve de manière générale dans la plupart des entreprises céréalières.



Présentation Cerfrance : un panorama complet de la ferme Nièvre

Bovins viande maigres : proche de 2016

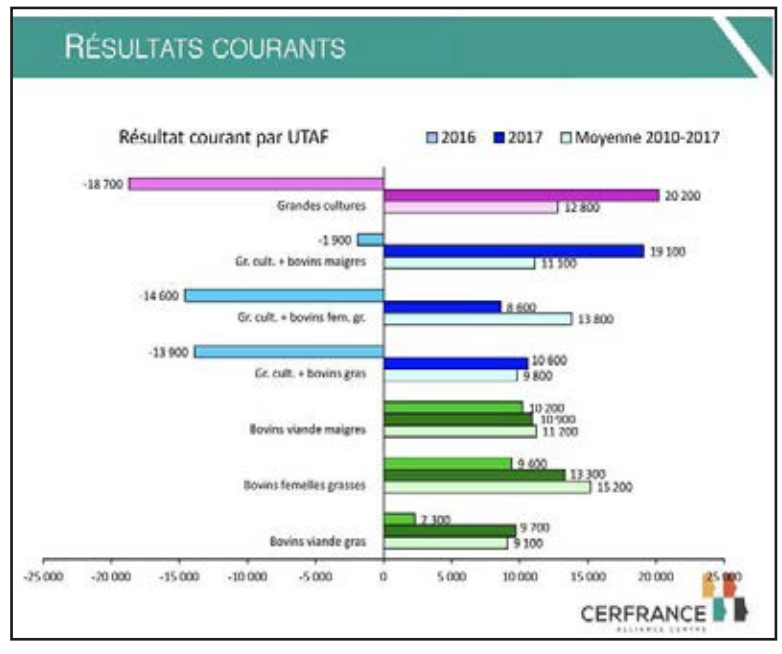
En ce qui concerne les bovins viande, il semble que cela reprend un peu en 2017 dans une conjoncture qui n'est pas au plus bas puisque l'effet aide PAC est positif et le prix de vente des bovins maigres reste stable, même si le poids des animaux est à la baisse. Résultat, on arrive globalement au même niveau qu'en 2016. Contrairement aux grandes cultures, la situation des exploitations par tranche de revenu est beaucoup moins hétérogène et moins contrastée. Mais le coût de revient moyen par kilo de vif ne couvre pas tout et les exploitants ne se rémunèrent pas complètement. La situation n'est donc pas véritablement saine et ne favorise pas la transmission. En ce qui concerne les investissements, le département continu d'investir même si cela se fait au détriment du niveau de vie des exploitants. Ce qui soulève question.

Des convictions fortes

En effet les chiffres restent des indicateurs permettant d'ouvrir une réflexion plus large sur la manière de gérer les exploitations, qu'il s'agisse des grandes cultures ou des bovins. Pour Éric Achour – directeur de Cerfrance Alliance Centre – trois points sont déterminants. D'abord, la connaissance de son coût de production, ce qui permet de déterminer son prix d'équilibre. Ensuite, le volet assurantiel. L'assurance ne doit pas être une variable d'ajustement, elle fait partie intégrante de la gestion de l'entreprise. Enfin, la stratégie d'investissement.

Les difficultés récurrentes posent globalement la question d'une remise en cause profonde du modèle connu. Il faut penser différemment le travail, la mutualisation, la relation à l'outil de production. Fort de cette conviction, Eric Achour estime qu'il n'y a pas de solution magique, mais de nouvelles pratiques à intégrer.

FABIENNE DESSEUX



Edito

«Le prix, le prix, le prix !»

C'est pour obtenir des prix rémunérateurs, que nous avons laissé le travail d'un jour sur nos fermes. Pour rappeler aux États Généraux de l'Alimentation qu'ils n'oublient pas que le seul sujet qui compte est le prix, le prix, le prix.

Mais le prix, ce serait aussi le prix à payer si l'on n'en venait qu'à renoncer aux outils de travail que le progrès technique et la chimie ont mis à notre disposition. Ces interdictions qui se succèdent, et dont le Glyphosate n'est que le dernier avatar, auront des conséquences sur nos conditions de travail et nos coûts de production. Il est donc plus que jamais d'actualité de prendre en compte les coûts de production dans la rédaction des contrats commerciaux et donc dans la fixation des prix.

Le prix, c'est aussi d'ores et déjà le prix à payer pour honorer le paiement de aides promises. C'est le prélèvement scandaleux de 4,2% de nos aides du 1er pilier (DPB, ABA, PCO) pour financer le paiement de l'ICHN et les aides à l'agriculture Biologique en 2019 et 2020. C'est sans précédent, demander à une profession de se cotiser pour assurer le paiement de soutiens pour lequel un Président de la République s'était engagé par écrit. Ce n'est quand même pas rien la signature d'un président de la République ! Ce choix politique percute violemment nos valeurs paysannes pour lesquelles la parole est la parole.

Le prix, ce sera le prix à payer de la signature du Ceta avec le Canada. Un pays qui utilise toujours plus de 46 molécules interdites en Europe. Ce sera la double peine pour les paysans français qui devront subir interdictions et importations !

Alors avec ceux qui étaient là, nous avons fait le boulot, nous avons fait passer le message, nous avons expliqué, plaidé, revendiqué. Les semaines et les mois qui viennent diront si nous avons été compris et entendus.

Il est certain qu'il existe une proportionnalité entre notre mobilisation et les résultats. L'avenir sera ce que nous en aurons fait. Mais ceux qui sont venus mercredi à Nevers auront fait leur part.

STÉPHANE AUROUSSEAU, PRÉSIDENT DE LA FDSEA 58



▶ Agenda

09 et 16/10 Certificat individuel : certiphyto V2
Formation de 2 jours à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre Pour les professionnels de l'agriculture qui achètent ou utilisent des produits phyto L'objectif : accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires, Permettre l'obtention du certificat individuel pour les décideurs en exploitation agricole. Les intervenants :Marie-Luce Baudot, Conseillère, à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre. Contact : Responsable de stage, Marie-Luce Baudot, au 03 86 93 40 62

11/10
La direction départementale des territoires (service économie agricole) met en place à destination de tous les exploitants agricoles et organismes en lien en lien avec l'agriculture, une demi-journée d'information sur les contrôles des aides agricoles européennes. Cette séance, organisée sous forme de contrôles pédagogiques, se tiendra le jeudi 11 octobre de 8h30 à 12h00 au Gaec de l'Etang à Beaumont Sardolles. Inscription préalable conseillée par téléphone au 03 86 71 52 87 ou par mail à : christine.bonnot@nievre.gouv.fr. Cette demi-journée se déroulera sur deux ateliers: une démonstration de contrôles environnement effectuée par le service régional de l'alimentation de Dijon et le service eau, forêt et biodiversité de la direction départementale des territoires, une démonstration de contrôles surfaces effectuée par l'agence de services et de paiement de Dijon.

Innov'Action

Les charges vétérinaires en question

Organisés par les Chambres d'agriculture, les rendez-vous Innov'Action proposent une mise en lumière des innovations des agriculteurs. Dernier en date, une démonstration autour des charges vétérinaires.



Christophe Dagouneau et Nicolas Cadiot : expliquer les innovations sur le terrain

C'est sur l'exploitation de Nicolas Cadiot à Challuy qu'étaient conviés des éleveurs et des élèves de BTS afin d'écouter l'expertise de Christophe Dagouneau, conseiller élevage à la Chambre, ainsi que l'intervention de Peter Thomas, vétérinaire sur la commune.

L'objectif de cette porte-ouverte étant de transmettre ces innovations pratiques et facilement transposables en entendant à la fois des explications chiffrées et étayées mais aussi le témoignage concret sur site d'un professionnel du secteur. Ces innovations devant allier une triple performance : économique, sociale et environnementale. Durant cet après-midi, Nicolas Cadiot a donc détaillé sa façon de procéder et comment, au fur et à mesure des années, il a modifié ses habitudes afin d'alléger ses charges vétérinaires. Comment, certaines innovations qui semblaient peu probantes sur le papier s'avèrent aujourd'hui fonctionner. Avant 2007, il travaillait exclusivement avec des vétérinaires allopathes, mais soucieux de réduire ses frais et de gagner en autonomie, il s'est tourné vers l'homéopathie. Mais pas de jusque boutisme dans sa démarche. Si le résultat n'est pas au rendez-vous, les médicaments conventionnels font aussi partie intégrante de son panel.

Une remise en cause de soi-même

Et pour lui, si innover c'est acquérir une plus grande technicité, c'est aussi une remise en cause de soi-même. Revoir ses pratiques et parfois ses certitudes. L'homéopathie est parfois controversée mais il sait désormais qu'utilisée au cas par cas et avec une présence accrue auprès de ses animaux, elle a des effets efficaces. Des effets constatés par Christophe Dagouneau. Mais ces démonstrations, aussi techniques que vivantes ne sont pas uniquement un grand oral

Car, comme à chaque fois, les visiteurs sont repartis avec une fiche-témoignage qui évalue les innovations testées sur le terrain à travers l'expertise de la Chambre d'agriculture. Des documents détaillés sur lesquels s'appuyer

Car pour la Chambre, l'un des défis de l'agriculture moderne est de trouver l'équilibre entre compétitivité et système de production à faible impact environnemental. Un équilibre qui ne peut pas uniquement sortir de la recherche expérimentale mais doit aussi venir des exploitants qui révèlent parfois des voies nouvelles et prometteuses. A noter que cette démarche de terrain prouve que les idées évoluent aussi du côté des vétérinaires.

Ainsi Peter Thomas est bien dans cette dynamique d'accompagnement et d'évolution des pratiques. Nicolas Cadiot lui est totalement satisfait puisqu'il indique maîtriser ses frais en pratiquant la prévention sur certains agents pathogènes mais aussi retrouver les fondamentaux de son métier d'éleveur, délégant moins la santé de ses animaux à une tierce personne.

FABIENNE DESSEUX



Foire-concours bovins de Moulins-Engilbert

Une nouvelle formule pour dynamiser le rendez-vous

Cette foire-concours aux bovins reproducteurs est l'une des plus anciennes de tous les cantons. Elle prend aujourd'hui un coup de jeune avec un changement de date et des animations.

C'est traditionnellement le premier mardi de novembre que se tenait la foire-concours de Moulins-Engilbert. Dorénavant elle aura lieu plus tôt, en l'occurence pour cette année, le 21 octobre prochain. Ce changement de calendrier est une volonté des organiseurs bien décidés à redonner une nouvelle jeunesse à l'événement.

Car si les animaux présentés sont de grande qualité et si le lieu attire toujours les grands noms de l'élevage pour un bon pourcentage de vente, Alain Guinot - président du comité des foires de Moulins-Engilbert - estime qu'il perd du terrain. Il a donc décidé de faire bouger les choses afin de redynamiser cette foire. Artisanat, marché gourmand, animations-enfants, exposition de matériel agricole, concessionnaires... l'objectif est bien de d'apporter des pôles attractifs autour de la foire-concours afin d'attirer un public plus nombreux. Car pour Alain Guinot, *«il y a un vrai potentiel à développer»* et la date choisie permet de se démarquer des autres foires bien plus nombreuses début novembre. Une concurrence qu'il n'était pas utile d'entretenir afin de préserver la pérennité du concours. Mais cette nouvelle formule n'a pas été imaginée uniquement pour le public qui trouvera désormais des animations pour petits et grands.. L'objectif visé étant aussi de continuer à fidéliser les sélectionneurs qui sont indispensables à l'attractivité et la qualité de la foire-concours de Moulins-Engilbert.

Pratique: Foire-concours aux bovins reproducteurs de Moulins-Engilbert. Entrée gratuite, arrivée des animaux à 9h, repas sur place sans réservation. 13h30 début du concours. Remise des prix à 18h30. A noter que les inscriptions pour participer au concours doivent avoir lieu impérativement avant le 15 octobre prochain. Contact : Alain Guinot 06 50 19 42 35

Trophées sabots

Une mise à l'honneur des éleveurs et des techniciens

Ce challenge annuel a vu le jour il y a plus de dix ans sous l'égide de la Fédération Nationale Bovins Croissance. Les trophées sabots récompensant des élevages sur des performances mesurées sur site. Des récompenses bronze et argent, avant d'espérer l'or au Sommet de l'élevage à Cournon.

C'est à Bitry chez Éric Lauseur que rendez-vous était donné pour cette remise des trophées qui récompensaient quinze éleveurs bourguignons : dix éleveurs charolais et le premier de chaque race, limousin, salers, aubrac, blond et parthenais. Un classement qui est effectué grâce à un calcul du *«Critère global»* qui prend en compte la valeur génétique du troupeau (ainsi que sa progression sur cinq ans), la reproduction, la croissance, le choix des pères et le nombre de vêlages. Une mise à l'honneur du duo formé par le technicien et l'éleveur adhérents. Il récompense en effet les adhérents à BC depuis plus de cinq ans, ayant plus de vingt vêlages, étant connectés, ayant au moins 60% de veaux pointés, une productivité sur la campagne de calcul supérieure à la moyenne de la race moins un demi écart type, l'IVMAT étant supérieur à la moyenne de la race sur la campagne de calcul.

Technique et génétique

Avant la remise des prix, la journée a donc débuté par une visite de chez Éric Lauseur. Une visite faisant sens avec la philosophie du concours. Avec quatre-vingt vêlages, il a ainsi expliqué sa vision et pu montrer cinq femelles en production de la même souche et un taureau sans corne. Preuve, comme le souligne la Fédération régionale Bovins Croissance, que dans le berceau du charolais, ce type de taureau commence à émerger. Après la remise des prix et un repas, c'est ensuite à Nevers que s'est continuée cette journée avec une visite du Laboratoire départemental de la Nièvre. Les remises de trophées étant toujours l'occasion de réunir des acteurs de la filière bovine allaitante afin de discuter d'une thématique technique et/ou génétique. Expert indépendant et public au service de la génétique animale, le laboratoire a été une bonne l'occasion d'aborder ces sujets, notamment la génomique

FABIENNE DESSEUX


Lauréats et vainqueurs de cette nouvelle édition

Lauréats et Palmarès :

Règlement : Vainqueur de l'année n : Le vainqueur dans une race donnée l'année n ne sera pas primé pendant les 3 années suivantes, mais sera présent sur le palmarès.

Lauréats :

Côte d'Or :
Race Charolaise Michel Virely

Nièvre :
Race Charolaise : Patrick Mome ; Eric Lauseur
Race Salers : EARL De Chouix
Race Parthenaise : Christian Thaveau

Saône-et-Loire :
Race Charolaise : Gaec Star 2000 ; Gaec de Nolat ; Philippe Bernigaud ; Earl Touillon ; Michel Bouchot
Race Limousine : Gaec de l'Epervière
Race Aubrac : Gaec du Regain
Race Blonde d'Aquitaine : Gaec de Lessu

Yonne :
Race Charolaise : Gaec Beau ; Earl de Boudernault

Palmarès Sabots Charolais
Sabot d'Argent : Patrick Mome (Nièvre)
Sabot de bronze : Philippe Bernigaud (Saône-et-Loire) ; Earl de Boudernaut (Yonne) ; Michel Virely (Côte d'Or)

Filière volaille

Une journée de promotion à destination des éleveurs et des producteurs

A l'initiative des organisations professionnelles membres du Conseil de l'Agriculture de France (CAF) de la Nièvre, l'objectif de cette journée est de faire découvrir les opportunités de développement de cette filière qui n'est pas dans les gènes du département. Rendez-vous le 10 octobre à Luzy.

C'est par hasard que la mise en œuvre de cette journée est née. Comme l'explique Stéphane Aurousseau – président de la FDSEA – la réflexion est venue... d'une lettre d'information de LDC reçue au domicile d'éleveurs nivernais. Cette entreprise de l'industrie agroalimentaire est, entre autres, spécialisée dans la transformation et la commercialisation de volailles. Et dans son courrier, le groupe se disait à la recherche d'implantations sur le département. Alors que l'on sait les difficultés des producteurs, Stéphane Aurousseau explique que l'idée fait son chemin : «*Pourquoi ne pas regarder ? Pourquoi ne pas creuser les opportunités ? Il ne faut pas s'arc-bouter sur un seul type de débouché, on peut s'interroger sur d'autres créneaux de développement. Il y a un train qui est en train de passer*». Durant cette journée qui débutera à Luzy le groupe présentera sa stratégie et on y parlera des études économiques réalisées sur les ateliers poulets, canards et dindes. S'en suivra une visite de l'élevage de l'EARL de la Blondelette à Maltrat dans le 71.

Découvrir pour franchir le pas

Une visite sur site qui a son importance puisque LDC cherche un renouvellement de ses bâtiments afin de developper ses capacités d'abattage. Elle sera surtout l'occasion d'échanger avec le propriétaire de l'EARL, Monsieur Bailly, sur la conduite d'élevage et le fonctionnement de ses bâtiments... et de constater de visu les possibilités. Car Stéphane Aurousseau le sait, il va falloir convaincre les éleveurs allaitants et les producteurs de grandes cultures de la pertinence de cette diversification : «*Les investissements sont importants mais il y a une rentabilité et des perspectives avec des chiffres positifs*». LDC étant très bien implanté sur le marché français - notamment avec la marque Le Gaulois - et la demande de viande de volaille étant à la hausse. Mais pour le président de la Fédération et afin de franchir le pas, il faut d'abord «*passer le frein psychologique chez nous. On connaît pas ou peu cette filière, on n'a peu de références et pas toujours les compétences*». Des freins qui ne doivent pas empêcher de se pencher sur ce qui peut être une solution économiquement viable pour des professionnels en quête de développement et de diversification.

FABIENNE DESSEUX

Pratique :
Inscription auprès de la FDSEA de la Nièvre au 03 86 93 40 02 ou par mail fdsea58@wanadoo.fr
Programme de la journée du 10 octobre :
10h00 : Accueil et réunion à la salle des fêtes de Luzy (présentation du groupe LDC, des opportunités de développement offerte par la filière volaille, de la stratégie du groupe, des études économiques réalisées sur les ateliers poulets, canards et dindes)
12h00 : Dégustation de produits issus des exploitations fournissant le groupe LDC
14h00 : Visite de l'élevage de l'EARL de la Blondelette – lieu-dit «*la blondelette*» - 71140 Maltat

Nourrissez vos sols avec du compost agréé Ecocert, l'apport de MO permet pour le semis direct une vie du sol



DEVAEL est spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets, en particulier les déchets verts.
Ces matériaux sont broyés, calibrés à 0/10, compostés et triés pour devenir un intrant dans le cadre de l'agriculture durable.
- Intrant disponible sur la base de 1€ ht/m³.
- Convient à tous types de sols.
- Possibilité de livraison à la ferme ou au champ (tarif en sus) par camion-remorque de 40 m³.
- Composition MO - Azote - Oligoéléments - phosphore - potassium - calcium
- Analyse délivrée à chaque commande.
- Stock permanent de 10 000 m³.

DEVAEL
Roland HANNON
06 72 07 71 23 - 03 86 23 02 10
Mail: devael@wanadoo.fr

STOCK MATERIAUX ORGANIQUES
visible
Impasse de la Sablière
58000 St Eloi

États généraux de l'alimentation

Journée de mobilisation pour «que l'État ne se trompe pas de sujet»

A l'initiative de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs, le mercredi 27 septembre était placé sous le signe du dialogue mais aussi de la fermeté. Un signal envoyé en local mais aussi au national alors qu'Emmanuel Macron doit annoncer le 11 octobre des propositions suite au premier chantier des États généraux de l'alimentation.


Une manifestation dans le calme devant le magasin Leclerc.

C'est vers 10h sur le parking du magasin Leclerc de Coulanges-les-Nevers que Stéphane Aurousseau et Clément Blandin ont mobilisé leurs troupes avec un double objectif. A la fois pointer du doigt le système Leclerc qui, au niveau national, est le moins rémunérateur, mais aussi venir discuter, échanger avec les consommateurs.

Et alors que les Etats généraux de l'alimentation se tiennent un peu partout en France (le 6 octobre à Nevers) Stéphane Aurousseau a rappelé que l'urgence à résoudre était le prix beaucoup trop bas payé aux producteurs. Soulignant qu'il faut impérativement intégrer le coût de production afin de payer dignement ceux qui en vivent.

En l'absence du directeur de Leclerc - alors en vacances - deux employés, dont le chef-boucher, ont reçu une délégation d'agriculteurs avant d'accepter de sortir discuter avec le reste des manifestants. S'il semble qu'en matière bovine, l'enseigne joue le jeu en local, le président de la Fédération a indiqué qu'aujourd'hui : *«Nous sommes rémunérés à 6% alors que la marge de l'enseigne atteint 40%»* de même que celle des transformateurs. Et qu'il manque entre 50 et 60 centimes par kilo de viande vendu pour un niveau correct de rémunération. Stéphane Aurousseau précise que le problème de la rémunération est plus global. Ainsi pour le pain : 4,5% revient au céréalier et 40% au magasin. Durant cette matinée, les manifestants ont voulu discuter avec les représentants de chez Leclerc mais aussi avec les consommateurs afin d'expliquer leur démarche. Et globalement, ceux-ci apportaient leur soutien aux agriculteurs, comprenant leur mécontentement. Pourtant, ce dialogue était nécessaire pour la Fédération qui a la sensation *«qu'on est toujours les vilains»*. Certains agriculteurs regrettant que parfois le dialogue soit rompu entre ville et ruralité.


En l'absence du directeur, pourtant prévenu de la venue des agriculteurs, les employés ont joué la transparence.

Surtransposition de normes et exportations

Après ce blocage limité et temporaire du magasin - les clients ayant toujours pu aller faire leurs courses - la manifestation a pris vers midi la direction de la Préfecture. Là, le déploiement impressionnant des forces de l'ordre - camion-bélier, cars de gendarmerie et place de la Résistance bloquée sur un large périmètre - laisse au cortège un sentiment partagé entre amusement, lassitude et colère.

Une centaine de manifestants étant présents. En attendant le rendez-vous fixé à 14h avec le préfet, les producteurs ont à nouveau ouvert le dialogue avec les passants offrant à déguster viande et fromage issus des producteurs locaux. L'occasion d'aborder un sujet qui interpelle les consommateurs : le glyphosate. Et d'expliquer que seule une agence américaine considère le produit comme potentiellement cancérogène contrairement aux autres études officielles. Puis d'ajouter que la signature du Ceta permettra à des denrées étrangères, utilisant des produits interdits d'utilisation par les agriculteurs français, d'être vendues dans l'hexagone. Une concurrence déloyale face à la surtransposition des normes subie par les exploitants. Lors d'un nouveau discours, Stéphane Aurousseau a rappelé une autre source de mécontentement : le financement de l'ICHN (l'indemnité Compensatrice de Handicap Naturel), le gouvernement *«nous demandant de cotiser sur les aides Pac du premier pilier pour payer le second»*. Dans les pistes à développer, la FDSEA souhaite encore que l'exportation se développe car lorsqu'elle se porte bien, cela tire les prix à la hausse sur le territoire. La journée de mobilisation a pris fin sous les ors de République avec une rencontre entre le préfet Joël Mathurin, la députée Perrine Goulet et les représentants de la manifestation. Mais il est clair que le sujet est loin d'être clos.

FABIENNE DESSEUX

Rencontre à la préfecture

Au sortir de cette réunion d'une heure et demi avec le préfet et la députée Perrine Goulet, Stéphane Aurousseau explique que ceux-ci comprennent que le prix est au cœur du sujet mais *«pour eux on a une vision trop pessimiste des choses. Pour eux, c'est bien engagé»*.

A propos du glyphosate, il ressort de la discussion que la France suivra les autorisations européennes. Quant au problème de l'ICHN, la Fédération a compris que le gouvernement ne changera pas le mode de financement. Clément Blandin souligne quant à lui que *«lorsqu'on parle avec la députée et le préfet, c'est ce qu'on aborde au quotidien. Ça fait vingt ans qu'on nous dit «oui» et il n'y a jamais grand-chose qui avance. Les prix, ça fait vingt ans que ça dure. On espère que ce qu'on a dit va remonter en haut-lieu mais on attend des actes»*. Il ajoute que le fait que Joël Mathurin soit sorti discuter avec les manifestants à l'issue de cette réunion est *«un geste de reconnaissance. Il a envie d'aller au contact, il est sorti avec plaisir. Mais il ne va pas tout révolutionner en deux ans»*.



PHILICOT
Présentation de l'élevage

Taureaux de 18 mois
Veaux de l'année
- HBC ou non -
INVITATION
Journées PORTES OUVERTES
Les 13 et 14 Octobre 2017
Scea Elevage MARTIN
Les Coupes de Pouligny
58 340 MONTIGNY SUR CANNE
Tél . : 03.86.50.05.60
Port. : 06.83.85.43.95


Le meilleur accueil vous sera réservé

Agroécologie

Lancement du projet icaunais 2018

Un 3ème comité de pilotage de l'agroécologie dans le département, s'est tenu le 22 septembre dernier, en présence de nombreux acteurs en lien avec son développement. Au programme notamment : un point sur les actions en cours et les projets 2018, un focus sur les GIEE existants, ainsi qu'une présentation du dispositif «*Groupes 30 000*»



Etaient présents de nombreux acteurs en lien avec le développement de l'agroécologie dans le département

C'est par un rappel des actions réalisées en 2016 et leurs suites, qu'a débuté ce 3ème COPIL, porté conjointement par la Chambre d'agriculture, l'EPL des Terres de l'Yonne et la DDT 89. De nombreux acteurs de l'agroécologie départementale étaient présents pour alimenter les débats tout au long de la matinée, qui a débuté par un rappel des actions réalisées depuis 2016.

Quatre journées terrain avaient alors été retenues, réunissant au total plus de 350 participants, pour moitié, hors scolaire : deux rallyes cultures organisés les 9 et 13 juin, à Noyers puis à Brion, sur le thème «*Que faire à la place du colza ?*» ; une journée en septembre à Vermenton, sur le travail du sol et le désherbage mécanique en agriculture biologique ; une journée en Puisaye, le 28 septembre, autour de la «*Complémentarité grandes cultures/élevage*», suivie le 15 novembre à La Brosse, d'une étape de la «*Route du RMT*», autour des résultats de l'essai système de culture innovant mis en place par l'exploitation du lycée. Dans l'attente de l'appel à projet 2018 de la DRAAF, s'est tenu par ailleurs en mai dernier à Auxerre un Forum des opportunités, pour des actions de diversification à mettre en place sur les exploitations.

35 GIEE à l'échelle de la région

L'Yonne compte actuellement une dizaine de Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), dont deux labellisés en 2016 : l'association «*Vison Bio en Vermentonnais*», visant à développer la rentabilité des exploitations en AB sur les plateaux superficiels à faible potentiel, dans un contexte de risque de diminution des prix suite à l'augmentation importante des surfaces en AB, ainsi que le Syndicat d'élevage «*Au pays des prairies séculaires*», dont l'objectif est de réussir à bien vivre d'un élevage produisant de la génétique charolaise, tout en valorisant ses prairies naturelles. Au total, 35 GIEE ont été enregistrés à l'échelle de la région BFC (17 en élevage, 18 en grandes cultures, 4 en agriculture biologique).

Une nouvelle opportunité s'offre cette année, avec la création des «*Groupes 30 000*», qui ont pour objectif de rassembler 30 000 agriculteurs sur le territoire, engagés dans une démarche de réduction des produits phytos. Un label qui se différencie des GIEE, par le fait, pour tout groupe constitué de trois à vingt exploitants avec une structure d'accompagnement, d'avoir accès à un financement portant sur du temps d'animation, du remplacement, des consommables, voire des matériels ne rentrant pas dans le cadre d'un plan PCAE. Un premier appel à projet a été lancé au printemps dernier, clos le 31 juillet et quatorze dossiers ont été déposés, dont deux dans l'Yonne et un à cheval sur plusieurs départements.



Un Comité de Pilotage organisé sous l'égide de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, la DDT 89 et l'EPL des Terres de l'Yonne

Trois journées et une vidéo au programme 2018

L'an passé, L'Agence de l'Eau Seine Normandie avait lancé un projet préfigurateur, auquel a répondu un collectif de Puisaye, «*Noix et Noisettes de Bourgogne*», que son président, Hugo Verdonck, a présenté lors de ce COPIL : «*un projet né de la volonté de trouver d'autres alternatives. Je me suis intéressé à la production de noix et noisettes et après une première formation dans le Lot, en ai parlé au groupe technique dont je fais partie. Nous sommes aujourd'hui dix agriculteurs engagés dans la démarche, avec l'ambition de planter 20 ha de noyers, pour une production de noix bio, voire la construction d'une filière pour en assurer la transformation…*»

Les investissements sont lourds, de l'ordre de 8 000 €/ha pour la plantation et par delà l'aide financière de l'AESN, le collectif est en quête d'aides supplémentaires, comme le financement participatif ou un contrat de crédit carbone négocié avec des entreprises particulièrement polluantes.

Le programme départemental 2018 a été établi à l'issue de ce COPIL, à savoir : une vidéo sur plusieurs dynamiques collectives icaunaises (Projet Terr'Eaux, les GIEE Silex et Obelix, le projet Noix et Noisettes ainsi que le projet du GIEE Vanne et Othe ; trois journées Portes Ouvertes portant sur la construction de filières bio dans la Vallée de la Vanne, la réintroduction d'ovins sur les Plateaux de Bourgogne et un bilan de l'essai système de culture pluriannuel de la plateforme SeineYonne Artemis. Reste à faire valider ce programme lors du COPIL régionale qui se tiendra le 26 octobre prochain.

DOMINIQUE BERNERD

Ils ont dit… :

Didier Roussel (DDT 89) :
«Les agriculteurs disent, «mais de l'agroécologie, on en fait depuis longtemps ! » L'idée, c'est bien de formaliser les actions qui sont faites chez les uns et les autres et les mutualiser, pour faire un peu de recherche/développement avec l'idée que montrer que des pistes d'amélioration sont possibles. Dans l'Yonne, vous le savez aussi bien que moi, notre principal souci, c'est la problématique de l'eau. Un thème sensible, surtout dans une région céréalière et l'idée est de rechercher tout ce qui peut améliorer la ressource en eau, toutes les petites pistes que vous pouvez développer… »

Loïc Guyard (Chambre d'agriculture 89) :
«Comme je représente ici l'ensemble des agriculteurs, j'apprécierai que la problématique de l'agriculture soit au centre des débats d'aujourd'hui, qu'ils soient d'ordre économique ou environnemental…»

François Avez (Chambre d'agriculture 89) :
«S'appuyer sur des choses concrètes, des initiatives prises par des agriculteurs, des collectifs ou des organisations économiques, fait que l'agroécologie prend du sens pratique. Ce n'est pas que de la théorie et c'est quand même un ingrédient important pour la réussite des actions mises en place…»

Damien Brayotel (FDSEA 89) :
«On a monté un groupe sur le semis direct et l'agriculture de conservation sur le département de l'Yonne, mais pas forcément adapté aux GIEE et on s'est posé la question de savoir si l'on devait rentrer ou non dans la démarche. Il est vrai qu'on a un peu de mal à voir l'intérêt et ce que cela va nous apporter en terme de financement, qui reste d'ailleurs, hypothétique. Finalement, le groupe devrait faire sans à priori. Personnellement, je trouve que la démarche n'est pas très claire et reste abstraite. Les contraintes, oui, on les connait, par contre, la contrepartie est moins évidente et n'encourage pas beaucoup…»

Guillaume Goux (JA 89) :
«Responsable de groupes de développement au sein de la Chambre d'agriculture qui travaillent déjà sur la performance technique et économique, je ne vois pas bien la différence et l'intérêt de s'appeler GIEE. Je trouve que c'est une strate supplémentaire, qui vient se superposer à l'existant, pour une pertinence qui n'est pas là…»

Philippe Camburet (BioBourgogne-GABY) :
«À mon avis, la partie innovante du GIEE, c'est la connotation environnementale qu'il peut y avoir au sein des projets. On peut très bien avoir des groupes de développement de longue date, mais qui n'ont pas cet objectif de correspondre un peu mieux aux exigences environnementales de la société. Si toutefois ils ont l'occasion de s'orienter vers des démarches qui seront un peu plus dans cette idée de préservation de l'environnement, à ce moment là, l'outil GIEE s'offre parfaitement à eux…»



▸Agenda

05 et 06/10
Fermeture de la Chambre d'agriculture de l'Yonne

La Chambre d'agriculture sera exceptionnellement fermée les jeudi 5 et vendredi 6 octobre prochain, pour cause de déménagement et ouvrira ses portes au public le lundi 9 octobre à 8 h, au 14 bis rue Guynemer, à Auxerre

20 et 21/10
Concours charolais d'Avallon

Le Syndicat d'Elevage de la Race Bovine charolaise de l'Yonne, organise son Concours Interdépartemental de bovins reproducteurs les : vendredi 20 et samedi 21 octobre, à Avallon. Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord d'Avallon. Ce concours est ouvert à tous les animaux inscrits au HBC Livre A. Des sections *«animaux sans cornes»* seront présentés sur el concours. Les opérations du jury se dérouleront vendredi 20 octobre, à partir de13h30. Les éleveurs désirant participer sont priés de prendre contact avec le Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise, 9 Avenue du 11 novembre à Avallon. Tél 03 86 34 23 41 (entre 8 et 9 heures) - Mail : c.bonin@yonne.chambagri.fr - Fax : 03 86 31 63 56

07/10 Portes Ouvertes chez un arboriculteur à Jussy

Sébastien Mahoudeau ouvre les portes de son exploitation, samedi 7 octobre, de 15 h à 19h, rue des Fossés, à Jussy. Vente et dégustation de pommes en vrac et jus de pomme artisanal. Renseignements au : 03 86 53 88 00 ou 06 16 04 12 13

07/10 Fête du bourru à Auxerre

Samedi 7 octobre, de 8 h à 22 h, fête du Bourru, dans le quartier du Pont, à Auxerre. Vide greniers dès 8 h, rue Joubert et rue du Pont. Dès 10h30, touche musicale et folklorique, avec le défilé des différentes confréries, accompagnées de chevaux attelés. Bénédiction du bourru à 12h, en l'église Saint-Pierre, suivie d'intronisations par la Confrérie des 3 Ceps sur l'esplanade du Théâtre à 15h30. Dégustation de bourru et de jus de raisin. Musiques, danses et animations tout l'après-midi, suivies à 20 h, par un concert donné par le groupe Jazz Club, au cœur du quartier.

Élevage

Une signature pour contribuer à pérenniser les exploitations

Inauguré lors du Salon de l'agriculture en février dernier, le slogan *«Eleveur et Engagé»*, est en phase de déploiement dans les magasins appliquant le cahier des charges Cœur de Gamme. La section bovine de la FDSEA de l'Yonne contribue à l'action menée, en multipliant les rencontres sur le terrain.



Rencontre entre les éleveurs et la direction du magasin Carrefour, à Sens Maillot, le 26 septembre dernier

Eleveur et engagé», une signature qui résonne comme un slogan, présentée lors du dernier salon de l'agriculture et créée conjointement par Jeunes Agriculteurs et la Fédération Nationale Bovine. En marge du dispositif *«Cœur de gamme»*, son objectif est de proposer aux enseignes de la grande distribution, un cahier des charges spécifiques, visant notamment à fournir des viandes issues du troupeau allaitant, d'une durée de maturation minimale et assurant le retour d'une valeur ajoutée rémunératrice au producteur. Pour un potentiel que la FNB estime à 8 000 bovins par semaine, soit environ la moitié des volumes totaux de la viande bovine commercialisée dans les GMS. Le fait pour le consommateur final, de privilégier cette signature, contribuant à assurer la pérennité des élevages allaitants au cœur des territoires. L'occasion aussi, pour les enseignes de la grande distribution ayant déjà mis en œuvre dans leurs rayons la démarche *«Cœur de gamme»*, de matérialiser par un logo défini, les engagements pris avec les producteurs, pour leur assurer un revenu décent, tout en garantissant une viande de qualité, le plus souvent locale.

Un stand lors de la Foire Saint-Martin

La section bovine de la FDSEA de l'Yonne est partie prenante dans l'action mise en place et a envoyé en juillet dernier à 80 magasins de distribution dans le département, un dossier présentant la démarche *«Eleveur et Engagé»*. Un envoi suivi d'une première rencontre sur le terrain, le 6 septembre, avec les responsables de l'enseigne Leclerc, à Tonnerre et le 26 septembre dernier, avec la direction du magasin Carrefour, à Maillot, dans le Sénonais. Deux magasins déjà engagés dans la démarche. D'autres rencontres sont au programme, comme le 16 octobre, à Migennes et le 8 novembre, à Auxerre, dans deux grandes surfaces sous enseigne Leclerc. Contact a par ailleurs été pris, avec le second magasin Carrefour de Sens.

L'action passe aussi par la communication auprès du grand public et une animation est d'ores et déjà programmée samedi 4 novembre, au Carrefour de Sens Maillot, de 10 h à 13 h. La vache en résine de la FDSEA 89 sera de la partie, dument stickée avec le logo *«Eleveur et Engagé»* et une dégustation de viande sera offerte par le magasin pour favoriser les échanges avec les consommateurs. L'occasion pour les éleveurs de rappeler leurs pratiques, leurs productions, et la nécessité de payer la viande à un coût rémunérateur pour la profession. Bis repetita le lendemain, à Auxerre, pour la Foire Saint-Martin, où un stand sera dédié à la démarche, avec là aussi, la présence d'éleveurs et une dégustation de viande Deux manifestations qui nécessitent des bénévoles et un appel est lancé, afin de trouver 4 personnes disponibles le samedi à Sens, ainsi que pour le lendemain dimanche, à Auxerre, où là, le plus grand nombre d'éleveurs est sollicité. Pour tout renseignement ou contact : Marianne Ranque au 03 86 49 48 24 - Mail : marianne.ranque@fdsea89.fr

DOMINIQUE BERNERD

Traité CETA

Côte de bœuf au sirop d'érable

En dépit de nombreuses protestations d'organisations professionnelles agricoles ou syndicales, l'accord Ceta de libre échange avec le Canada est entré dans sa phase active le 21 septembre dernier.

Négocié pendant plus de 7 ans, l'accord de 1 600 pages visant à faciliter les échanges commerciaux entre l'Europe et le canada a réussi à faire l'unanimité syndicale contre lui : FNSEA, Confédération Paysanne, Coordination Rurale..., tous les syndicats agricoles ont rappelé chacun par un communiqué, leurs inquiétudes face au traité entré en vigueur le 21 septembre dernier.

Concrètement, le Ceta a supprimé depuis cette date, les droits de douane agricoles sur plus de 92% des produits échangés entre les deux continents, à l'exception de certains produits reconnus *«sensibles»*, comme la volaille et les œufs. Si certaines filières en France, s'en trouvent confortées, comme les producteurs de fromages ou d'alcools, l'inquiétude grandit dans le milieu de l'élevage, face notamment à un quota d'importation de viande canadienne équivalent à terme à 60 000 t. de bœuf et 75 000 t. de porc. Pour autant, les consommateurs français ne devraient pas voir arriver dans leurs assiettes de bœuf aux hormones, de poulet au chlore ou de saumons transgéniques, l'accord stipulant qu'en matière sanitaire, l'UE continuera à en interdire l'importation. De nombreuses questions demeurent cependant, liées au fait que les normes sanitaires et environnementales sont plus faibles de l'autre côté de l'Atlantique, provoquant une concurrence jugée déloyale. Dans un communiqué, la FNB vient de rappeler que selon un rapport d'experts sur le sujet : *«46 substances actives interdites depuis longtemps en Europe, sont toujours autorisées au Canada et que les limites maximales de résidus de pesticides autorisées dans les produits alimentaires, y sont beaucoup moins exigeantes»*. D'autant qu'en matière de traçabilité, les contrôles n'y sont effectués qu'au stade de l'engraissement et non pas tout au long de la vie de l'animal. Inquiétudes économiques également, alors que les exportations de bœuf canadien vont se concentrer sur des morceaux nobles, risquant de déstabiliser la filière allaitante française

«Nous on tondra l'herbe»

L'éleveur et président du syndicat charolais de l'Yonne, Jean-Louis Riotte, ne cache pas son hostilité au Ceta : *«on ne peut être que sceptique par rapport à la traçabilité de leurs produits et à la conformité de leurs mises en marché par rapport au marché français. Ce qui est gravissime aussi, c'est que la consommation de viande et le pouvoir d'achat sont en berne et que rien n'est fait pour ouvrir de nouveaux marchés à nos animaux. Comme si l'export était devenu un «gros mot» ! Où va-t-on… ?»* Même scepticisme pour le président de la Section porcine à la FDSEA de l'Yonne, Eric Saison : *«c'est pour moi plutôt une mauvaise nouvelle. Quelle monnaie d'échange en contre-partie de tout ça ? Ce qui me désole, c'est que la profession agricole se soit mobilisée sur le tard contre cet accord, avec au bout du compte, le fait qu'on aille toujours plus loin dans le libéralisme. Une source d'inquiétude supplémentaire aussi, avec l'impression qu'on est en train de lâcher notre modèle français d'agriculture familiale… Ouvrons les frontières toutes grandes et demain on mangera peut-être de la viande russe ou turque et nous, on tondra l'herbe pour que la France reste un beau pays touristique!»*

Satisfaction en revanche pour les producteurs fromagers, avec la reconnaissance d'une quarantaine d'IGP françaises, comme le rappelle Didier Lincet, à la tête de la fromagerie éponyme à Saligny : *«nous sommes déjà présents sur le marché canadien et bien qu'absents de la liste des fromages reconnus en tant qu'appellations d'origine par le Canada, la mise en œuvre du Ceta est bénéfique et devrait nous permettre d'augmenter de façon significative nos exportations vers ce pays. Restera à nous faire reconnaître, afin d'éviter tout risque de voir nos chaources ou époisses copiés par les fromagers canadiens»*.

DOMINIQUE BERNERD

FDSEA

Fiers de nourrir les consommateurs...

Dans un communiqué, la section Bovine de la FDSEA de l'Yonne, réagit à l'opération *«Nuit debout»* devant les abattoirs français, dont celui de Migennes, le 26 septembre dernier.

Le mouvement 269 Life Libération animale a renouvelé son opération *«Nuit debout»* devant les abattoirs français le 26 septembre.

La section Bovine de la FDSEA de l'Yonne (section représentant les éleveurs de vaches à viande) n'a pas souhaité réagir en amont de ces *«Nuits debout»*. En effet, les éleveurs estiment que chacun est libre de faire les choix de consommation qu'il entend. La section Bovine ne conçoit pas de réagir à des évènements organisés par des groupuscules dont la volonté est de faire disparaître toute forme d'élevage.

Toutefois, la section Bovine se réjouit de continuer à communiquer avec les 98% des consommateurs qui mangent encore de la viande. Elle les invite à venir en journée sur l'espace agricole de la Foire Saint-Martin à Auxerre (le dimanche 5 novembre) pour échanger sur leurs pratiques et sur leurs métiers, en dégustant de la viande de l'Yonne.



Comme l'an passé, les visiteurs auront tout loisir de déguster entre autres, de la viande charolaise sur l'espace agricole de la Saint-Martin, dimanche 5 novembre

Les agriculteurs, et plus particulièrement les éleveurs, ont depuis longtemps intégré le bien-être animal dans leur quotidien. Ils refusent d'être pointés du doigt par des scandales qui émanent de cas minoritaires dans leur profession. Chaque année, les éleveurs ouvrent leurs portes au travers de plusieurs événements: *«Fermes et Caves ouvertes»*, marchés *«Bienvenue à la ferme»*, rencontres *«Made In Viande»* … Lors de ces rencontres, ils ont à coeur d'ouvrir leurs fermes et de montrer leur métier à toute personne ouverte au débat. Outre leur rôle de producteur de *«nourriture»*, les éleveurs contribuent chaque jour au maintien des paysages ruraux et d'une biodiversité accrue grâce aux prairies. Ils sont fiers de nourrir les consommateurs qui apprécient leurs produits !

SECTION BOVINE
FDSEA 89

Prendre la parole et s'exprimer sur le bien être animal

La FDSEA de l'Yonne, en partenariat avec Interbev Bourgogne et la FRSEA Bourgogne Franche-Comté, propose une formation gratuite d'une journée sur le thème *«Prendre la parole et s'exprimer sur le bien être animal»*
Objectif de la journée : libérer la parole des professionnels (éleveurs, transporteurs, abatteurs) sur le sujet du bien être animal et rendre publique la compétence de chacun en tant que spécialiste sur ce sujet. Pour y parvenir, trois sous-objectifs guideront chacune des séquences de la journée :
- Rassurer et informer le grand public sur le thème du BEA en utilisant des arguments techniques, pratiques et personnels,
- Utiliser du vocabulaire simple et pédagogique pour le grand public,
- valoriser son métier devant un journaliste et devant une caméra.

Des formateurs viendront vous apprendre à gérer plusieurs mises en situation (interview, radio, TV, support web). La formation se déroulera en petits ateliers, avec exercices pratiques, pour acquérir un certain nombre de compétences comme : savoir se présenter et présenter son métier devant une caméra, de façon valorisante, utiliser un discours clair et concret pour rester pédagogique, vis-à-vis du grand public, montrer la force et l'assurance de la filière sur le sujet, sortir de la polémique et du débat philosophique, etc.

Le sujet du bien être animal en élevage, prend une place de plus en plus importante dans le débat civil. Pour rétablir la vérité du discours, il est capital que les agriculteurs puissent prendre la parole pour défendre leurs pratiques.

Cette formation se déroulera vendredi 20 octobre, de 9 h à 17h, à la Chambre d'agriculture d'Avallon
Repas offert par Interbev Bourgogne
Nombre de places : 12
Ouvert à tout éleveur de bovins ou professionnels de la filière viande
Renseignements et inscriptions :
Marianne Ranque au 03 86 49 48 24

Sécheresse

Maintien des mesures de restriction d'eau sur le département

Au regard de la situation hydrologique des cours d'eau du département et des précipitations non significatives au mois de septembre, le dispositif de restriction des usages de l'eau défini dans un arrêté en date du 29 août 2017 est maintenu.

Un secteur reste en alerte renforcée, l'Armançon-Serein Aval et six autres secteurs sont toujours en alerte : le Serein Amont, l'Armançon amont, la Cure, le Tholon-Ravillon-Vrin-Ocques, le Cousin et la Vanne. Les secteurs de l'Yonne amont, de l'Yonne aval, de l'Ouanne et les petits cours d'eau Nord Yonne restent placés en vigilance. Pour rappel, les mesures de restriction imposées aux particuliers, agriculteurs, collectivités, services de l'Etat et établissements publics, sont décrites ci-après.

Six mesures restent spécifiques au seuil d'alerte renforcée sur le secteur de l'Armançon-Serein-Aval :
- Interdiction de fonctionnement des fontaines publiques en circuit ouvert
- les travaux en rivière doivent être limités, et toutes les précautions doivent être mises en œuvre pour limiter les risques de perturbation du milieu (mise en place de filtres pour empêcher le départ de matières en suspension dans le cours d'eau)
- interdiction de nettoyage des toitures, façades, voies et trottoirs, sauf impératifs sanitaires
- interdiction d'arrosage entre 10h et 18h des cultures, sauf cultures maraîchères, horticoles, pépinières et arboriculture fruitière. Sont assimilées à des cultures maraîchères, les cultures légumières de plein champ, type oignons, cornichons, pommes de terre. En dehors de ces horaires, l'irrigation des cultures est autorisée par la mise en place de tours d'eau. L'objectif est de réduire de 50 % les prélèvements d'eau en surface
- interdiction de l'arrosage des pelouses, espaces verts par les particuliers et les industriels
- interdiction de l'arrosage des terrains de golf (sauf green et tees - aires de départ possibles après 19h et avant 8h00), terrains de sports.

D'autres mesures de restriction s'applqiuent toujours sur le secteur en alerte renforcée et sur les secteurs en alerte (Serein amont, Armançon amont, de la Cure, du Tholon-Ravillon-Vrin-Ocques, du Cousin et de la Vanne :
- interdiction entre 8h00 et 19h00 de l'arrosage (potagers, jardins, espaces verts, terrains de sport, de golf)
- interdiction entre 8h00 et 19h00 du lavage des façades, voies et trottoirs
- interdiction entre 8h00 et 19h00 des prélèvements destinés à la production d'hydroélectricité dans les canaux ou conduites de dérivation
- interdiction entre 10h00 et 18h00 de l'irrigation, sauf cultures maraîchères et horticoles, pépinières, et arboriculture fruitière, afin de réduire de 25% à 30% les pertes par évaporation
- interdiction du lavage des véhicules, sauf en stations professionnelles, et sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires, alimentaires ou techniques, type bétonnières) et pour ceux des services ayant des missions de sécurité
- eau de Paris : restitution à la rivière de 10 % du débit disponible des captages des Sources Hautes de la Vallée de la Vanne
interdiction du remplissage des piscines privées, hors chantiers en cours (les piscines de chambres d'hôte sont considérées comme des piscines privées)
- interdiction du remplissage et de la vidange des plans d'eau (sauf activités commerciales déclarées)
- obligation de maintenir les vannes des biefs de moulins fermées, et respect du débit réservé dans les cours d'eau.

Selon l'évolution de la situation hydrologique, ces mesures pourront être levées ou s'étendre à d'autres secteurs, voire s'intensifier. La surveillance de cette situation par les services de l'Etat est prévue tous les 15 jours.

PRÉFECTURE DE L'YONNE, DDT 89

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

▸ Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Mil'Klic
Les 12 octobre et 7 décembre au lycée la Brosse.
Contact : Jean Louis Deck, 03 86 43 43 62

Gérer ma trésorerie
Le 13 octobre à Auxerre.
Contact : Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10

Quelle stratégie adopter pour tenir le cap dans la tempête ?
A Auxerre le 9 et 10 novembre, 17 janvier et 21 mars puis suivi individuel (1h30) en viso les 11 décembre et 26 février.
Contact : Ophélie Payardelle, 03 86 94 82 93

Les chiffres clés pour gérer mon exploitation
Les 9 et 17 novembre à Auxerre. Contact : Emeline Richard, 03 86 94 28 41

Concevoir mon calendrier de traitement
Le 15 novembre à Auxerre.
Contact : Guillaume Morvan, 03 86 94 28 90

Des haies rentables et durables
Le 16 novembre à Auxerre.
Contact : Vincent Gallois, 03 86 94 26 34

Réussir ma plantation et mes repiquages
Le 17 novembre, lieu à définir selon provenance des participants. Contact : Lise Marie Lales, 03 86 94 28 91

Mes Parcelles : solution internet pour piloter mes cultures
Les 21 et 28 novembre ou les 12 et 19 décembre à Venoy (lycée agricole).
Contact : Sandra Martinet,)03 86 94 28 42

Gastronomie

Un concours qui fait le plein d'excellence et de terroir

Pour sa 3e édition, le concours culinaire *«C'est beau, c'est bon, c'est bourguignon»* a encore fait le plein d'excellence. Mettant en valeur à la fois les vertus de l'apprentissage et les produits du terroir icaunais.


La brigade victorieuse, entourée de : Bernard Vaussion, président du jury et ancien Chef de l'Elysée, Patrice Latron, préfet de l'Yonne, Gabriel Gronfot, Chef de cuisine à la préfecture et de la vice-présidente à la Région BFC, Frédérique Colas (de gauche à droite)

Organisé par la préfecture de l'Yonne et le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, avec le soutien de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, dans le cadre de la Fête de la gastronomie, le concours culinaire *«C'est beau, c'est bon, c'est bourguignon»*, s'est donné pour vocation de mettre l'accent sur la formation et l'apprentissage des métiers de bouche dans l'Yonne, ainsi que l'excellence des produits de la gastronomie icaunaise.

Créé en 2015 par le préfet Moraud et salué comme tel à la remise des prix, par son successeur dans le département, Patrice Latron, il s'est déroulé le 22 septembre dernier, au Centre Interprofessionnel de Formation d'Apprentis à Auxerre, sous l'égide de Céline Benoist, commissaire du concours, en charge du bon déroulement de l'épreuve et avec la participation de grands chefs des meilleures tables de l'Yonne.

Cette troisième édition, dont le thème était cette année, *«Au cœur du produit»*, a mis en lice six *«mini-brigades»*, formées chacune de deux jeunes en formation *«cuisine»* et d'un jeune en formation *«service en restauration»*, issus des lycées Vauban d'Auxerre, Saint-Etienne à Sens et du Cifa.

À charge pour eux de cuisiner un plat et un dessert, en utilisant pour le premier, une volaille, du vin blanc et des pommes de l'Yonne et pour éléments principaux du second, des prunes du pain d'épice et du miel. Des plats d'inspiration bourguignonne, ayant pour particularité d'être confectionnés à partir de produits locaux fournis par le réseau Bienvenue à la ferme de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Le candidat de chaque binôme, en formation service, devant pour sa part assurer la mise en place d'une table pour deux personnes, sur le thème *«Les vendanges de l'Yonne»*.

Des filières d'excellence débouchant sur de l'emploi

C'est dans les salons de la préfecture que s'est tenue en fin d'après-midi la remise des prix, en présence notamment du préfet, Patrice Latron, de Frédérique Colas, vice-présidente du Conseil régional, de Nadine Darlot, vice-présidente de la Chambre d'agriculture de l'Yonne et du président du jury, Bernard Vaussion, membre émérite de l'Académie culinaire de France et ancien chef de l'Elysée. L'occasion pour le préfet de l'Yonne, de saluer toutes les vertus de l'apprentissage des métiers de bouche, ainsi que l'excellence des produits locaux estampillés *«terroir»* : *«vous nous avez prouvé aujourd'hui que la formation professionnelle était un atout majeur dans le parcours scolaire et que la gastronomie en France est indispensable à notre futur. J'espère que vous allez donner envie à davantage de jeunes de venir dans ces filières d'excellence, qui débouchent sur de l'emploi. La fête de la gastronomie a aussi pour ambition, de mettre en avant la richesse et la qualité de nos produits, l'excellence et le savoir faire de ces femmes et de ces hommes qui font connaître leur terroir et contribuent aussi au développement économique des territoires»*.

A l'issue d'une épreuve de plus de cinq heures, c'est la brigade formée de Simon Lefebvre (Lycée Vauban) et Guenael Lefebvre, (Lycée de Sens), encadrée par Gabriel Gronfot, chef de cuisine à la préfecture, qui a remporté le 1er prix. Avec à la clé, un stage dans un établissement *«Relais et Châteaux»*, à Vault-de-Lugny. A noter que les lauréats en catégorie *«C'est bourguignon»*, se sont vus récompensés par des stages chez Yvette et Roger Rabuat, producteurs et transformateurs de canards à Méré, ainsi qu'au Gaec Desmoutiers-Breton, éleveurs et producteurs de fromages de chèvres à Branches.

DOMINIQUE BERNERD

Chambre d'agriculture

Un nouveau visage pour les «grandes cultures»

Arrivée fin août à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Marie-Agnès Loiseau remplace Christophe Vivier à la tête de l'équipe *«grandes cultures»*.


Au revoir Christophe… Bonjour Marie-Agnès !

Parti travailler dans le domaine de la coopération après 23 années de *«bons et loyaux»* services à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Christophe Vivier a laissé sa place depuis la rentrée à Marie-Agnès Loiseau, pour encadrer l'équipe *«grandes cultures»*. Elle ne s'y sentira pas trop dépaysée, arrivant du département voisin du Loiret, où elle accompagnait des groupes techniques et de développement en grandes cultures au sein de la Chambre d'agriculture.

Cette nouvelle orientation professionnelle est presque un retour aux sources pour Marie-Agnès, qui a débuté sa carrière à Sens en 1987, en qualité de technicienne en production de semences, à l'Union des Coopératives Céréalières de l'Yonne (UCCY), avant sa fusion dans le giron de 110 Bourgogne. Elle y a passé 4 ans, avant de rejoindre le Loiret pour un bail de 26 années au sein d'un GDA (Groupement de Développement Agricole). Ses nouvelles fonctions sont comme une continuité : *«on avait la même logique qu'ici et cherchions à économiser les phytos. Quelque soit le département, la problématique est la même, avec des niveaux de rendement toutefois différents. Les Plateaux n'ont rien à voir avec le Gâtinais !»* Elle est à la tête aujourd'hui d'une équipe de 10 collaborateurs et apprend à découvrir son nouvel univers de travail : *«il y a le projet des élus à mettre en musique et la première chose est de s'en imprégner, voir les actions mises en places, celles à développer… Pour le moment, je suis dans la phase d'imprégnation (ndlr : rires)»*. Un nouveau défi s'annonce, avec le lancement à l'horizon 2017/2018, du groupe *«semis direct et agriculture de conservation»* : *«J'ai noté en arrivant ici, cette grosse implication des élus et cette ouverture à toutes les agricultures. il y a une réelle volonté d'accompagner le groupe sur cette voie, en y mettant tous les moyens et compétences à disposition. Avec notamment le recrutement en octobre prochain, d'un collègue qui sera dédié en grande partie à ce groupe»*.

Toute personne intéressée par le projet et désireuse de rejoindre la vingtaine d'agriculteurs déjà engagés, peut contacter Marie-Agnès Loiseau au 03 86 94 22 26. Pour notre part, nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

DOMINIQUE BERNERD

Coopération

In-Vivo croit en l'avenir «formidable» de l'agriculture

C'est un message résolument optimiste et constructif que la coopérative In Vivo a voulu transmettre aux dirigeants des coopératives agricoles de l'Est de la France, adhérentes à l'Union nationale. Le contexte de crise ne doit pas masquer ni ralentir les « formidables perspectives » qui s'offrent à l'agriculture. In Vivo le dit et le prouve en investissant notamment massivement dans les nouvelles technologies.



Comme chaque année, le staff de l'Union nationale In Vivo est venu à la rencontre des coopératives adhérentes de l'Est de la France. L'occasion de parler de l'avenir et de les engager à participer à une dynamique de développement résolument porteuse d'avenir. De gauche à droite : Thierry Blandinières, directeur générale d'In Vivo, Philippe Mangin, président de l'Union et Marc Patriat administrateur et membre du bureau.

La situation est paradoxale à plus d'un titre. D'une part en dépit d'un contexte économique défavorable en 2016-2017, l'Union nationale In Vivo *«a bien réussi»* comme le concède son président Philippe Mangin, en faisant référence à *«la performance économique de bon niveau, en croissance de 5,6% depuis l'an dernier»*. D'autre part, tout en évoquant *«les graves difficultés»* que rencontrent encore beaucoup de coopératives dans certaines régions, comme en Lorraine et sur les plateaux de Bourgogne, les perspectives pour l'agriculture apparaissent *«formidables»*.

Cette contradiction avec un contexte traité de façon anxyogène, encourage le directeur général de l'Union, Thierry Blandinières a engager les coopératives *«à ne pas baisser les bras, mais à prendre des décisions permettant aux agriculteurs de rester maîtres de leur destin»*. Le futur *«gâteau»* représenté par une agriculture en fort développement pourrait effectivement aiguiser certains appétits d'opérateurs extérieurs, peu enclins à partager pouvoir et dividendes avec le monde agricole.

Pour entrer pleinement dans ces lendemains appelés à chanter, *«le modèle agricole français doit se transformer»*, sans perdre son âme et ses atouts, mais en s'adaptant aux nouvelles attentes des consommateurs et à l'évolution des marchés. Les consommateurs et les modes de consommation changent partout dans le monde. Sur le marché intérieur pour mieux répondre aux attentes des consommateurs, les magasins Gamm'vert vont voir leur modèle de développement renforcé, dans le cadre d'un nouveau concept marchand *«Magasin 2020»*. En parallèle, In Vivo a créé un nouveau pôle In Vivo Food&Tech, avec l'ambition de devenir un acteur majeur de l'innovation alimentaire. Outre la réponse aux nouvelles tendances de consommation, l'Union tient ainsi à assurer une meilleure intégration de la chaîne de valeur au profit des agriculteurs et de l'agriculture.

A l'export, l'enjeu des marchés est fondamental pour une Ferme France en perte de vitesse par rapport à tous ces concurrents extérieurs (céréales russes en tête). Une seule alternative : s'adapter et progresser en produisant plus et mieux (montée en gamme, soutien des filières, bio notamment, développement de circuits courts et de proximité). En ligne de mire, l'agriculture de précision, les outils numériques, l'innovation... Avec à terme l'objectif de passer de 350 fermes pilotes existantes actuellement à 1000.

Cette démonstration grandeur nature par l'exemple, prouve que des équipements bien raisonnés dans les nouvelles technologies peuvent faire baisser les consommations globales des exploitations et augmenter leur compétitivité. Grande innovation concernant la mise en marché des grains, la création de la plateforme numérique InGrains, première plateforme digitale d'export de blés et surtout outil de mutualisation ouvert à toutes les coopératives, qui permettra à chacun de se reconnecter avec la réalité du prix sur le marché *«physique»*. Une façon aussi *«de relooker le vieux métier du traiding grâce à la digitalisation»* précise Thierry Blandinières et de *«faire du commerce autrement»* dans un esprit de confiance et de transparence.

Administrateur In Vivo et membre du bureau, Marc Patriat relève l'atout des structures collectives pour investir à la hauteur des besoins dans des solutions numériques qui restent coûteuses pour des entreprises isolées. C'est *«de notre responsabilité si nous voulons assurer le devenir des agriculteurs et des exploitations à 20 ans»*. *«L'avenir est prometteur certes, il reste maintenant à le construire»*.

Le tout connecté n'a rien à voir avec une forme d'ubérisation de l'agriculture, c'est même son contraire puisque là il s'agit *«d'apporter un vrai service aux agriculteurs, en optimisant à leur profit la chaîne de valeur»* soutient le directeur général d'In Vivo. Les réflexions de l'Union et ses investissements ne s'arrêtent pas là, d'autres voies de développement concernent la nourriture des animaux de compagnie (Pet food), l'agriculture urbaine, de nouveaux relais de croissance et de nouveaux métiers. *«En 2025, le système alimentaire mondial sera profondément transformé. Nous devons être en capacité d'anticiper en donnant le tempo. In Vivo fait plus que jamais le lien entre l'agriculteur et le consommateur et crée ainsi de la valeur sur toute la chaîne alimentaire, au bénéfice des coopératives, des agriculteurs et de l'agriculture française»* conclut le directeur général du groupe In Vivo.

AMK

Race charolaise

Première vente sous pli cacheté organisée par Sicagieb

C'est une vente d'un genre nouveau que la Sicagieb organise, mercredi 11 octobre prochain, sous le hall d'exposition de Montmarault (Allier). Une vente sous pli cacheté, garantissant anonymat et discrétion aux éleveurs.

« *Le concept innovant, est de faire tourner l'animal, de présenter ses caractéristiques et de proposer une mise à prix. Dès lors, les potentiels acheteurs auront cinq minutes pour glisser leur proposition dans une enveloppe qui sera décachetée dans la foulée»*, détaille Maxime Fléty, technico-commercial en charge de la génétique chez Sicagieb. De cette manière, l'acheteur n'a pas à attendre la fin de la vente pour connaître le résultat.

Tous les animaux proposés sont issus d'une rigoureuse sélection : *«Nous avions fixés dès le départ des conditions. Celles d'avoir des animaux inscrits au Herd Book Charolais qui soient nés sans aide ou avec aide facile et avec un Isu d'au moins 95»*. A l'issue de ce premier tri, cinquante reproducteurs ont été sélectionnés. *«Nous nous sommes alors rendus en ferme pour évaluer directement la morphologie et la qualité des animaux»*. Au final, 20 animaux, issus de onze élevages ont été retenus (pas plus de trois bêtes par élevage, Ndlr).

Des animaux très homogènes

La gamme d'animaux mis en vente est très diversifiée, elle répond à toutes les attentes des élevages : facilité de naissance, sans corne, croissance, qualités maternelles, le tout, en conformité avec des demandes orientées type viande ou plus caractères de race.

La vente se déroule sous le hall d'exposition de Montmarault (Allier). Les animaux seront présentés à l'attache à partir de 9 heures. La vente débutera à 11 heures précises. Chaque acquéreur devra se munir d'une ou plusieurs enveloppes. A l'intérieur de l'enveloppe, une offre sur formulaire ou papier libre, mentionnant le numéro de l'animal, le prix proposé, les coordonnés de l'acheteur et la signature.

MARIE RENAUD



Miel SC, fils de Joyau et de Guêpe SC, animal très complet, né au Gaec Blandin-Cury, sera proposé à la vente.



Filière ovine

Des rencontres pour optimiser le travail

Plusieurs thèmes au menu des 12ème rencontres techniques régionales qui se sont déroulées dans l'Yonne, le 21 septembre dernier, notamment : l'automatisation automatique des fourrages, la manipulation des ovins, la réduction des antibiotiques


Une bergerie tunnel multi-chapelle, mécanisable, fonctionnelle et économique

C'est chez Frédéric Fernandès, éleveur de brebis Romane en sélection à Vault-de-Lugny, près d'Avallon, que s'est déroulée la journée régionale ovine. Installé depuis 2011 hors cadre familial, il vient d'y faire construire une nouvelle bergerie tunnel multi-chapelle, la première dans le département. Plusieurs ateliers au menu de cette journée, notamment sur le thème de la diminution de consommation d'antibiotique en élevage ovin. Pour Edwige Bornot, vétérinaire à Vénarey-les-Laumes, il est important de «*reprendre les fondamentaux de l'élevage et lâcher la seringue !*» Sont visés dans le plan écoantibio du ministère, ces antibiotiques dits «*critiques*», de dernière génération, que l'on réserve pour une utilisation en médecine humaine : «*tous les chercheurs s'accordent à dire que si on continue à utiliser les antibiotiques comme on le fait, ce sera la première cause de mortalité des humains dans deux siècles, toutes les bactéries étant devenues résistantes…*» En matière de zootechnie, tout commence par une bonne préparation à l'agnelage, de sorte d'obtenir un colostrum de qualité. Ingéré dans les six premières heures de sa naissance et en quantité suffisante (10% de son poids), il reste le meilleur gage de santé pour l'agneau : «*c'est vraiment la base de la baisse de l'utilisation des antibiotiques, car un animal a une chance sur deux de mourir dans un milieu infecté. Et si les premiers agneaux à avoir des diarrhées s'infectent avec 100 000 bactéries, ils en excrètent 100 milliards ! Vous voyez comme il est facile d'ensemencer toute une bergerie…*» Si les antibiotiques restent nécessaires «*pour éteindre l'incendie*» en cas d'épidémie, il est impératif, quelque soit le problème, de toujours commencer par en identifier la cause, afin de faire baisser la cause infectieuse.

Plier les genoux pas le dos

Autre thème abordé, celui de la manipulation des ovins tout en préservant sa santé. À l'aide d'un parc de contention mobile et d'une cage de retournement, Dominique Reignier, conseiller en prévention à la MSA et Christophe Rainon, de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, ont rappelé quelques règles élémentaires pour prévenir notamment, les risques de troubles musculosquelettiques (TMS), l'une des 58 maladies professionnelles reconnues aujourd'hui en agriculture. D'où l'importance, quand on raisonne «*bâtiment*» de raisonner dans le même temps «*parc de contention*», pour se donner toutes les chances d'économiser ses articulations : «*les squelette d'un homme est fait pour supporter un poids de 80 kg. Tout ce qui est surpoids, va appuyer sur la colonne et les disques et générer des pathologies du style lombalgies ou hernies…*» Un impératif absolu : plier les genoux, pas le dos : «*si vous adaptez une mauvaise posture en portant une charge de 25 kg, la pression au niveau des disques sera de l'ordre de 375 kg, contre 75 kg seulement en baissant les genoux ! Outre les parcs de détention et cages de retournement, il existe d'autres équipement appropriés pour faciliter le travail sans fatigue ni effort supplémentaire, comme «l'ergosiège», pour aider à maintenir la colonne vertébrale, ou les sécateurs à poignée tournante. Toute activité physique sollicitant d'autres parties du corps que celles utilisées habituellement dans le cadre du travail est aussi la bienvenue. Comme le fait, pour éliminer les toxines générées par l'activité musculaire, de s'hydrater en quantité suffisante. Avec de l'eau bien sur !*»

S'équiper pour quelques centaines d'euros

Plusieurs systèmes d'automatisation de la distribution de fourrages et concentrés ont été présentés aux visiteurs. Du matériel «*Hi-Tech*» de dernière génération, au «*bricolé maison*», à l'image de ce distributeur automoteur en fonctionnement sur l'EARL Drothier à Vincelottes dans l'Yonne. Fabriqué à partir d'un châssis plus un moteur et des roues récupérées pour une trentaine d'euros, les agriculteurs y ont monté une trémie à partir d'une cuve à fioul. Une vis sans fin entraînée par les roues, assurant la distribution, à laquelle a été rajouté un variateur de semoir pour la distribution de concentré. Si la quantité d'aliments distribués se limite à 700 gr, la «*Drothier mobile*» a pour avantage d'être rapide et précise et permet un passage dans les couloirs avec du fourrage. Coût total de l'engin, batterie comprise : 200 € !

DOMINIQUE BERNERD


Explications sur la «*Drothier mobile*», par Yves Le Boulbin, conseiller ovins et fourrages, Chambre d'agriculture - Alysé


Frédéric Fernandès, éleveur à Vault -de-Lugny, dans l'Yonne et Edwige Bornot, vétérinaire de Côte d'Or




Plus d'une centaine de personnes présentes, dont plusieurs élèves du lycée de La Barotte et de la MFR de Villevallier

FNB

La viande bovine, grande cause nationale

S'il dresse un premier bilan positif de la démarche Éleveurs & engagés, Bruno Dufayet souligne que plusieurs chantiers - dont celui de l'export et du pacte sociétal - doivent avancer de front.



Bruno Dufayet : *«On attend que l'État porte la production bovine comme un étendard de la production française au même titre qu'Alstom ou Airbus avec tous les ministères concernés».*

P. Olivieri

La FNB a fait de la démarche Éleveurs & engagés un des leviers de reconquête des prix et d'amélioration du revenu des producteurs. Quel en est le premier bilan ?

Bruno Dufayet, président. *«Nous sommes aujourd'hui sur une moyenne mensuelle de 5 500 vaches(1) abattues, soit 25 % du potentiel. Sur les six premiers mois, ce sont plus de 9 millions d'euros qui sont ainsi arrivés sur le compte des éleveurs. La démarche va continuer à monter en puissance avec des actions de communication et de nouvelles rencontres avec la grande distribution pour accroître les volumes.*

On est également en train de formaliser un engagement avec le syndicat des bouchers. Et on va lancer prochainement un site internet qui fournira des informations sur les éleveurs, leur travail, les points de vente… avec l'ambition d'être à terme très interactifs.

Il y a parallèlement tout un travail de communication dans la presse autour du logo Éleveurs & engagés et sur le principe équitable associé à cette démarche. Sachant que dès son origine, on ne s'est pas positionné en concurrence des labels. D'ailleurs, on finalise un travail avec Fil rouge, la fédération nationale des labels, pour continuer à positionner, le label rouge sur le premium. Ce qu'on peut dire aujourd'hui, c'est que les États généraux de l'alimentation où le prix payé aux producteurs est annoncé comme une priorité, nous confortent dans le fait que notre démarche est bien en phase avec les enjeux du gouvernement et l'ambition de maintenir une production française».

Quelles sont vos attentes vis-àvis de ces États généraux ?

B. D. *«Faire prendre conscience que, comme pour tout secteur d'activité, l'éleveur doit couvrir ses coûts de production. Aujourd'hui, on a un déficit de 80 centimes d'euros en moyenne par kilo de viande, quelle que soit la catégorie. Si rien ne change, on va droit à l'échec. Il faut donc que la construction du prix se fasse en partant du coût de production de l'éleveur et non d'un soi-disant prix acceptable par le consommateur pour, in fine, laisser les miettes aux producteurs. À partir de là, on doit ajouter la marge de chaque maillon en toute transparence et je ne suis pas sûr que cela génère beaucoup de hausse du prix à la consommation.*

L'Observatoire des prix et des marges l'illustre bien. Nous attendons de même une totale transparence dans les contrats tripartites. Dans le cadre des États généraux, un gros travail est en cours sur l'encadrement de ces contrats et la notion de prix minimum en dessous duquel les producteurs ne couvrent plus leurs frais. On espère y arriver par la loi ou par un contrôle de l'État. Plus globalement, on attend de la part du gouvernement une impulsion forte à Bruxelles pour que soit activée l'exception agricole au droit de la concurrence qui empêche des accords sur les prix et de générer des dynamiques de filière».

L'autre levier porte sur la demande et donc l'export On attend toujours la réouverture de la Turquie…

B. D. *«Nous sommes toujours dans la logique d'aller chercher de nouveaux marchés ou d'en rouvrir. On a plutôt de bonnes perspectives sur l'Algérie et la Turquie. Sur la Turquie, de gros contrats sont en cours de signature pour exporter de la viande bovine. C'est une opportunité que les opérateurs de l'aval doivent saisir et bonifier pour apporter un bol d'air à toute la filière. Une évolution du certificat sanitaire négocié avec Ankara pourrait aussi permettre de redonner accès à ce marché aux zones FCO. Dans le cadre des États généraux et de l'atelier dédié à l'export, nous voulons aussi faire entendre que l'État doit être un vrai partenaire de l'export français en mobilisant ses services, aujourd'hui en sous-effectif sur ce dossier. On attend en outre qu'il porte la production bovine comme un étendard de la production française au même titre qu'Alstom ou Airbus avec tous les ministères concernés».*

La FNB entend aussi être très active sur les questions sociétales. De quelle façon?

B. D. *«Avec l'ensemble de la filière, on s'engage dans un pacte sociétal, non pas pour un bel affichage, mais vraiment avec l'ambition de répondre à toutes les questions qui sont posées et aux attentes citoyennes. Nous menons cette démarche, encadrée par la norme Iso 26 000 qui confère une responsabilité sociétale, avec l'idée de travailler avec l'ensemble des parties prenantes de la viande : les acteurs de la filière, les consommateurs, les ONG environnementales, de défense du bien-être animal…*

C'est un travail de longue haleine qui se veut durable. On se félicite de cet engagement à nos côtés de la filière car c'est aujourd'hui un enjeu vital pour le renouvellement des générations en agriculture et pour l'acceptation sociétale de notre activité. On n'a pas assez pris conscience de la distance qui s'est créée entre une société de plus en plus urbaine et nos métiers dans le rural. Ce pacte a l'ambition de recréer des liens. Répondre à ces questions va devenir une de nos missions au même titre que nourrir les animaux ou récolter les fourrages».

PROPOS RECUEILLIS PAR PATRICIA OLIVIERI

(1) Vaches de races à viande avec des critères d'âge, de poids, de classement et une maturation minimale des carcasses.



Désherbage du colza

Gestion de la postlevée sur dicots

Un tour de plaine en septembre octobre est l'occasion de vérifier la qualité du désherbage pour envisager ou non un ratrappage ou un complément de post-levée sur dicots : Atic-Aqua contre le coquelicot, Ielo ou Callisto. Focus sur les deux herbicides de postlevée les plus employés.

Les échecs de désherbage sur géraniums, bleuet, moutardes, ravenelle, calépine sont observables dès le mois de septembre. Fin septembre à début octobre les premières levées de matricaire, coquelicot, gaillet, véroniques, stellaire sont constatées. En général, ces mauvaises herbes tardives restent bien contrôlées par l'herbicide appliqué au semis.

• Ielo/Biwix/Yago (propyzamide 500 g/l et aminopyralide 5,3 g/l)

1,5 l/ha (dose homologuée) en novembre. Les produits Ielo/Biwix/Yago ont les mêmes conditions d'emploi que le Kerb flo (antigraminée-propizamide seule) et sont aussi efficaces contre les graminées.

Ielo est efficace sur anthémis, bleuet, laiterons, légumineuses, mâche, matricaire, mouron des champs, stellaires et véroniques. Le produit fonctionne à basse température et présente aussi une efficacité intéressante sur pensée, lychnis, mercuriale et, en complément d'une base prélevée, sur coquelicot et fumeterre.

L'efficacité sur chardon-marie peut parfois être jugée insuffisante (complément possible avec Callisto). Attention, des efficacités moyennes à faibles sont toutefois constatées si les stades sont très développés au moment du traitement (intervenir tout début novembre).

Ielo complète la lutte contre des infestations modérées de géraniums avec une base prélevée adaptée même à dose modulée (ex : Colzamid et/ou Alabama, Springbok, Colzor Trio, Axter,…). Les efficacités contre géranium disséqué, géranium à feuille ronde et géranium mou sont supérieures à celle obtenue sur géranium à tige grêle. Le produit limite leur croissance et leur montée à graines. L'intensité du froid hivernal joue un rôle important dans l'efficacité finale (efficacité très faible sur géranium à tige grêle en cas d'hiver doux).

Ielo n'apporte rien sur gaillet, crucifères, ombellifères (anthrisque, carotte, scandix, ammi majus) ou encore lycopsis des champs.

Le mélange de Ielo avec Callisto à 0.15 l/ha pour la lutte contre chardon-marie par exemple ou les moutardes n'est pas conseillé par les firmes, mais il est autorisé. Il sera donc réalisé sous la responsabilité de l'utilisateur. Terres Inovia valide ce mélange au travers de nombreux essais où Ielo ne modifiait pas la sélectivité du callisto.

• Callisto 0,15 l/ha (mésotrione 100g/l ; formulation SC)

Il sera suivi ou pas d'une deuxième application. Le produit est utilisable à l'automne à partir de 6 feuilles, sur des colzas en bon état végétatif, légèrement endurcis (premiers froids d'octobre) ou novembre et jusqu'au stade rosette, repos végétatif. Callisto détruit très bien calépine, capselle et moutardes. Doté d'une action foliaire et systémique, Callisto présente aussi une efficacité sur lamier, stellaire, véronique feuille de lierre. Pour les espèces ciblées, l'efficacité est meilleure à des stades jeunes. L'application peut être renouvelée trois semaines plus tard en cas des fortes pressions en crucifères). Du gel durant la fin de l'automne améliore les efficacités. La première application de Callisto s'accompagne souvent d'une forte décoloration, blanchâtre à jaune, et d'une légère réduction de vigueur d'une durée de 3 à 4 semaines. Pour limiter ces effets, il suffit de bien respecter les conditions d'emploi et d'application.


Le bleuet peut être très concurrentiel dans le colza

Contre ravenelle, il est possible d'associer Callisto 0.15 l/ha et Cent 7 0.2 l/ha, bien plus efficace (ce mélange, autorisé, n'est pas couvert par les firmes). L'application est à renouveler 3 semaines plus tard. Respecter les bonnes conditions d'emploi du Callisto et du Cent 7. Cette association est également efficace sur jeunes lycopsis (1ère application mi-octobre).

Attention, les couverts de légumineuses associées au colza (trèfle, vesce, gesse, fenugrec, lentille, féverole) seront détruits après usage de Ielo/Biwix/Yago ou Callisto. Ces produits peuvent donc répondre aussi bien à un besoin de désherbage que de destruction simultanée de plantes compagnes avant l'hiver (situations à faible probabilité de gel ou exubérance de végétation des légumineuses).

F.Duroueix – M.Geloen
Terres Inovia

Pois d'hiver

Réussir son implantation de pois d'hiver

L'implantation du pois d'hiver est une étape clef du processus de production. L'objectif principal est d'avoir une levée homogène et rapide ; de limiter la sensibilité au gel et de préparer l'action des herbicides.

Comme toutes légumineuses, le pois d'hiver a besoin d'être semé dans un sol ressuyé et aéré. Le lit de semences doit être aéré sur 15 à 20 cm de profondeur de manière à faciliter le développement racinaire et la mise en place des nodosités qui assurent la nutrition azotée de la plante.

Afin d'obtenir des plantes vigoureuses et résistantes (au froid notamment), il est important de semer les graines assez profond, à 4-5 cm, et de bien les recouvrir. Cela permettra de limiter les phénomènes de phytotoxicité en cas de désherbage de prélevée, améliorera la résistance au froid et limitera le phénomène de déchaussement.

Pour faciliter la récolte (enfouissement des cailloux et nivellement du sol), un roulage peut être recommandé. Celui-ci doit être effectué après le semis ou avant la reprise de végétation. Si vous appliquez un herbicide de prélevée, veillez à rouler avant l'application herbicide pour ne pas perturber son efficacité. En sol limoneux, privilégier le roulage en sortie hiver.

Semer à partir du 25 octobre

Les dates optimales de semis varient selon les secteurs. Pour la zone nord-est, les dates optimales se situent entre le 25 octobre et le 15 novembre. L'objectif est d'avoir des pois d'hiver levés (1-2 feuilles) et pas trop développés avant les fortes gelées. Dans le cas de semis trop précoces, les cultures seront exposées à un développement important à l'automne, risquant ainsi d'augmenter l'impact des fortes gelées (la résistance diminue autour de 5-6 feuilles) et/ou l'infestation des maladies aériennes.


Crédit photo : L.Jung - Terres Inovia
Pois d'hiver bien implanté

Densité de semis

L'autre critère important est la densité de semis. Des semis trop denses augmenteront la pression des maladies ou le risque de verse. Respecter les densités optimales selon votre type de sol et en fonction du PMG de la variété (cf. tableau ci-après).

Traitement de semences

Le WAKIL XL (0.2 l/q) et le Vitavax 200FF (0.25 l/q) sont les seuls traitements de semences autorisés. Ils assurent une protection contre l'ascochytose et les fontes de semis. A noter que seul WAKIL XL est efficace contre le mildiou. Il est fortement conseillé.

Fertilisation : moduler le phosphore, la potasse et la magnésie selon le type de sol

Pas d'azote : le pois est capable de fixer l'azote de l'air grâce à une symbiose avec les bactéries du genre Rhizobium en formant des nodosités. Il n'est donc pas nécessaire d'apporter d'azote minéral sur le pois. Lors de l'implantation, une concentration en azote dans le sol supérieure à 60 kg/ha bloque la mise en place des nodosités et peut contrarier ultérieurement la nutrition azotée des plantes.

Phosphore et Potasse : selon les résultats de vos analyses de terre, l'impasse est possible si les teneurs du sol sont correctes, soit $P_2O_5 > 250$ mg/kg et $K_2O > 400$ mg/kg de terre.

En cas de sol pauvre, apportez 55 kg/ha de P_2O_5 et 85 kg/ha de K_2O pour un objectif de rendement de 55 q/ha.

Magnésie : apportez 30 à 60 unités par hectare de MgO au printemps en sol pauvre.



Semis du pois d'hiver : périodes optimales

B.Delhaye – M.Geloen - Terres Inovia

	Densité de semis		
	Sol limoneux	Sol caillouteux	Sol de craie
	70 à 80 graines/m2	80 à 90 graines/m2	115 graines/m2
PMG = 175	125 à 140 kg/ha	140 à 160 kg/ha	200 kg/ha
PMG = 200	140 à 160 kg/ha	160 à 180 kg/ha	230 kg/ha
PMG = 250	175 à 200 kg/ha	200 à 225 kg/ha	285 kg/ha

Dose de semis du pois d'hiver

État d'engraissement du cheval

Mieux alimenter son cheval grâce à la note d'état corporel

Certains critères visuels et manuels permettent, à partir d'une grille de notation, d'évaluer l'importance de l'état d'engraissement des chevaux, pour leur bien-être et leur santé.



C.DELISLE

La note d'état corporel consiste à estimer l'importance, la consistance et la forme des adipeux sous-cutanés

L'estimation de la note d'état corporel du cheval facilite l'ajustement des apports alimentaires en fonction des besoins (entretien, travail, croissance, gestation) de chaque animal, en adaptant la ration ou l'offre en herbe au pâturage. «*Il est essentiel de comprendre cette notion pour bien gérer le poids de son cheval car un état d'engraissement trop faible ou trop important nuit à son bien-être et sa santé. L'obésité chez le cheval peut en effet entraîner l'apparition de maladies métaboliques telles que la fourbure, l'insulinorésistance, le syndrome métabolique équin. Or, une étude réalisée dans le cadre du programme équi-pâture sur quatre types de chevaux (poulinières de sang, poulinières de trait, chevaux d'instruction et chevaux retraités) montre que plus de 50 % d'entre eux souffrent d'obésité ou d'embonpoint. Attention également aux chevaux à l'état d'engraissement trop faible avant l'hiver, en particulier pour les chevaux retraités*», explique Alexandre Kempfer de l'IFCE (Institut français du cheval et de l'équitation).

Noter les réserves en graisses

Estimer l'état corporel d'un cheval, c'est évaluer ses réserves en graisses (dépôts adipeux). Cela permet de vérifier si sa ration journalière est adaptée à ses besoins et d'intervenir au bon moment, le cas échéant. Une note d'état corporel (NEC), allant de 1 (très maigre) à 5 (obèse) est attribuée à l'équidé par palpation et observation visuelle de la masse adipeuse de l'équidé sur trois à six sites principaux : l'encolure (chignon), les côtes (derrière le quartier de selle), le garrot, l'arrière de l'épaule, la croupe et l'attache de queue. La ligne de dos, la croupe et le garrot sont plus délicats à noter en raison d'une confusion possible entre la masse musculaire et le tissu adipeux. Pour obtenir la note de chaque cheval selon sa catégorie, il faut réaliser la moyenne des notes de chaque site observé et affecter un cœfficient pondérateur variable selon le site.

«*Avec trois sites, arrière de l'épaule, côte et garrot, on obtient déjà une bonne estimation de la NEC, en sachant que les côtes représentent le site majeur d'appréciation (coefficient de pondération de 50 %)*», poursuit Alexandre Kempfer.

Cette évaluation est à effectuer tous les mois pour le cheval au travail ; en fin d'hiver, milieu de saison de pâturage et début d'hiver pour les chevaux d'élevage.

Des optimums variables

À chaque type de cheval correspond une note d'état corporel moyenne idéale et adaptée à son activité. Pour les poulinières, les chevaux de dressage et d'obstacles, l'optimum se situe entre 3 et 3,5 ; pour un cheval de course, de complet ou d'endurance entre 2 et 2,5. Pour les chevaux à forts besoins (poulinière, poulain, cheval au travail), une note inférieure à 2,5 compromet la mise à la reproduction de la jument, induit la fonte musculaire du cheval au travail ou encore engendre des carences et un ralentissement de la croissance et du développement du poulain. À l'inverse, une note supérieure à 3,5 occasionne des difficultés de mises bas et des problèmes de fertilité, prédispose à l'ostéochondrose chez le poulain de sang, entraîne une baisse de performance sportive chez le cheval de compétition...

Un outil de simulation est disponible sur le site des haras nationaux (haras-nationaux.fr) pour estimer la note d'état corporel de son cheval.

CYRIELLE DELISLE

ÉQUI-PÂTURE

Le programme équi-pâture a pour ambition de promouvoir des pratiques efficientes afin de valoriser l'herbe dans l'alimentation du cheval et de pratiquer une vermifugation ciblée. Il a pour objectif d'accélérer le transfert et la vulgarisation des données de la recherche scientifique sur ces thématiques en diffusant des modes de conduite, des références technico-économiques et des outils de pilotage spécifiques aux équins.

La chronique ovine

Une astuce pour empêcher les agneaux de passer dans le couloir

Avec cette astuce simple à mettre en place, les agneaux qui se promènent dans le couloir d'alimentation bordé de cornadis, c'est fini ! L'aménagement est esthétique, silencieux et particulièrement efficace. Il est de plus peu couteux : 1,5 € par place de cornadis sans compter la main œuvre. L'aménagement est constitué de tuyaux de bâche d'enrubannage, de fer tor à béton et d'isolateurs de clôture électrique. Les brebis soulèvent le tube pour aller manger. Ce dernier descend lorsque la brebis n'est plus à l'auge et limite le champ de vision des agneaux sur le couloir. Ils ne sont ainsi plus incités à passer par le cornadis pour coloniser les auges.

Des dimensions précises à respecter



Ce système inventé par un éleveur a été primé au concours du Berger Futé du Techovin 2017

Cette astuce a été mise au point par le GAEC du Petit Poirat à Pindray dans la Vienne. Elle a reçu le premier prix du concours du Berger Futé organisé dans le cadre du Tech Ovin 2017. Jean Marie Deletre, l'inventeur aujourd'hui retraité, a trouvé les dimensions idéales de longueurs et de pose des morceaux de tuyaux adaptées à ses brebis après plusieurs essais. Romain Dauchier, l'un de ses deux successeurs, témoigne de l'efficacité du dispositif : «*même en fin de lactation, les agneaux ne passent pas sans avoir curé le parc*». Pour en savoir plus, les plans sont disponibles sur www.techovin.fr.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO)



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1445
VENDREDI 06 OCTOBRE 2017

La transmission à variation continue poursuit son envol

Faisant appel à leur propre technologie ou au spécialiste ZF, les constructeurs étendent leur offre en tracteurs équipés de transmissions à variation continue.

En vingt ans d'existence commerciale, la transmission à variation continue (couramment nommée CVT, de l'anglais Continuously variable transmission) a su s'imposer sur le marché des tracteurs. Ce succès n'était pourtant pas assuré lorsqu'à la fin des années 90, Fendt, suivi de Steyr, ZF et Claas se sont lancés dans l'aventure. Mais l'évolution des gestions électroniques faisant la liaison entre moteur et transmission, a mis en évidence tout l'intérêt de ces transmissions hydromécaniques qui permettent d'ajuster indépendamment régime moteur et vitesse d'avancement. La facilité et le confort de conduite ont fait le reste pour convaincre de plus en plus d'utilisateurs.

Au fil des années, la plupart des tractoristes ont lancé des modèles de tracteur équipés d'une transmission CVT, soit en faisant appel à ZF, soit en développant leur propre technologie. Si Fendt fait encore figure d'exception avec sa gamme 100 % Vario, certains segments sont dorénavant largement dominés par la CVT.

Près de 80 % des plus de 300 chevaux sont en CVT

Dans la catégorie des plus de 300 chevaux, les tractoristes estiment que la transmission CVT représente entre 70 et 80 % des ventes. Répartition peu étonnante au regard de l'offre, John Deere, Case IH et New Holland étant les seules marques à encore proposer une alternative à la CVT. À titre d'exemple, New Holland annonce que seulement 20 % des T8 sont vendus avec une transmission powershift. John Deere, qui a réinvesti dans sa transmission powershift, avance une répartition de 50/50 pour ses séries 7R et 8R.

Même si elle est moins marquée en termes d'offre, la tendance est similaire sur les puissances de 200 à 300 chevaux, où plus d'un tracteur sur deux vendus est équipé d'une CVT. Les différences sont plus marquées entre marques. Pour leurs nouvelles gammes de tracteurs de 270 à 300 chevaux, Case IH et New Holland ne proposent que la CVT. Toujours chez Case IH, 80 % des Puma à empattement long reçoivent une variation continue. Autre promoteur de la variation continue, Deutz-Fahr ne décline sa série 7 qu'en version TTV. À l'opposé, moins de la moitié des Massey Ferguson 7700 à gros châssis sont équipés d'une CVT.

Un développement plus récent sur les 4 cylindres

Pour les puissances inférieures à 200 chevaux, on observe une grande hétérogénéité. Les modèles de plus de 150 chevaux, majoritairement 6 cylindres, ont eu rapidement accès à la variation continue chez la plupart des tractoristes. Selon les estimations pas toujours concordantes de ces derniers, la CVT représenterait un quart à un tiers des ventes sur ce segment. Une marque comme John Deere, qui propose pourtant une offre conséquente en transmissions semi-powershift, réalise deux tiers de ses ventes en gros 6R et la moitié de celles des petits 6R en version Autopowr. Chez New Holland, plus d'un tiers des petits T7 sont vendus en version AutoCommand. En descendant sur les tracteurs 4 cylindres inférieurs à 150 chevaux, l'offre récente en modèles CVT rend leur développement plus limité. Mais leur croissance est rapide. Case IH réalise déjà la moitié de ses ventes de Maxxum avec les modèles CVX. La contrainte pour les tracteurs de plus faible puissance est l'impact du prix des transmissions CVT. Le surcoût est plus difficilement justifiable pour des tracteurs polyvalents qui sont plutôt utilisés sur des exploitations de polyculture élevage.

Constructeurs de Transmission CVT	Nombre de modèles de Transmission	Marques de tracteurs équipées
AGCO	7	Fendt, Massey Fergusson, Valtra et JCB
ARCO	1	Mc Cormick et Landini
CLAAS	2	Claas
CNH	4	Case IH et New Holland
JOHN DEERE	2	John Deere
SDF	1	Deutz-Fahr, Lamborghini et Same
VALTRA	1	Valtra
ZF	16	Claas, John Deere, Kubota, Mc Cormick et Landini, Deutz-Fahr, Lamborghini, Lindner, Case IH

L'offre en transmissions à variations continue



Deutz-fahr

La variation continue ne profite oas aux gros tracteurs, toutes les puissances sont concernées.



M.Portier

Avec son tracteur 1000 Vario, fendt propose une nouvelle déclinaison de sa transmission Vario autorisant une gestion indépendante du transfert de la puissance aux ponts avant et arrière.

Un positionnement haut de gamme un peu plus nuancé

Le positionnement haut de gamme des versions CVT, qui est la norme pour les tracteurs de forte puissance, ne permet pas de démocratiser cette technologie sur les moins de 150 chevaux. C'est pourquoi les tractoristes déclinent des modèles CVT à l'équipement moins élitiste. Le récent Fendt 300 Vario est vendu pour moitié dans la finition Pro qui fait l'impasse sur les distributeurs électrohydrauliques et le terminal Vario. De même, Massey Ferguson propose sa transmission Dyna-VT avec deux niveaux de finition, dont la première, milieu de gamme, représente 40 % des ventes. La récente gamme T6 AutoCommand de New Holland peut désormais recevoir des distributeurs à commande mécanique. Claas décline désormais ses modèles à transmission CMatic avec une finition intermédiaire CIS+.

Enfin, pour répondre à des utilisations ciblées sur les exploitations d'élevage ou spécialisées, Fendt, mais aussi Same-Deutz Fahr, Argo et Lindner étendent la variation continue à des petits tracteurs avec des transmissions spécialement conçues.

MICHEL PORTIER

La semi-powershift n'a pas dit son dernier mot

Face au succès de la CVT, les tractoristes font évoluer leurs transmissions semi-powershift et powershift, afin de faire progresser leur niveau d'agrément. Les gestions électroniques affinées permettent un meilleur ajustement des changements automatiques de rapport et une personnalisation des réglages, afin d'obtenir un comportement se rapprochant des transmissions CVT. John Deere est le seul constructeur à mettre encore des moyens sur la powershift en proposant sa récente transmission e23. Du côté des semi-powershift, le secteur est plus dynamique. John Deere avait créé la sensation avec sa transmission à double embrayage DirectDrive sur la série 6R. Il est désormais rejoint par CNH qui vient de présenter sa propre transmission à double embrayage pour les tracteurs Maxxum de Case IH et T6 de New Holland. Les autres fournisseurs ne sont pas en reste. ZF a présenté l'an dernier sa nouvelle semi-powershift robotisée à 5 gammes et 6 rapports sous charge qui équipent les séries 6 et 7 de Deutz-Fahr, ainsi que le X7.6 de McCormick. Chez les autres marques comme Valtra, Massey Ferguson et Claas (ces deux dernières partageant la même transmission issue du GIMA), les semi-powershift bénéficient de nouvelles fonctionnalités comme le régulateur de vitesse, l'arrêt à la pédale de frein sans débrayer ou encore le Park-Lock.

fendt.fr

FENDT



Nouveau Fendt 500 Vario

Votre avenir. Vos Perspectives.

Dans un monde où l'anticipation et le sens de la perspective posent les bases d'un avenir maîtrisé et serein, le nouveau Fendt 500 Vario vous positionne de fait en avance sur votre temps. Portant dans la base même de son concept les notions de polyvalence et de rentabilité dans le segment des tracteurs de 150 Ch, le nouveau 500 Vario vous en offre encore plus en se parant à présent des derniers raffinements technologiques de ses aînés. Naturellement, pour les applications les moins exigeantes en matière de technologie, la version Power vous permet de vous concentrer sur l'essentiel tout en bénéficiant des avantages Fendt.

Plus d'informations sur www.fendt.com/500

BOUCHERON SAS
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
21 Vénarey-les-Laumes **03 80 97 01 50**
et son agent :
BSA 89 Cussy les Forges **03 86 33 11 24**

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08**
89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
AGRITECH 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

PLUS D'INFOS

• NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS •

Arbos

La série 5000 pour l'Europe


M. Portier

Le constructeur chinois Foton-Lovol met à profit son usine italienne dédiée jusqu'à présent à la marque Goldoni, pour produire sa gamme de tracteurs Arbos série 5000. Les trois modèles sont motorisés par un 4 cylindres 3,4 l fourni par Kolher. Ce bloc répond à la norme Tier 4f par l'intermédiaire d'un DOC et d'un SCR. Deux niveaux de finition sont proposés. Le premier, Global, est doté d'une transmission mécanique (30/30) à trois gammes et cinq rapports complétés par un doubleur. En finition Advanced, la transmission reçoit un tripleur en marche avant (45/15) et un inverseur sous charge avec embrayage multidisque à bain d'huile. La série 5000 offre jusqu'à quatre régimes de prise de force. La cabine à quatre montants s'illustre par son pare-brise panoramique arrondi. Dans l'habitacle, le tableau de bord intègre, selon la version, un affichage numérique de 7 pouces.

Modèle : 5100, 5115, 5130
Puissance maxi : 102, 122, 136 ch
Hydraulique : C. O. 70+40 l/min
Relevage (av/ar) : 2 / 4,4 t

Case IH

Le Puma file droit


L. Vimond

Case IH fait évoluer le confort des Puma à la hausse avec une suspension de pont avant revue, intégrant un double accumulateur pour un confort accru. De 13 t, le PTAC monte à 13,65 t sur le Puma Multicontroller et à 14 t sur le Puma CVX. Par ailleurs, les Puma 185 Multicontroller et CVX et les modèles supérieurs peuvent désormais être équipés de l'Adaptative Steering Control, qui permet de réduire le nombre de tours de volant : trois réglages d'usine sont proposés sur le terminal, ainsi qu'un quatrième personnalisable.
Grâce à un nouvel orbitrol, la nouvelle fonction Reactive Steering permet, une fois engagée, de remettre les roues en ligne droite lorsqu'on lâche le volant.

Claas

L'Axion 800 s'offre un écran tactile


Clasas

Après les Axion 900 et Arion 500-600, c'est au tour de l'Axion 800 d'accueillir le nouveau terminal Cebis tactile 12 pouces. Basé sur une navigation intuitive, l'écran affiche une barre de menu verticale à droite, un bandeau en bas avec les infos de base, une colonne divisée en trois et un affichage principal pour le champ ou la route. Une molette et trois boutons sur l'accoudoir permettent de se passer de l'écran tactile pour les habitués de l'ancien Cebis. En parallèle, le levier CMotion accueille de nouvelles touches de fonctions personnalisables. Ce nouveau terminal ne sert qu'aux réglages du tracteur. Pour les fonctionnalités liées au GPS ou le pilotage Isobus, Claas conserve sa console S10.
Déclinaison intermédiaire entre la Cebis et la CIS, la nouvelle finition CIS + reprend l'accoudoir CIS, auquel viennent se greffer des fingertips pour les distributeurs électrohydrauliques. Le joystick Electropilot gagne également deux boutons pour piloter l'inverseur de la main droite. Proposée en base sur les modèles à transmission CMatic, la CIS + se démarque également par son écran couleur 7 pouces non tactile intégré au montant droit.
L'attelage arrière des Axion 800 intègre une échelle à glissière (ISO 500) autorisant de nombreuses configurations d'attelage, dont deux positions de barre oscillante avec une charge admissible de 4 t. Ces tracteurs reçoivent par ailleurs des feux de croisement à leds (de série sur Cebis), un freinage pneumatique de remorque avec dessiccateur d'air et de nouveaux rétroviseurs grand angle

Deutz-Fahr

La série 6 complétée par les 4 cylindres


G.Coisel

Lancée l'été dernier avec les modèles 6 cylindres, la série 6 accueille désormais six nouveaux modèles 4 cylindres reprenant les codes stylistiques de leurs aînés avec un capot fin et agressif. Ceux-ci se séparent en deux catégories de trois modèles : les 6.4 et les 6 TTV. Les premiers reprennent la base des modèles 6 cylindres, avec comme principale différence un empattement raccourci obtenu par l'implantation du bloc 4 cylindres 4,1 l. Les seconds, moins puissants avec un bloc 3,6 l, sont construits sur la base de la série 5 TTV qui disparaît au passage. Ces deux moteurs répondent à la norme Tier 4f à l'aide d'une combinaison EGR + DOC + SCR pour le 3,6 l, à laquelle s'ajoute un FAP sur le 4,1 l.
Les trois modèles 6.4 adoptent la nouvelle transmission semi-powershift (30/15) à 5 gammes et 6 rapports sous charge (3 en marche arrière). En version RCshift, elle reçoit un passage de gammes robotisé et trois modes de fonctionnement : manuel, semi-auto et full-auto. Ils sont également déclinés en version TTV avec la variation continue ZF Eccom 1.5. Ces tracteurs disposent de la dernière génération de cabine MaxiVision désormais complètement séparée du compartiment moteur pour une meilleure isolation et une plus grande surface vitrée. Trois versions de toit vitré sont disponibles. Du côté des commandes, les TTV conservent leur accoudoir multifonction (en option sur les RCshift). En version semi-powershift, le levier de vitesse susbiste, tandis que la RCshift adopte un joystick multifonction. Le terminal i-Monitor se décline en deux dimensions 8 ou 12».
Les trois modèles 6 TTV adoptent la transmission à variation continue SDF à deux gammes, ces dernières étant désormais à passage électrohydraulique. Par rapport à la série 5 TTV, ils gagnent en capacité de relevage et en performances hydrauliques. Ces tracteurs conservent la cabine des séries 5, avec quelques évolutions : joystick multifonctions, nouveau tableau de bord, terminal i-Monitor 8» et éclairage leds en option.

Modèle : 6155.4, 6165.4, 6175.4- **Poids à vide :** 7 080 à 7 940 kg
Puissance maxi (maxi avec boost) : 156, 164 (171), 171 ch
Hydraulique : CO 84 l/min, LS 120 ou 160 l/min
Relevage (av/ar) : 4 110/6 200 (9 700 en option) ou 9 200 (TTV) kg
Modèle : 6120 TTV, 6130 TTV, 6140 TTV
Puissance maxi (maxi avec boost) : 126, 130 (135), 136 (143) ch
Hydraulique : CO 90 l/min ou LS 120 l/min
Relevage (av/ar) : 2 880/7 000 kg



• NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS •

JCB
Les Fastrac 8000 font peau neuve


JCB

Les tracteurs Fastrac 8000 sont renouvelés à l'occasion des 25 ans du concept. Les deux modèles se démarquent esthétiquement par leur capot effilé et leur cabine, issue des Fastrac 4000. La position centrale de cette dernière libère de la place sur la sellette pour différents types d'outils (trémie, pulvérisateur…). Côté motorisation, le Fastrac 8000 reçoit un bloc 6 cylindres Agco Power de 8,4 litres répondant aux normes antipollution Tier 4f, en adoptant un DOC et un SCR. Comparée à l'ancienne génération, la puissance a été augmentée de 14 % pour le plus gros modèle. Le concept du Fastrac bénéficiant d'un châssis intégral suspendu reste inchangé. Idem pour le système de freinage à disques externes à double étrier et son système ABS. La direction mécanique avec boîtier d'assistance hydraulique évolue, laissant place à une direction 100 % hydraulique avec deux orbitrols pour garantir la sécurité. Le Fastrac 8000 bénéficie de nouvelles dimensions de pneumatiques et de différentes voies atteignant 3 mètres. Enfin, bien que le Fastrac soit homologué d'usine T1b à 65 km/h, le Code de la route français impose toujours au conducteur de ne pas dépasser les 40 km/h.

Modèle : Fastrac 8290 et 8330
Puissance nominale : 280 et 335 ch
Puissance maximale : 306 et 348 ch
Relevage (ar/av) : 10 000/3 500 kg

John Deere
Les tracteurs 6R atteignent les 300 chevaux


M. Portier

John Deere complète sa série 6R par le haut avec deux nouveaux modèles 6230R et 6250R. Ce dernier atteint une puissance de 300 ch avec le boost, lui procurant un rapport poids/puissance de 31 ch/kg particulièrement adapté aux applications de transport. Le moteur 6,8 litres, équipé de deux turbos et d'un système de dépollution combinant EGR, DOC, FAP et SCR, bénéficie d'un nouveau pack de refroidissement et d'un nouveau filtre à air avec admission d'air le long du montant gauche de la cabine. Le capot moteur est rehaussé de 10 cm, tout comme la cabine, afin de préserver la visibilité. Outre ces évolutions sur le moteur, ces deux tracteurs adoptent des composants redimensionnés pour passer la puissance. Cela s'accompagne d'une progression de l'empattement (2,90 m) et de la capacité du réservoir de GNR (470 l). Uniquement proposés en version Autopowr, ils disposent d'une transmission à variation continue spécifique (Eccom 2.9 de ZF). Elle offre un régime moteur de 1 300 tr/min à 40 km/h. Le circuit hydraulique load sensing gagne en performance, délivrant un débit de 160 l/min à un régime moteur de 1 500 tr/min, pour alimenter jusqu'à 6 distributeurs arrière et trois blocs de distributeurs latéraux. Cela participe à l'accroissement de la capacité des relevages arrière et avant. Pour plus de confort et de stabilité au transport, le nouveau pont avant suspendu s'inspire de celui des 7R. La cabine à 5 montants (en option), équipée d'une porte moins imposante à gauche, accueille un nouveau joystick multifonction baptisé CommandPro. Proposé en option, celui-ci offre plusieurs modalités de pilotage de la transmission. Son mouvement d'avant en arrière permet d'ajuster la vitesse et d'inverser le sens de marche en appuyant sur la gâchette. Un mouvement en butée permet d'atteindre automatiquement la vitesse maxi ou d'arrêter le tracteur sans utiliser les freins dans la limite de la capacité de retenue de la transmission. En basculant le levier vers la gauche, il est possible d'ajuster très précisément la vitesse à très faible allure (rampante). Un bouton sert à sélectionner les trois niveaux d'accélération. Deux boutons sont dédiés aux deux vitesses mémorisées qui s'enclenchent par une impulsion du levier sur la droite. Les autres boutons, répartis des deux côtés du levier, offrent onze fonctions personnalisables depuis le terminal. Ce joystick peut également être configuré pour piloter un outil isobus. Ces deux 6R inaugurent par ailleurs un pack de connectivité avec les applications MyJobsConnect et MyJobsManager, offrant des outils pour le suivi des travaux et d'opérateurs en temps réel, depuis un smartphone ou une tablette. John Deere y inclut un système de navigation développé spécialement pour l'agriculture, prenant en compte toutes les voies de circulation empruntables avec un véhicule agricole, les restrictions liées au gabarit… Cette navigation optimise également les chantiers en prenant en compte les distances entre différents véhicules.

Modèle : 6230R et 6250R - **Puissance nominale :** 230 et 250 ch - **Puissance maxi avec boost :** 280 et 300 ch - **Hydraulique :** LS 160 l/min à 1 500 tr/min - **Relevage (ar/av) :** 5/10,4 t - **Pdf :** 540/540E/1000 ou 540E/1000/1000E - **Poids :** 9,3 t - **PTAC :** 15 t

Kubota
Troisième version pour les MGX


Kubota

Les tracteurs de la gamme MGX-III se distinguent de leurs aînés par la cylindrée de leur moteur 4 cylindres : 3,8 l ou 6,1 l, suivant les modèles. La transmission semi-powershift à huit rapports se démarque par l'Intellishift qui permet la gestion automatique de la vitesse d'avancement. La gamme accède également au dispositif de demi-tour rapide, éprouvé sur d'autres modèles de la marque. Dès que l'angle de braquage dépasse 35°, la vitesse des roues avant augmente automatiquement pour un rayon de braquage plus court. Le pont avant suspendu est désormais disponible, en option, sur tous les modèles. Enfin, deux nouveaux modèles de chargeurs, LA1955 et LA2255, font leur apparition au catalogue pour cette gamme de tracteurs.

Modèle : M95GX-III, M105GX-III / M115GX-III, M125GX-III, M135GX-III
Cylindrée : 3,8 / 6,1 l
Puissance nominale : 104, 111 / 123, 133, 143 ch
Hydraulique : 76 / 82 l/min - **Relevage :** 5 000 / 6 100 kg
Empattement : 2,45/2,69 m - **Poids :** 4 300 / 5 030 kg

L'autoguidage sur la M7001

Kubota propose le prééquipement d'autoguidage sur les finitions haut de gamme (Activ) de ses tracteurs M7001. À cela, se combine une offre de solutions de guidage dGPS, d'une précision de 20-30 cm, ou RTK (mobile ou balise) pour une précision centimétrique. Ces tracteurs peuvent également bénéficier de la coupure de sections intégrée et de la modulation de semences, d'engrais, de phytos, etc.


L. Vimond



AGRI 45	45 St Hilaire sur Puiseaux	**02 38 94 92 54**
BSA	89 Cussy les Forges	**03 86 33 11 24**
Ets PARIGOT	89 Ligny-le-Chatel	**03 86 47 43 62**

• NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS •

Massey Ferguson
Les tracteurs 8700 atteignent les 400 chevaux


Massey Ferguson

La gamme de tracteurs 8700 est complétée par le haut avec l'arrivée du modèle 8740. Ce dernier se démarque par sa puissance de 400 ch, son poids à vide de près de 11 tonnes et son nouveau terminal. Le Datatronic 5 s'apparente à une tablette, tant sur le plan esthétique qu'ergonomique. Sa taille atteint désormais 9 pouces et est compatible Isobus. Quatre options font leur apparition : l'Auto-Guide pour le guidage, l'AgControl pour la gestion de coupure des tronçons, le TaskDoc pour le recueil et le transfert des données de travail, et enfin l'AgCommand pour le suivi de machine par télémétrie.
Côté motorisation, le bloc Agco Power bénéficie d'un rattrapage du jeu de soupapes hydraulique automatisé, dans un souci d'économie des coûts d'entretien. Le système de refroidissement fait également peau neuve, avec une séparation du flux d'air froid entrant. Une partie est dirigée vers l'intercooler et le dessus du moteur, tandis que le reste est orienté vers les radiateurs du moteur et de la transmission. Le remodelage de la forme du capot profite à la visibilité sur l'avant. Enfin, les travaux de nuit sont facilités par une ceinture optionnelle de 18 phares à leds.

Puissance maxi : 400 ch - **Puissance maxi boostée :** 405 ch
Cylindrée : 8,4 l - **Poids à vide :** 10,8 t - **PTAC :** 18 t
Capacité relevages (av/ar) : 5 000/12 000 kg
Régimes PDF : 540Eco/1000 ou 1000/1000Eco
Circuit hydraulique : LS - 205 l/min à 200 bars

Mc Cormick
Les X7.6 changent de moteur et de transmission


Mc Cormick

Les quatre modèles X7.6 PS-Drive adoptent une nouvelle motorisation conforme à la norme Tier 4f. Le bloc 6 cylindres FPT 6,7 l reçoit désormais une combinaison DOC + SCR et délivre une puissance de 143 à 225 ch, selon les modèles. La nouvelle transmission semi-powershift ZF offre dorénavant 5 gammes robotisées et 6 rapports sous charge. La nouvelle gestion électronique permet de moduler automatiquement les rapports, une fois un régime ou une vitesse déterminés. La fonction Stop & Action permet de stopper le tracteur uniquement à la pédale de frein, puis de réavancer en relâchant celle-ci. En cabine, le terminal tactile couleur 12 pouces accède à de nouvelles fonctions : caméra arrière et nouveau totalisateur de tâches

New Holland
Huit rapports sous charge sur les T6


New Holland

Avec la Dynamic Command, New Holland propose une nouvelle transmission à trois gammes robotisées et double embrayage sur les T6.145, T6.155, T6.165 et T6.175. Les rapports pairs et impairs sont sur deux arbres différents et pilotés par deux embrayages distincts pour un passage en douceur. Cette nouvelle transmission dispose de la sélection automatique du rapport le plus adapté lors des changements de gamme, du débrayage automatique lorsqu'on presse la pédale de frein (avec réembrayage lorsqu'on lâche celle-ci), du paramétrage du régime moteur seuil pour le changement automatique de rapports, ou encore du régulateur de vitesse avec sélection du rapport le plus sobre possible. À cela, s'ajoute la fonction Kick Down qui rétrograde automatiquement lorsqu'on met le pied au plancher pour des besoins de puissance ponctuels. L'opérateur peut également régler la réactivité de l'inverseur selon trois niveaux.
En cabine, le conducteur a le choix entre deux configurations d'accoudoir SideWinder II, à distributeurs mécaniques ou électrohydrauliques. La poignée multifonction CommandGrip se définit quant à elle en deux versions, fixe ou à impulsions.
Par ailleurs, le CustomSteer permet de réduire jusqu'à un tour de volant le braquage de butée à butée.
Enfin, ces tracteurs peuvent se décliner en version Isobus classe 3, une presse à balles rondes compatible pouvant alors stopper le tracteur pour le liage.



• NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS • NOUVEAUTÉS •

Same-Lamborghini
Coup de jeune pour les Explorer et les Strike


Same

Les gammes de tracteurs Explorer, aux couleurs Same et Strike, pour la marque Lamborghini, se différencient de leurs aînés par une nouvelle version de leur motorisation FarMotion (3 ou 4 cylindres). Cette dernière répond aux normes Tier 4f à l'aide d'une vanne EGR et d'un système SCR. Par ailleurs, la cabine adopte un système original de suspension Hydro-silentbloc. Les silentblocs enferment un fluide, placés sous la partie centrale de la cabine. Ce dispositif, au tarif attractif, a pour avantage d'améliorer l'amortissement sans rehausser la cabine. Côté hydraulique, une nouvelle double pompe hydraulique de 90 l/min à la demande, fait son apparition. Enfin, un coupe-batterie électrique fait son apparition à gauche du tableau de bord.

Modèle : Explorer et Strike 80LD, 90LD, 90MD/100MD, 110MD, 110HD, 110HD
Nombre de cylindres : 3 / 4 - **Cylindrée :** 2,9/3,85 l
Puissance maxi : 75, 87, 87/97, 106, 106 et 116 ch
Empattement : 2,3 ; 2,3 ; 2,3/2,4 m

BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



AGRILISMAT, AGRIBAILMAT
INVESTISSEZ DANS DU MATÉRIEL
À LA HAUTEUR DE VOS AMBITIONS

Nous savons que le choix du bon matériel est essentiel pour votre activité agricole. Au-delà d'une simple proposition de financement, nos conseillers Banque Populaire se tiennent à votre disposition afin d'optimiser l'investissement que cela représente.

Rencontrez votre conseiller ou connectez-vous sur **bpbfc.banquepopulaire.fr**
#LaBonneRencontre

BANQUE & ASSURANCE

BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
ADDITIONNER LES FORCES, **MULTIPLIER LES CHANCES**

BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 € – Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris n° 493 455 042 – BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08 045 100 – Réf. : 09/2016 – Crédit photo : Corbis –

Valtra
Trois empattements et deux moteurs pour les A4


Valtra

Après les S4, T4 et N4, la série de tracteurs A4 complètent la quatrième génération en adoptant les mêmes codes stylistiques. Assemblés en Finlande, les sept modèles sont motorisés par un bloc Agco Power 3 ou 4 cylindres (3,3 ou 4,4 l) répondant au Tier 4f, grâce à un ensemble DOC + SCR particulièrement compact intégré sous la cabine (sauf le A75 qui en est dispensé). Issue de la banque d'organe du groupe Agco, la transmission mécanique à deux gammes et six vitesses est pour l'instant la seule proposition. Elle est complétée en option par un inverseur électrohydraulique (avec réglage de l'agressivité) et des vitesses rampantes. La série A propose trois empattements : court pour les 3 cylindres, moyen et long pour les 4 cylindres. Ces différents empattements s'accompagnent d'une capacité de relevage croissante, tout comme le débit hydraulique. La nouvelle cabine à six montants propose un espace généreux pour cette catégorie de tracteurs. La visibilité sur l'avant est facilitée par un pare-brise arrondi et un large toit vitré. Les commandes regroupées sur la console de droite et le montant droit proposent un relevage électronique et une sélection électrique des trois régimes de prise de force (540, 540E et 1000).

Modèle : A74, A84, A95/A104, A114/A124, A134
Empattement : 2,25/2,43/2,50 m - **Moteur :** 3 cyl/4 cyl/4 cyl
Hydraulique : CO 65/98/98 l/min
Relevage : 3/4,3/5,2 t - **Hauteur :** 2,65 à 2,75 m

Les N4 et T4 accèdent à l'accoudoir SmartTouch


M. Portier

Les trois plus gros modèles de tracteurs de la série N4 et l'intégralité des T4 accèdent désormais au nouvel accoudoir multifonction baptisé SmartTouch. Cet accoudoir s'illustre par son joystick ergonomique offrant 12 fonctions pilotées depuis le pouce. Le levier regroupe les commandes de transmission, de relevage arrière, deux distributeurs et deux séquences de bout de champ. À sa droite, est implanté un petit joystick pour l'hydraulique ou le relevage avant. En bout d'accoudoir, le nouveau terminal tactile de 9 pouces offre une navigation de type tablette. Très intuitif, il intègre un écran de paramétrage et un écran de travail, ce dernier étant configurable en plein écran ou en 4 parties. Il s'accompagne d'une nouvelle offre d'autoguidage, avec deux récepteurs au choix (Novatel ou Trimble) pour un maximum de compatibilités. Isobus, le terminal permet de piloter la coupure de tronçons et la modulation de doses.
Par ailleurs, la série T4 s'enrichit de deux nouveaux modèles, le T234D, disponible avec la finition Direct (transmission CVT) et le T254, décliné en finitions HiTech, Active et Versu (transmission semi-powershift). Quant à la série N4, elle passe désormais la barre des 200 ch, avec le N174 qui reçoit un boost additionnel activé pour des travaux à la prise de force ou au transport.

Modèle N174
Puissance nominale : 165 ch - **Puissance maxi boost 1** : 175 ch - **Puissance maxi boost 2 :** 201 ch
Modèle T234D, T254
Puissance nominale : 220, 235 ch - **Puissance maxi boost** 1 : 230, 250 ch
Puissance maxi boost 2 : 250, 271 ch



Présentation à Montéteau

Un Innov SV Pro version Bourgogne

SV PRO a organisé son désormais traditionnel rendez-vous au champ en alternance tous les deux ans avec Innovagri, le 8 septembre dernier. Cette édition 2017, perturbée par une météo incertaine, a pris une dimension plus importante.



Les clients d'Axe Equipement étaient en effet invités à cet évènement, une invitation logique depuis le rapprochement annoncé cet été des deux concessions John Deere. Toutes les équipes de la concession se sont investies pleinement pour organiser cette présentation.

Reprenant le concept proposé en 2015, Michael Badault, directeur général de la concession de Monéteau et Aurélien Chenu, directeur commercial, ont organisé cette présentation dynamique de matériels autour des stands des principaux fournisseurs des magasins de la concession mais aussi de partenaires du monde agricole : assureurs, banquiers, organismes stockeurs et appros, concessionnaires automobiles et motos. Les organisateurs n'ont pas manqué de remercier ces partenaires qui ont contribué au succès de cet évènement.

Une cinquantaine de matériels était exposée ou évoluait au labour, au travail du sol ou au semis. En 2015, Bednar arrivait chez SV PRO. Cette année, c'est Pottinger qui rejoint la concession, fruit de l'harmonisation des marques voulue par Michael Badault, Pottinger étant déjà distribué par Axe Equipement, tout comme Amazone qui était grandement représenté. Kverneland et Väderstad, partenaires de longue date, viennent compléter l'offre sol-semis de la concession de Monéteau. Autre arrivée remarquée : les télescopiques Kramer. John Deere a signé en juin une alliance stratégique avec prise de participation dans Kramer-Werke GmbH. La gamme Kramer, composée 22 matériels de manutention dont 9 chargeurs télescopiques, est distribuée par le réseau John Deere aux couleurs et sous la marque Kramer.

Quelques nouveautés étaient à signaler chez Väderstad comme le semoir monograine Tempo, un semoir au débit impressionnant de 250 kg/ha à 15 km/h ou le semoir Rapid qui propose désormais 3 trémies pour séparer la ou les semences de l'engrais. Parmi la gamme John Deere, évidemment présentée au grand complet, la rampe en fibre de carbone qui équipait l'automoteur a suscité beaucoup de curiosité. Cette rampe est annoncée 6 fois plus solide et beaucoup plus légère qu'une rampe acier (jusqu'à une tonne de moins). L'accent était également mis sur les solutions de guidage et de transfert de données proposé par JD Link, des automoteurs vers le site de stockage de données MyJohnDeere.com. Comme à l'accoutumée, une soirée barbecue a permis aux clients, partenaires exposants et équipes de la concession de passer un moment convivial.

Tombola: Le gagnant de la tombola organisée par Terres de Bourgogne est Didier Solignat, agriculteur à Ormoy. Il remporte le panier de produits du terroir. Toutes nos félicitations.

▶ Des professionnels à votre service

ÉLIE RADIATEURS
FABRICATION - RÉPARATION
ÉCHANGE
VL - PL - AGRICOLE - TP
INDUSTRIEL
ZAE cap Nord - 11, Rue en Rosey - 21850 St Apollinaire
Tel. 03 80 68 80 90 - Fax 03 80 68 80 99 - elie-et-fils@orange.fr

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

Construction de case à ensilage ou à grain, sur mesure
• Modulable à l'infini • Autostable
• Stock disponible • Livraison possible
Schmit TP
Rue de la Creuse - 21400 VANVEY
Tél : 03 80 81 84 20 - contact@schmit-tp.com

L'Eleveur Bourguignon
PROMO RATELIER
AVEC OU SANS TOIT
12 à 14 places
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

QUAD POLARIS
SPORTSMAN 570
8 290 €TTC
6 908,33€HT*
*sans le coffre
Garage du Mouësse
Agent POLARIS The Way Out
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

ttb
Un textile, une technique, une solution...
1, Rue Amsterdam
(Av. de Paris)
89470 MONETEAU
03 86 46 36 14
03 86 46 26 36
- Bâches sur mesures
- Tunnels agricoles
- Bâches de benne
- Séparation de bâtiments
- Bâches de semoir
- Bâches de silo
- Réfection de sièges
- Housses de protection
- Location et vente de stands
ttb89.commercial@orange.fr - www.technotextiles89.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Kub 89

Une démonstration entre vignes et grandes cultures

Julien Demoly, Président de Kub 89, concession Kubota basée à Venoy (89), a organisé le 21 septembre dernier, une présentation aux champs de la gamme du constructeur japonais au travail du sol. Organisée sur les terres du domaine Foulley à Chichée, une trentaine d'agriculteurs et de viticulteurs ont pu essayer 4 tracteurs : un M7060 de 70 cv, un M110GX-II de 110 cv et deux M7001 (130 et 170 cv). Le M110GX-II est doté d'un moteur 4 cylindres et propose une transmission powershift à 8 rapports sous charge. Le M7131 développant 130 cv était présenté avec le Demeter d'Actisol de 3,50m, un déchaumeur à dent étroite qui respecte la structure des sols sans bouleverser les différents horizons. Un système à double ressort permet un travail en toute sécurité dans les terres caillouteuses. L'effet onde de choc transmis à la pointe améliore la fissuration en sol compact. Le M7171, le plus puissant de la gamme était présenté dans une configuration haut de gamme avec jumelage arrière, terminal Isobus et autoguidage Trimble. De nombreux visiteurs ont noté l'impression de puissance dégagée par l'ensemble déchaumeur à disques poussé Stub-front de Quivogne à l'avant (convenant bien pour des combinaisons au semis et à la préparation des terres) et le déchaumeur à 3 rangées de dents Kubota CU3300 à l'arrière. Malgré les conditions un peu humides, chacun a pu essayer (beaucoup pour la première fois) la transmission à variation continue K-VT et découvrir le confort de la finition Ambition : pont avant suspendu, cabine suspendue, relevage avant 3,5 T, relevage arrière 9T, accoudoir multifonction, terminal couleur tactile 12 pouces, circuit load sensing à centre fermé de 110 l/min et jusqu'à six distributeurs électro-hydrauliques. Rappelons également que depuis fin d'année 2015, les M7001 sont assemblés dans le Nord, à Bierne, dans une usine récemment inaugurée par le groupe.



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 20/09/2017	Bourg-en-Bresse 03/10/2017	St Christophe-en B. 27/09/2017	National 27/09 au 03/10/17
Vaches viande (V)	U	-	-	3,86 €	3,84 €
	R	-	3,50 €	3,58 €	3,48€
	O	-	3,15 €	-	3,19 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,25 €
	O	-	2,85 €	-	2,50 €
Vaches lait (L)	O	-	-	-	2,86 €
	P	-	2,25 €	-	2,53 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,50 €	4,17€
	R	-	3,75 €	3,89 €	3,59€
	O	-	3,10 €	-	3,15 €
Taureaux VML	URO	-	2,45 €	2,82 €	2,65 €

VML : *type viande , mixte et lait NC: Non communiqués*

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **03/10/2017**

Effectif total: 669 - Nombre d'invendus: 55 (8%)

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	U	200-250	-	-	-	
			250-300	2,91 €	3,11 €	2,99 €	+0,09
			300-350	2,73 €	2,91 €	2,86 €	=
			350-400	2,58 €	2,87 €	2,66 €	-0,10
			400-450	2,50 €	2,84 €	2,64 €	-0,04
			450-500	2,55 €	2,55 €	2,55 €	-0,05
		R	200-250	3,00 €	3,00 €	3,00 €	-
			250-300	2,80 €	2,90 €	2,86 €	+0,05
			300-350	2,52 €	2,81 €	2,73 €	-0,04
			350-400	2,51 €	2,66 €	2,58 €	-0,08
			400-450	2,43 €	2,56 €	2,54 €	-0,09
	F	U	250-300	2,72 €	2,78 €	2,75 €	=
			250-300	-	-	-	-
			300-350	2,62 €	2,85 €	2,70 €	-0,01
			350-400	2,51 €	2,67 €	2,63 €	-0,06
		R	250-300	-	-	-	-
			300-350	-	-	-	-

BROUTARDS: L'offre augmente et permet d'attirer davantage d'acheteurs aux débouchés divers et variés. Meilleure demande et cours en hausse dans les sujets de moins de 300 kg destinés essentiellement à être repoussés en France. Cours reconduits dans les sujets de 300 à 350 kg et léger tassement en 350/400 kg sauf pour ceux dont les rappels FCO exèdent 60 jours. Légère baisse également dans les sujets de 400 à 450 kg, et baisse marquée dans les plus de 450 kg habituellement destinés pour le marché italien qui reste passagèrement encombré faute de place.

LAITONNES : Vente rapide à des cours toujours satisfaisants.

Effectif total: 188 - Nombre d'invendus: 27 (14%)

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	R	300-350	2,55 €	2,68 €	2,59€	-
			350-400	2,12 €	2,44 €	2,32€	-
			400-450	2,31 €	2,43 €	2,37 €	-
	F	U	300-350	2,40 €	2,65 €	2,45 €	-0,16
			350-400	2,44 €	2,62 €	2,52 €	-0,04
			400 - 450	2,22 €	2,29 €	2,26 €	-0,15
			450 et +	2,07 €	2,27 €	2,24 €	-0,10
		R	300-350	2,09 €	2,30 €	2,18 €	-
			350-400	2,24 €	2,50 €	2,41 €	-

GÉNISSES : L'écart de prix se creuse entre les jeunes vaccinées et le reste de la catégorie.

Effectif total: 321 - Nombre d'invendus: 19 (5%)

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE				
VACHES CHAROLAISES	E	- 5 ans	2,26 €	2,82 €	2,42 €	=
		5 à 10 ans	2,07 €	2,35 €	2,23 €	
	U	- 5 ans	1,85 €	2,27 €	1,96 €	-0,06
		5 à 10 ans	1,75€	2,17 €	1,89 €	-0,06
		+ 10 ans	1,59€	1,97 €	1,75 €	-0,08
	R	- 5 ans	1,62 €	1,91 €	1,80 €	-0,08
		5 à 10 ans	1,48 €	1,90€	1,70 €	-0,05
		+ 10 ans	1,48 €	1,78 €	1,62 €	=
	O	5 à 10 ans	-	-	-	-
		+ 10 ans	0,89 €	1,55 €	1,36 €	-0,05
GÉNISSES	E	24 à 36 mois	2,26 €	2,76 €	2,44 €	-0,11
	U	24 à 36 mois	2,00 €	2,31 €	2,13 €	-0,06
	R	24 à 36 mois	1,78 €	2,01€	1,91 €	-0,06
TAUREAUX	U	+ 500 kg	1,54 €	1,67 €	1,62 €	-0,03
	R	+ 500 kg	-	-	-	-

VACHES ET GÉNISSES 3 ANS: Les bonnes vaches lourdes résistent difficilement tandis que les vaches âgées maigres subissent de plein fouet la baisse des cours du gras et la hausse des coûts d'alimentation.

TAUREAUX: Reconduction des cours.

Sicagemac (prix au kg vif)

Marché de Corbigny du 02/10/2017

	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Bovins (266)		
Broutards		
290 à 400 kg	830 - 1080	2,51 - 2,88
410 à 450 kg	1050 - 1180	2,51 - 2,75
Laitonnes		
300 à 340 kg	760 - 910	2,52 - 2,74
345 à 390 kg	910 - 1000	2,55 - 2,68
Génisses		
310 à 445 kg (16-24mois)	720 - 850	1,90 - 2,37
545 à 730 kg (24-36mois)	1290 - 1500	2,03 - 2,37
Taureaux		
895 à 1140 kg	1450 - 1950	1,58 - 1,74
Vaches		
Vaches légères	700 - 1100	
Vaches entre deux	1110 - 1260	
Vaches lourdes	1290 - 1540	

Placement rapide en broutards à des cours plus fermes en supérieurs. On notera un léger fléchissement des tarifs en lourds de plus de 430 kg. Vente suivie en femelles à des tarifs facilement de 430 kg. Bonne demande en taureaux en vaches maigres malgré des apports mois importants cette semaine les tarifs sont à peine reconduits en sujets supérieurs.

Bovins gras: 12
Peu de demande avec 50% d'invendus.

Informations Pour la foire aux veaux 06 82 43 85 21. Inscriptions à la Sicagemac 03 86 20 00 37

Prochain marché le 9 octobre aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79

Marché de Sancoins (18) du 20/09/2017

Broutards	U	R	O
200 kg	-	-	
200 à 250 kg	-	-	
250 à 300 kg	2,82	2,62	
300 à 350 kg	2,69	2,54	
350 à 400 kg	2,66	-	
450 à 500 kg	-	-	
Laitonnes	U	R	
150 à 200 kg	-	-	
200 à 250 kg	-	-	
250 à 300 kg	-	2,75	
300 à 350 kg	-	-	
Taureaux			
+ 500 kg	-	-	
Génisse			
(24-36 mois)	2,15	1,85	-
Vaches			
- 5 ans	3,90	3,72	-
+ 10 ans	-	1,70	-

Broutards - Laitonnes : Légère baisse en toutes catégories

Vaches : L'offre se tient, bonne demande dans les vaches lourdes



Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

Cotations Dijon 31/07 au 06/08/2017

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	-	-
350 kg	-	2,86 €	-
400 kg	-	2,82 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,66 €	-
500 kg	-	2,47 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,63 €	2,50 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,48 €	-

Tendance :
Marché calme et équilibré.

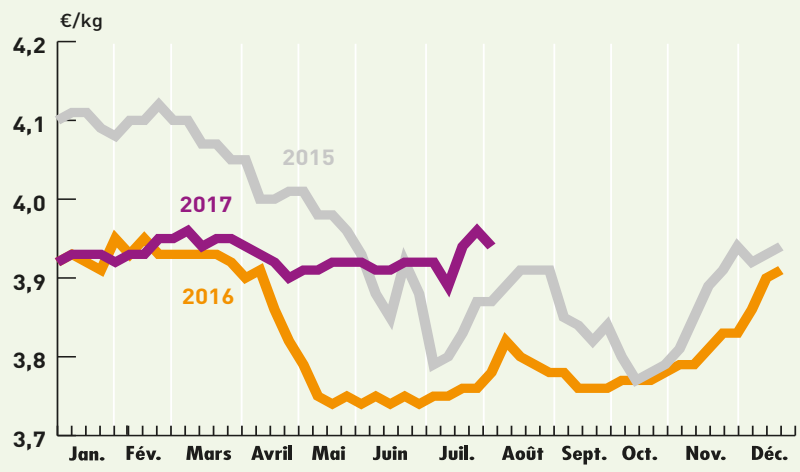
Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 31/07 au 06/08/2017

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	EU=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	4,02 €	3,97 €	3,80 €	-		
Races mixte	-	3,46 €	3,45 €	3,43 €	-	
Races lait				-	-	3,16 €
Bœufs	EU=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	- -	-	-		-	-
Races mixte	- -	-	-	-	-	
Races lait					-	-
Vaches	U=U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,04 €	3,90 €	3,80 €	3,55 €	-	
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,02 €	3,89 €	3,79 €			
Limousine -10 ans +350 kg	- -	-				
Races mixte			3,33 €	3,25 €	-	
Races lait				-	-	2,93 €
Génisses	U=U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	- -	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,56 €	4,29 €	4,06 €	3,94 €		

Tendance : Commerce calme surtout moins d'offre en JB.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 31/07 au 06/08/2017

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,02 €	4,02 €	-	-				
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,56 €	4,08 €	3,96 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,92 €	3,83 €				
Races mixte					3,33 €	3,40 €		
Races lait						-	2,93 €	2,87 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,63 €	4,46 €	4,14 €	4,03 €				

Tendances

SEM. 32/2017

Bovins de boucherie

La consommation n'est pas au rendez-vous, notamment dans les zones de villégiature du sud du pays où les températures caniculaires ont fortement pesé sur la vente de produits carnés. La Côte d'Azur est un moteur important en période estivale. La boucherie traditionnelle est en forte baisse d'activité, car une grande partie de leur clientèle est en vacances.
Sur les marchés, l'offre se montre suffisante pour les besoins des abattoirs. Les échanges sont calmes avec des tarifs qui peinent à se maintenir dans les très bonnes génisses, ainsi que pour les bonnes vaches Charolaises jeunes et viandées. Les besoins sont faibles pour les vaches lourdes, convenant à la coupe pour les GMS sur les zones de villégiatures. Les animaux en manque de viande et de finition sont délaissés et dévalorisés. En réformes laitières, le recul de l'offre oblige les abatteurs à concéder quelques légères plus-values. Les courants d'affaires devraient s'activer après le 15 août avec une reprise de l'ensemble des professionnels pour débuter l'approvisionnement de la rentrée septembre de la restauration hors foyers. En jeunes bovins, le recul de l'offre confirme la tendance à la reprise.

Broutards

Avec la période de congés d'été concentrés autour des 15 premiers jours d'août de nombreuses structures commerciales sont à l'arrêt. Les quelques opérations commerciales se font dans de bonnes conditions compte tenu de la faiblesse des apports sur les marchés. Les tarifs se maintiennent sans difficulté dans les bons mâles Charolais ou Limousins. Les animaux de second choix sont sans changement. En femelles, la demande reste suivie dans les bonnes Charolaises recherchées pour l'export sur l'Italie. Le placement est laborieux dans la moyenne marchandise à destination de l'Espagne.

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'offre reste largement suffisante pour couvrir les besoins des intégrateurs à cette période de l'année. Les gros opérateurs maintiennent une très forte pression sur les prix avec un tri sévère dans les lots de veaux Frisons, Abondances ou Montbéliards. En croisés laitiers, le mauvais commerce se poursuit face à une offre trop abondante pour les besoins. La tendance est morose et si les bons sujets U trouvent des tarifs stables, la marchandise commune est sévèrement triée et les cours sont malmenés. Dans les très bons veaux jaunes, les tarifs sont globalement reconduits. ■

Laurent Chupin

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **25/09/2017**

Effectif total: 1008 - Nombre d'invendus: 208 (20%)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Le déficit de consommation enregistré depuis quelques semaines pèse lourdement sur les tarifs. Le niveau des importations, le faible pouvoir d'achat des ménages sur cette fin de mois et les conditions météorologiques n'arrangent rien. baisse des tarifs dans toutes les ctégories avec des invendus dan sles agneaux lourds.		U	de 32 à 38 kg	2,72E	3,03 E	2,88 E	-
			de 38 à 44 kg	2,46 E	3,23 E	2,80 E	-
			de 44 à 50 kg	2,34 E	2,86 E	2,65 E	-
			→ 50 kg	2,12 E	2,38 E	2,30 E	-
		R	de 32 à 38 kg	2,45 E	2,99 E	2,68 E	-
			de 38 à 44 kg	2,28 E	2,72 E	2,47 E	-
			de 44 à 50 kg	2,19 E	2,51 E	2,30 E	-

Effectif total: 193 - Nombre d'invendu: 4 (2%)

				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
	M		(M)	0,96 E	2,07 E	1,50 E	-
BREBIS : Recul saisonnier des tarifs	F	U	→ 60 kg (F)	1,06 E	1,18 E	1,14 E	-
			← 60 kg (F)	-	-	-	-
BÉLIERS: Pas de changement		R	→ 60 kg (F)	0,74 E	1,04 E	0,98 E	-
		O	← 60 kg (F)	-	-	-	-

Effectif total: 6

			CAPRINS - F - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
CAPRINS : Pas de changements.	F	O	21 E	34 E	-	-

Effectif total:

			AGNEAUX MAIGRES - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
AGNEAUX : Idem agneaux de boucherie.	R	25-35 kg	48 E	94 E		-

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 02/10/2017*

Ovins : 273	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	90 - 96	2,79 - 2,82
Agneaux gras - 44 kg	110 - 127	2,61 - 3,03
Agneaux gras + 44 kg	100 - 145	2,08 - 3,13
Brebis	40 - 101	0,88 - 1,22

Vente plus active en bons agneaux à des tarifs plus fermes, peu d'invendus. Cours reconduits en brebis. vente totale.

Prochain marché le lundi 16 octobre aux horaires habituels.

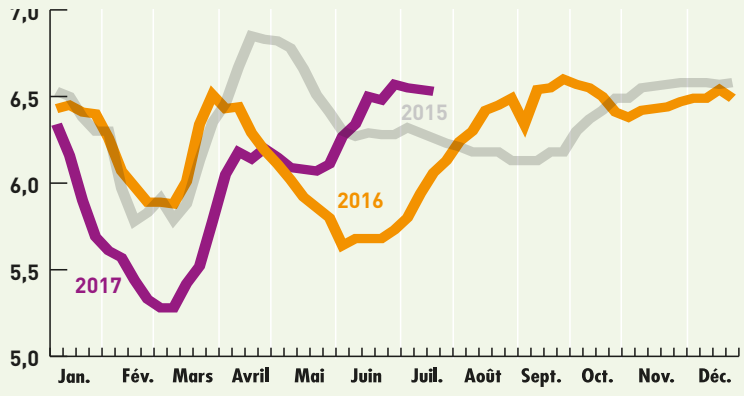
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 31/07 au 06/08/2017*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,81 €**	**6,24 €**
Couvert	16-19 kg	**6,99 €**	**6,71 €**	**6,16 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,83 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 31/07 au 06/08/2017*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,53 €	**6,53 €**	**2,45 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 25/09/2017 au 01/10/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,81	6,76	6,09	-	-	-	-
	Var.		0,01	0,02	-0,03				
	R	6,40	6,49	6,49	-	6,68	6,79	6,75	-
	Var.	-0,02	-0,02	-0,04		-0,09	-0,02	-0,11	
	O	-	-	-	-	6,42	6,39	-	-
	Var.					-0,03			
3 (couverts)	U	-	6,67	6,66	5,88	-	6,76	6,69	6,11
	Var.		0,03	=	0,07		-0,08	0,04	0,07
	R	6,39	6,46	6,44	5,80	6,86	6,76	6,58	6,04
	Var.	0,06	0,01	-0,02	0,03	0,09	0,05	=	-0,05
	O	-	5,70	-	-	6,33	6,32	6,23	-
	Var.		-0,41			-0,05	-0,04	-0,03	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	5,05	-	-	5,85	5,60	-
	Var.						-0,03	0,01	
	O	-	-	-	-		5,83	-	-
	Var.								

Zone nord : Agneaux : Cours reconduits dans un marché peu actif. Brebis : Marché équilibré. **Zone sud :** Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 2 octobre) :
«Marché actif et cours facilement reconduits»

Porcins

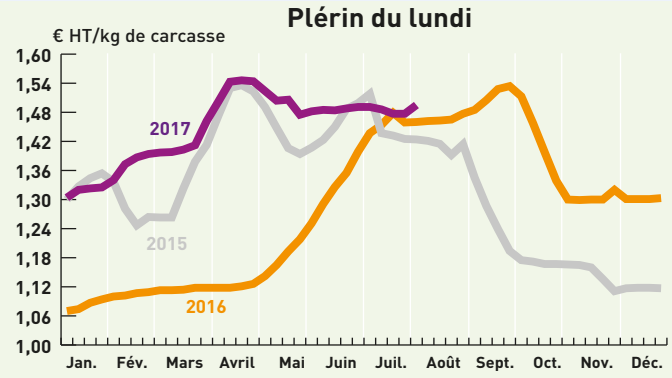
Porcs charcutiers cadran de Plérin (5 934 porcs présentés) *Cotations du lundi 7 août 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,495 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 28/07 au 03/08/2017*

1,67 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 31/07 au 06/08/2017*

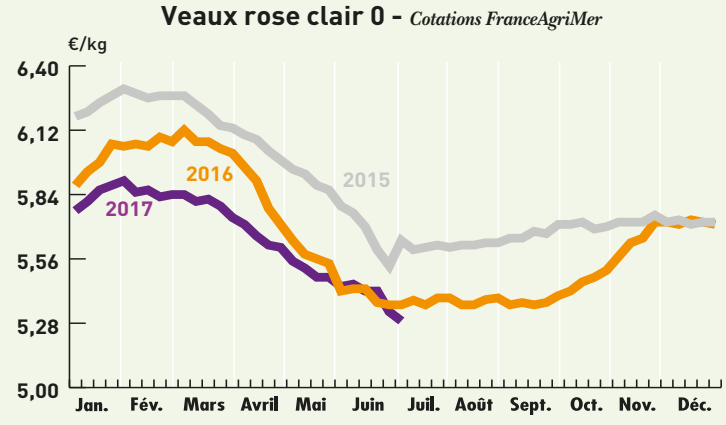
Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,18 €**	-	-
U	-	**6,90 €**	**4,94 €**	-
R	-	**5,82 €**	**3,99 €**	-
O	-	**5,18 €**	**3,97 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 26/06 au 30/06/2017*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliard	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais. 10j-4 sem (supérieure élevage)*	87				
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mini - ... kg engrais)*					100 - 200 €
St-Etien			320 €	235 - 270 €	210 - 280 €
St-Etien		470 - 570 €	340 - 400 €	270 - 300 €	310 - 370 €
Bourg-e		190 - 280 €	150 - 200 €	110 - 200 €	70 - 105 €

Cotations non communiquées

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) *Cotations FranceAgriMer du 31/07 au 06/08/2017*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**3,25 €**	**2,80 €**	-	-
Bons	**3,05 €**	**2,50 €**	**2,50 €**	

Céréales

Marché du 03 octobre 2017

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	meunier	oct.-déc.	157	V C
Nord Côte d'Or	meunier	oct.-déc.	157	V C
Aube	meunier	oct.-avr.	156	N C
	fourrager	oct.-avr.	152	V C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	62/63 kg/hl	oct.-mars	142	N C
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	oct.-déc	135	N C
Nord Côte d'Or	62/63 kg/hl	oct.-déc	134	N C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'or/Haute Saône	50 kg/hl	sept.-déc.	140	T C
Aube/Yonne	50 kg/hl	oct.-déc	145	V C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2017**			
Côte d'Or/Haute Saône			inc.	C
Yonne		oct.-déc	145	V C
MAÏS	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		dispo.	154	V C
Côte d'Or		oct.-déc	155	N C
POIS	**RÉCOLTE 2017**			
Côte d'Or	Fourrager	oct.-déc	190	V C
Yonne	Fourrager	oct.-déc	190	V C
Aube	Fourrager	oct.-déc	190	V C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	18% 1ère main	8 de sept.	172	T
Pulpes de betteraves	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main	6 d'oct.	157	T
	6 mm 1ère main	12 d'oct.	158	T

Matériel

Tracteur

01 - Vds Class Arion 620C TB état rel. avt 4 distributeurs vitesses extra lentes 2500 h - jumelage combiné de semis 4m herse KV semoir Accord 32 D. an 2010
✆ **06 07 68 22 34**

07 - Vds tracteur Renault 70-14 vigneron - épandeur Gilibert RE70B double essieux
✆ **06 09 59 86 50**

10 - Limit 18-23, ferme céréalière 80 ha, seul tenant, libre, ht rendement, étangs, pêche chasse, bât. 1200m2, BE, poss prêt 10 ans 1%, px 800 000 euros.
✆ **06 79 06 52 45**

42 - Vds tracteur Renault J 3 de 1972 4700 h super état avec benne 3 points
✆ **06 73 46 79 36**

58 - VENDS Renault 106 54 avec chargeur, bon état (réf. 3803)
✆ **06 79 71 62 23**

Travail sol

07 - Vds charrue 2 socles Vogel et Noot sécurité hydraulique état neuf
✆ **06 76 10 85 98**

38 - Vds herse 5m40 rep. hydraulitonne à eau 2000 l. abreuvoir NC porte à cour hydro 3m le tout prix à débattre.
✆ **04 74 83 86 69**
après 21h30

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, - tracteurs Claas John Deere, NH, Fahr, Fiat, MF, Renault Fendt, Welger et autres (réf. 400B)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Moissonneuse batteuse Massey Fergusson 500.Bon état général. Bec 4 rangs maïs.Prix:1900 euros justifié
✆ **06 83 38 32 31**

58 - VENDS 1 semoir Amazone à plateaux, - 1 herse 3.80, - 1 moteur électrique 7 cv., - 1 arracheuse à pommes de terre 1 rang, - 1 élateur à foin 10 m. (réf. 3501)
✆ **03 86 30 03 32**

Traitement

38 - Vds pulvérisateur Amazone 1999, 1000 l, 15 m repliage hydraulique 5 tronçons contrôle tech OK.
✆ **06 84 24 26 60**

43 - Vds PULVE Berthoud 600L 12m CT OK + COMBINE avec semoir Nodet avec jalonneur.
✆ **04 71 08 62 75 HR**

Agri. divers

01 - Vds cse cess pulvérisateur porté Berthoud Elyte 27m cuve 1600L régul. DPAE année 2006 - distributeur engrais Amazone disques 20/28 cuve 2000L limiteur année 1996 - distributeur antilimaces Fan-jet année 2002 - roues étroites 395/95 R52 & 240/95 R46 Kleber
✆ **04 74 45 07 96**

01 - Vds roues complètes 2301x30 Michelin - séchoirs à maïs - chaudière à bois Perge
✆ **03 85 36 40 88**

01 - Vds semoir Nodet 2m silo 20T vibro 2m50 mark sem 2m charrue Huard trisoc desileuse 1m3
✆ **04.74.98.21.33**

38 - Cause cessation vends presse moyenne densité class Markant révisée.
✆ **04 74 84 02 25**

38 - Vds J7 bétaillère et désileuse prix à débattre.
✆ **06 26 19 03 09**

42 - A saisir tunnel occasion 3580 euros BE + bâche neuve 20 M de long - plans de montage + livraison possible
✆ **06 01 31 83 53**
ou ypascalin@yahoo.com

58 - Cause cessation VENDS bol mélangeuse Kuhn Audureau 1360, - pailleuse Abeille 12 Lucas, - semoir 4 m. Kuhn Nodet, - tracteur Fendt 714, 4 RM, Vario, - vis à grain Bouchard 12 m., diam. 200 + chariot, - pulvé . 800 l. Berthoud porté, - brabant 6 fers Overum, - décompacteur Razol 6 dents Mitchel, - dérouleuse bottes rondes Lerin, - déchaumeur Quivogne à pattes d'oie 5 m, repliable, - divers matériels. SCEA de Dornant 58300 Devay (réf. 40VB1)
✆ **06 36 76 43 44**
03 86 50 37 07
(Gilles Guillaumin)
06 15 01 71 67
(Lionnel Buisson)

69 - Vds charrue Kuerneland 3 socs herse rotative 3 m. Kuhn andaineur 3 m. désileuse Jeantil D 1650 pulvé 600 l.
✆ **06 87 89 27 69**

69 - Vds semoir à grains 3 m. 21 rangs Nodet BSV6 année 2000. Désileuse blocs Kuhn avec élévateur. Andaineur Kuhn 4321 Masterdrive.
✆ **06 38 62 64 94**

71 - Vds 1 enjambeur Bobard équipé travail du sol, 1 nettoyeur haute pression eau chaude à réviser, bâtiment préfabriqué à démonter, murs + toit 80 m2 env. Rens.
✆ **06 08 31 56 79**
03 85 35 60 93

71 - Vends arracheuse p. de t. Kuhn, charrue Huard BS 64, semoir Nodet 13 disques, pelle hydro.
✆ **06 87 44 87 52**

71 - Cse retraite vds charrue 5 socs Kuhn 151, sécurité boulon lève-sacs Lerin, alternateur chauffe-eau 500 L, fauch. tambour 1,65 m, station fuel 3.200 L.
✆ **06 19 97 26 79**
03 85 32 37 07



84 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 28- 36- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS brabant pouse 2 et 3 corps, - vibro 4 m IH, - moteur Fiat 250 cv, - enrouleur 350 m., diam. 83, pèse sac de 0 à 100 kg (réf. 4002)
✆ **03 86 97 70 77**

Elevage

38 - Vds semoir Nodet socs 3m, 17 rangs, chaîne fumier Doucet Albert 480 m rampe 12H usure 10 %
✆ **06 74 57 49 12**

69 - Transfert lait 4 griffes Westfalia vis à grain rampe à fumier 8 m. + moteur réducteur.
✆ **04 74 26 92 89**

Véhicule

Utilitaire

69 - A vendre Citroën Jumper Tole 30 L1H1 HDI 120 confort - 29/12/2011 41111 kms. Attelage, habillage intérieur, ferm. centre. + 2 pneus neige. CT OK 9800 euros.
✆ **04 78 48 55 37**

69 - Renault benne 6549 PB 69 Widliner M 160 PF 15 cv. CG 1992. Décor Paysage Pupier.
✆ **06 80 20 56 56**

71 - Nouveau Partner essence 1,6 L, 8 CV, attelage, peint. métal. gris shark, pack chantier planché bois, 7.500 km, 2016, TVA récup.
✆ **03 85 92 02 13**

Tourisme

21 - VENDS 2008 Féline Titane HDI 92 CHU Diesel, toit panoramique blanc nacré, année 2015, 18 000 kms, 15 000 euros (réf. 3905)
✆ **03 80 26 95 13**

Achat-Vente

Récolte

15 - Vends foin de montagne, 240 balles rondes 120x120, récolte 2017, très bonne qualité.
✆ **07 86 85 62 11**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

18 - Vds bon foin de pré, bottes rondes.
✆ **06 08 99 10 25.**

SAS MENET
VDS PAILLE, FOIN,
Contact : 06.75.75.15.08

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83.**

21 - VENDS paille et fourrage. Livraison assurée. (réf. 32VB1)
✆ **06 26 74 60 24**
06 36 55 35 37

58 - VENDS foin 2017, 30 bottes rondes (réf. 3906)
✆ **06 87 58 13 25**

71 - Cause retraite vds foin 2017, B.R. 120 x 170, prairie nat. sans engrais.
✆ **06 19 97 26 79**
03 85 32 37 03

74 - Vends foin, regain (jeune prairie) et paille en petites et grosses bottes carrées.
✆ **06 66 57 06 20**

89 - VENDS luzerne Bio 2016, bottes rondes 120 x 120, 80 euros la tonne (réf. 390C)
✆ **06 87 50 82 50**

Pépinière

01 - Vds sapins sur pied Weymouth & Sylvestre environ 200m3 - recherche corn picker à louer
✆ **06 33 82 27 61**

26 - Vds plants de lavadin Grosso 06 10 23 85 14
✆ **06 10 23 85 14**

26 - Vds beau plants de lavadin Grosso 06 83 00 65 05 HR le soir
✆ **06 83 00 65 05**

Propriété

01 - Eleveurs cse retraite recherche couple voulant s'investir dans ferme taille humaine bio bovin lait montagne 600 Đ/T prox. Chambéry
✆ **06 83 76 07 58**

18 - Recherche sur région Centre, en achat et/ou location ferme céréalière, 200 à 260 ha, avec matériel.
✆ **02 48 59 84 42.**

39 - Couple cherche pour réinstallation expl. lait AOC Comté + 220 000 l avec salle de traite, si possible logettes, maison, minimum 90 ha
✆ **06 25 92 43 81**

Divers

01 - Particulier recherche Jeeps Willys à restaurer ou pièces détachées
✆ **06 13 29 38 19**

38 - Part. cherche à acheter une mobylette motobécane ou Peugeot 103 ou scooter Ovtto roulante ou pour pièces.
✆ **06 99 45 91 30**

69 - Vends piquets chataignier fendus appointés 2 euros. Grosse quantité possible.
✆ **06 63 44 20 49**

71 - Vds herse rotative Vicon 3 m Packer 3.000 euros - broyeur 2,60 m Agram, 1.000 euros. Vds Clio 2 DCI, 2003, 3 portes, 141.800 km, 2.500 euros, C.T. OK.
✆ **03 85 75 18 35 H.R.**

74 - Vends mobilhome 7,8 x 2,5 m parfait état, à retirer au camping bord Lac Annecy 3 000 Đ + terrasse bois.
✆ **06 13 24 06 11**

Location

Agricole

26 - Près ville, loue local 100 m2, avec/sans présentoirs FL frigos. Possibilité d'y associer un terrain en sus. Conviendrait à jeune exploitant Agri. préférence installation BIO Tél 06 08 76 06 57
✆ **06 08 76 06 57**

Offre

ELEVAGE LAITIER
RECRUTE
1 **chauffeur agricole** expérimenté
et 1 **trayeur animalier**
Tél. : 03 85 34 84 78
CV + LM : nathalie@chevres.com

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services











CONCESSIONS MOTOCULTURE
Auxois Morvan, plaine de Dijon et Grand Dijon

RECHERCHONS mécaniciens (nnes) motoculture

Vous aurez pour mission d'assurer la maintenance et la réparation de matériels de motoculture. Vous devez impérativement avoir des compétences en électronique, hydraulique et pneumatique.
• CAP ou BEP, BAC maintenance des matériels.
• Expérience : 3/5 ans requise
• Polyvalent et autonome • Poste évolutif
• Type de contrat: CDI • Durée du travail: 39 H/semaine
• Salaire: à débattre suivant expérience

Contacter DROUIN Pascal - **Port. 06 26 94 48 84**

PHILICOT SAS
Entreprise d'alimentation animale implantée en région Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Rhône Alpes, Auvergne

Recrute dans le cadre de son développement

Un(e) Technico-Commercial(e) en Nutrition Animale Ruminants
pour les départements du Cher et de la Nièvre

- Vous intégrerez une équipe déjà en place dans l'entreprise
- Vous aurez la responsabilité du suivi technique et commercial sur la zone géographique
- Vos connaissances en Nutrition Animale des Ruminants vous permettront d'apporter des conseils
- Vous aurez la responsabilité du développement sur votre zone d'activité

Adresser votre candidature : CV + lettre de motivation à

PHILICOT SAS - BP 68 - 71150 CHAGNY
Monsieur Nicot Émile
Tél. 03 85 87 50 50 - Fax. 03 85 87 50 51
a.giuliani@nicot-sa.fr



Les offres d'emploi de l'APECITA

AR006849 - BAS RHIN DEPLACEMENTS ALSACE ET DPTS VOISINS
CONSEILLER SPECIALISE ELEVAGE PORCIN H/F
OPA qui accompagne les éleveurs spécialisés porcin de sa zone et des départements limitrophes, recrute dans le cadre d'un remplacement de poste et de la volonté professionnelle de développement en cours. Au sein du service « Elevage » (50 collaborateurs), en charge du suivi des producteurs, et en lien étroit avec les autres services : suivre les éleveurs en GTE/GTTT (méthode Ifip), réaliser le conseil technique en alimentation, suivi de FAF, gestion dynamique de valorisation des coproduits disponibles en région, faire l'animation technique et économique des élevages sur la base des données collectées, accompagner les projets investissement, installation (plan Bâtiment), promouvoir la production auprès des lycées agricoles, travailler en partenariat avec les éleveurs allemand du Sud Bade. Ingénieur agri/agro avec expérience. Bonne connaissance milieu agricole et réalités. Expérience en production porcine exigée. Capacité analyse et initiative. Langues allemand et/ou anglais (au moins une des 2 langues). CDI à pourvoir dès que possible. Rémunération et rembt frais selon grille.

AR009010 - ALSACE - LORRAINE
CONSEILLERS COMMERCIAUX MARCHE AGRICOLE H/F
Acteur majeur en Banque Assurance. Vous exercez votre activité sur le terrain. Interlocuteur privilégié de vos clients rattachés au marché Agricole, vous apportez des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques en vous appuyant sur l'offre Assurance, Epargne et Banque du groupe. Passionné(e) par la vente, vous aimez prospecter, conseiller et suivre vos clients en assurant également un reporting régulier de votre activité. De formation commerciale BAC+2/4, votre tempérament de développeur, votre goût du challenge et vos qualités relationnelles constituent les moteurs essentiels de votre réussite dans ce métier. Vous bénéficiez d'une expérience réussie dans la vente de services. Une sensibilité agricole serait un avantage considérable. Vous maîtrisez les techniques de négociations et possédez le sens de l'objectif et du résultat. CDI avec une rémunération motivante (fixe + variable), véhicule. Dès votre arrivée, vous bénéficierez d'un parcours d'intégration et de formation.

AR009023 - PLUSIEURS SITES POSSIBLES EN FRANCE
DIRECTEUR D'ETUDES PHYTOSANITAIRES BPE H/F
Leader dans son domaine d'activité, fournit une prestation internationale complète dans le domaine de l'homologation des produits phytopharmaceutiques et biologiques (Expérimentation, Laboratoires de transformation et d'analyses, Rédaction de dossiers). Au sein d'une équipe dynamique et motivée à dimension européenne, vous serez chargé(e) de la gestion de programmes d'essais BPE de produits phytosanitaires et vous interviendrez notamment sur les missions suivantes : Planifier et coordonner les programmes d'essais à l'échelle française et européenne ; participer à l'élaboration des devis et assurer le respect des budgets ; définir les protocoles d'essais en concertation avec nos clients ; apporter un conseil technique et règlementaire à nos clients ; apporter un soutien aux équipes terrain pour garantir la réussite des essais ; analyser les résultats et rédiger les rapports d'essais ; représenter l'entreprise auprès de nos clients et des différentes instances. De formation BAC+5, ingénieur agro/agri ou équivalent. Expérience réussie en homologation ou gestion d'études dans le secteur de la protection des plantes en UE, dans un poste similaire (5 ans minimum). Expérience de terrain en tant qu'expérimentateur(trice) souhaitée. Vous maitrisez l'anglais indispensable dans notre réseau. Doté(e) d'un excellent relationnel, vous savez faire preuve de rigueur, d'organisation, d'adaptabilité et d'un très bon esprit d'équipe. Bon niveau d'orthographe et qualités rédactionnelles indispensables. CDD 12 mois, statut cadre. Possibilité CDI dans la structure. Rémunération selon profil et expérience. Poste à pourvoir début Janvier 2018. Possibilité de localisation du poste en région sur l'une de nos bases.

AR004856 - BAS-RHIN DEPLACEMENTS ALSACE
CONSEILLER SPECIALISE VIANDE BOVINE ET FOURRAGE H/F
OPA. Au sein du service « Elevage » (50 collaborateurs) et en lien avec 3CE (regroupement service élevage) : Suivre le dossier régional fourrage - sous-produits - alimentation ruminants (analyses, références, flash fourrage, publications), au sein d'une équipe pluridisciplinaire ; assurer le suivi technique des éleveurs en contrôle de croissance vache allaitante et conforter la dynamique technique en place auprès de ces éleveurs ; réaliser suivi des essais engraissement taurillons avec un lycée agricole ; assurer l'animation technique et économique des groupes d'éleveurs allaitants et engraisseurs spécialisés (80 éleveurs) ; suivre le réseau de références viande bovine ; contribuer à différentes missions transversales au service « élevage ». Ingénieur agri/agro ou BTS avec expérience ds domaine du conseil en viande bovine. Connaissances en zootechnie, production viande bovine, fourrage, système d'élevage. Bonne capacité relationnelle, communication écrite et orale, goût du travail en équipe. Entrée rapide à convenir. CDD 12 mois. Rémunération, remboursement frais selon la grille.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 •Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Emploi

18 - Exploitation agricole laitière caprine, région Nord du département du Cher, recherche 2 salariés mobiles et motivés pour élevage laitier, pour assurer traite en alternance d'un troupeau de 700 chèvres et tous travaux inhérents au bon fonctionnement de l'exploitation. Travail le week-end obligatoire, à tour de rôle. Formation agricole et expérience souhaitées. Esprit d'équipe. CDI après essai.
Lettre de motivation manuscrite + 1 CV à envoyer à Monsieur Philippe Auchapt, Les Bazins, 18260 Sury es Bois.

26 - Chauffeur PL/SPL : livraison en semi et/ou porteur en ferme.Basé à Crest(26). Poste en équipe,en CDI, à pourvoir immédiatement.Envoyez votre CV à esu@trans-natural.com
✆ **04 76 36 45 93**

38 - L'exploitation Agricole de l'EPLEFPA de La Côte Saint André recherche un(e) salarié(e) agricole polyvalent(e) à mi temps pour un CDD d'un an (évolutif en CDI) à partir du 25 Septembre 2017. Titulaire d'un BTS ACSE - APV - PA, ou d'un BAC Pro CGEA avec de l'expérience, Permis B indispensable. Missions : • Travaux du sol, semis, fertilisation, traitements, irrigation, récoltes (fourrages et céréales), stockage, épandage des effluents, entretien des parcelles et des clôtures • Participation aux travaux des élevages Bovins, Ovins et de l'atelier apicole en fonction de l'organisation du travail avec les autres salariés de l'exploitation • Nettoyage, entretien courant des bâtiments de stockage du matériel (et de l'atelier) et du matériel de traction et de grandes cultures Fonctions pédagogiques et expérimentations : - Encadrement des stagiaires - Relations avec les enseignants (favoriser le bon déroulement des activités pédagogiques) - Participation aux expérimentations en cours : recueil, saisies, mise en forme des données... Permanence un weekend par mois sur l'exploitation (traite, alimentation, soins aux animaux) Rémunération selon la convention collective des salariés agricole de l'Isère (Niveau 2, Echelon2, 9.92Đ brut horaire) Envoyer CV et lettre de motivation à l'adresse email ci-dessous Contact : Adrien RABALLAND, Directeur Exploitation Agricole
✆ **06 31 05 96 02 - adrien.raballand@educagri.fr**

69 - Recherche personne avec expérience pour taille de vigne secteur St Germin.
✆ **06 89 88 09 63**

Service

69 - ETA Rivoire sème toutes cultures : couvert, prairie, céréales, mélanges. Semis direct ou travail du sol. Semoir 3 trémies, 3 profondeurs.
✆ **06 61 52 27 99**

89 - ETA Sud Yonne RECHERCHE battage maïs grains, Yonne - Nord Nièvre - Loiret + travaux terrassement (réf. 3902)
✆ **06 88 71 83 17**

Mariage

Rencontre

69 - Monsieur de 68 ans sérieux et honnête cherche compagne sérieuse 60/65 ans. Ecrire à IAR - 18 av des Monts d'Or - 69890 La Tour de Salvagny.
Réf : 290

69 - JH 46 ans cherche JF de 35 à 50 ans pour vie à deux. Enfants acceptés, aime la campagne, les animaux. Ecrire à IAR - 18 av des Monts d'Or - 69890 La Tour de Salvagny.
Réf : 291

Animaux

Divers

38 - V. âne mâle 18 m. pour garde ou boucherie + 3 canes, 1 mâle Barbarie 20 euros.
✆ **06 88 86 45 85 Soir**

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND reproducteurs LIMOUSINS 12 - 13 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), - taureaux IA, - vaches pleines, vêlage février - mars. (réf. 370A)
✆ **06 28 02 04 05**

15 - Vds (cse consanguinité) taureau 4 ans, élevage G. Besson, qualif. inscrit HBS, à l'attache, docile.
✆ **04 71 47 95 17**

15 - A vendre un 18 mois + mâles reprod. type mixte viande + velles de l'année, très dociles, HBA, IBR A, voir sur place.
✆ **04 71 73 40 03 HR**

18 - EARL Breton vds TB veaux reproducteurs HBC, dont un fils de Lascar super Ph moulins 2015, mère ISU 110, IVMAT 105.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - EARL Breton vds choix de taureaux de 18 mois HBC avec qualités maternelles (mères RR4S), viandes et mixtes, bonne race, tb pères
✆ **06 82 25 17 13.**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend veaux 18 mois reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 3403)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose cet automne 40 veaux mâles (cru d'exception) le tout issu de bonnes lignées alliant facilité de vêlages et conformation, présentation de la production du taureau Fort Lamy ayant remporté le deuxième prix de synthèse au dernier concours national charolais. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Toutes garanties apportée et livraison toutes distances. (réf. 390D)
✆ **06 07 75 59 74 (Jean-Luc)**
06 67 58 18 03 (Michel)
06 74 69 62 41 (Bertrand)

21 - Bon élevage MONTBELIARD Vend génisses pleines, terme octobre - novembre et vaches en lactation (réf. 400A)
✆ **06 77 96 42 98**

21 - VENDS taureau LIMOUSIN Bio, 2 000 euros, né le 03/03/2013 (réf. 4001)
✆ **06 81 26 16 37**

21 - VENDS 14 génisses Blonde d'Aquitaine d'un an, TBO, cheptel inscrit, IND IBR paratube (réf. 400E)
✆ **06 16 97 71 35**

26 - Vds 10 vaches allaitantes pleines, 1 taureau, 4 broutards, 2 veaux, cause cessation atelier bovins. Tél 06 08 76 06 57
✆ **06 08 76 06 57**

42 - Vds 2 génisses Salers pleines, terme fin octobre- TT garantie sanitaires
✆ **06 87 77 09 88**

42 - Vds cse retraite vache Montbéliarde à terme 6/10/2017 - indem Ibr vacc. fco
✆ **06 58 28 25 52**

42 - Vds vaches laitières terme oct. + taureaux Charolais 1 an origine IA velage facile inscrits HBC
✆ **06 62 76 48 95**

42 - Vds petites génisses PH cse surnombre sanitaire ok CL
✆ **06 58 08 01 91**

42 - Vds génisses Charol. 30 mois, pleines + vaches pleines HBC - Cuisset JM - St Germain Lespinasse
✆ **06 30 92 60 12**

52 - Cause retraite VEND 40 vaches pleines LIMOUSINES, BO, conformation, docilité, TGS (réf. 38VB1)
✆ **03 25 84 84 71**
06 77 63 33 84

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux de l'année HBC, IBR A, TB qualités et origines Martinet Damien - Ternant (réf. 3802)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - Elevage charolais HBC, EARL BATHO Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon VEND taureaux 18 mois, - adultes, - veaux de l'année sans corne (réf. 380B)
✆ **06 83 68 07 96**

58 - VENDS cause surnombre 8 jeunes vaches CHAROLAISES et 2 génisses 3 ans, garanties gestantes, vêlage février et veaux reproducteurs Génotypés, vêlage facile et sans corne. Le tout HBC. Lycée Agricole - Nevers Challuy (réf. 3901)
✆ **06 07 72 02 07**

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux, HBC. Elevage Besson - Saincaize (réf. 400C)
✆ **06 79 78 09 31**

63 - AV taureaux LIM, 16 & 18 m., hab. à lÐattache, vêlages faciles, GS (IBR-A), livraison éventuelle.
✆ **06 73 47 06 31**

63 - Cheptel Salers trait IBR A HBS, VD 10 génisses pleines, vacc. BVD.
✆ **04 73 21 14 20**
ou 06 68 54 34 36

69 - Vds bons Trx 15 à 18 mois + veaux repro le tout HBC Elevage Grange Stéphane - 69210 Savigny.
✆ **06 31 41 82 83**

69 - Cause cessation lait, vends vaches Mont. et Prim'Holstein fraiches au lait + vaches à terme Mont.
✆ **06 66 74 42 86**

69 - Vends génisse Montbéliarde née le 03/9/2017 cause : elle est seule.
✆ **06 50 93 96 79**

71 - Vends cause cessation taureaux repro. 18 mois à 30 mois et 30 génisses pleines charolaises, HBC, IBR A.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vds cse cessation 22 génisses repro. charolaises 18 mois, non inscrites, IBR A, vacc. FCO. Dumas Bernard, Ciry-le-Noble.
✆ **06 10 55 02 78**

71 - Cause surnombre vends 11 génisses gestantes charolaises HBC, terme mi-janvier, TGS. Ducert Cl.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends tx de 18 mois, HBC + 2 vx, vêlage facile, HBC, prix raisonnable, TGS, livraison assurée.
✆ **06 13 66 20 12**

71 - Eleveur salers bio vend 3 primipares suitées femelles, 2 génisses 2 ans à saillir, 3 de 18 mois, 4 de 1 an, 1 taureau 4 ans. Plus de renseignements au
✆ **06 76 05 37 15**
03 85 72 71 46

71 - Pension bovins hivernale Saône-et-Loire. Renseignements au
✆ **06 10 50 09 26**

71 - Eleveur limousin vend pour la repro. taureaux et génisses 12-18 mois, issus insémination.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 400D)
✆ **03 85 79 40 98**
06 74 09 49 89

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55**
06 07 31 03 42

71 - Charolais Passion, portes ouvertes les 13 et 14 octobre dans 10 élevages charolais, près de Charolles (71). Delangle Gérard à Curbigny, 06 88 39 36 26, Laugerette Michel à Marcilly-la-Gueurce, 06 82 59 43 20, Delorme Eric à Charolles, 06 34 36 62 68, Gaec Barge-Federici à Vaudebarrier, 06 72 17 29 66, Gayet Frédéric à Vaudebarrier, 06 77 60 53 27, Devillard Jacques Pierre à Dyo, 06 81 90 94 97, Bernigaud Jacky à Charolles, 06 82 37 57 79, Pacaud Philippe à Charolles, 06 81 82 27 97, Bernigaud Alain à Vaudebarrier, 06 80 84 34 19, Bajard Jean-François à Colombier-en-B.,
✆ **06 30 86 06 65**

71 - Portes ouvertes vendredi 13 et samedi 14 octobre, 3 élevages vous accueillent. Repro. HBC, mâles de l'année, taureaux 18 ms et adultes. Michel Prost à St-Vincent-Bragny, 06 72 81 21 61, Jean-Noël Morin à St-Aubin-en-Ch., 06 80 54 90 32, et Richard Ciron à Chassy,
✆ **06 08 02 84 56**

73 - Cherche places pour vaches taries, génisses à inséminer Savoie ou départ limit. 38, 74.
✆ **06 80 15 90 99**

Caprin

42 - Vds 40 chevrettes Saanen à saillir - livraison assur.
✆ **06 86 57 38 41**

69 - Achète chèvres brebis de réforme.
✆ **06 09 02 61 50**

Ovin

38 - Vds troupeau 18 brebis + bélier Grivette certifiés en AB, prix : 2300 euros HT.
✆ **04 76 88 65 04**

Porcin

26 - Vds porcelet plein air 25 à 30kg. Tél 06 87 79 14 20
✆ **06 87 79 14 20**

Chien

18 - Vends chiots beauceron, LOF, parents travaillant sur troupeaux sur plusieurs générations, indem. de dysplasie. N° tatouage mère : 2GDW967.
✆ **02 48 56 70 20, heures repas.**

38 - Vds 1 chiot Porcelaine LOF né 10/08/2017 N° dossier 2017025459 - N° portée LOF 2017025459-2017-1
✆ **06 42 05 68 42**

71 - Vds 2 femelles Montagne des Pyrénées Patou, portée 6 chiots, nés 03/06, non LOF, mère 250269802264441, Siren 311519854.
✆ **06 85 02 54 26**

Terres de Bourgogne
agribourgogne.fr

PORTES OUVERTES d'élevage

JOURNÉES COMMERCIALES
LES 13 & 14 OCTOBRE
PRÉSENTATION DE L'ÉLEVAGE
- taureaux 18 mois
- veaux de l'année
HBC - IBR A
SCEA ELEVAGE MARTIN
58340 Montigny sur Canne
03 86 50 05 60 ou 06 83 85 43 95

EN SAÔNE-ET-LOIRE
VENDREDI 13 et SAMEDI 14 OCTOBRE 2017
3 élevages vous accueillent à leurs
Portes Ouvertes
de reproducteurs charolais HBC - Mâles de l'année - Taureaux 18 mois - Taureaux adultes
Elevage Ciron Richard — Les Césars — 71130 Chassy — Tél. 06 08 02 84 56
Elevage Prost Michel — Gonnots — 71430 St-Vincent-Bragny — Tel. 06 72 81 21 61
Gaec Morin Jean-Noël — Jugny — 71430 St-Aubin-en-Charollais — Tél. 06 80 54 90 32

LES 6, 7 et 8 OCTOBRE
Les élevages Champeau Michel
et SCEA Mélaye Sennepin
organisent leurs JOURNÉES COMMERCIALES
Au programme sur ces 3 journées, présentation des animaux au pré
1 Veaux de l'année — Taureaux de 18 mois — Prix attractifs
• CHAMPEAU MICHEL
La Belle Étoile - 58320 Parigny les Vaux 06 62 66 56 54
• SCEA MÉLAYE SENNEPIN
Le Bourg - 58700 La Celle sur Nièvre 06 60 48 07 08

PORTES OUVERTES
Élevage H.B.C.
Gaec St Roch (Malnoury) - 21290 Recey s/Ource
13 & 14 octobre 2017
Taureaux 18 mois, veaux de l'année
Garanties sanitaires
06 85 33 82 34
Leicester
Champion junior National Marault 2017

HOLIDAY CHAMPION PARIS 2017
GRAND CHAMPION NATIONAL COURNON 2016
FILS D'HOLIDAY À VENDRE
Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 06 89 18 05 87 ou 06 79 50 15 71
PORTES OUVERTES à l'étable
les 27, 28 et 29 octobre
40 taureaux de 18 mois - 30 génisses de 18 mois - 100 mâles reprod. 2017 - vaches
Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnables
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
expire fin |__|__|/ |__|__| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

Par décision du TGI de DIJON en date du 28/08/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme BESSON MARGUERITE décédée le 07/05/2013 à CHATILLON SUR SEINE (21). Réf. 0218020069/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL214019933

Par décision du TGI de DIJON en date du 28/08/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme DEBIEN Edith décédée le 04/06/2015 à BEAUNE (21). Réf. 0218020070/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL214019934

Par décision du TGI de DIJON en date du 28/08/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme TURBIEZ MARIE décédée le 24/09/2016 à NUITS SAINT GEORGES (21). Réf. 0218020072/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL214019935

Par décision du TGI de DIJON en date du 28/08/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. MATARD Serge décédé le 03/11/2016 à DIJON (21). Réf. 0218020075/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL214019936

Par décision du TGI de DIJON en date du 11/09/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme RIVAT Simone décédée le 24/06/2017 à DIJON (21). Réf. 0218020601/SG. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL214019939

Par décision du TGI de DIJON en date du 11/09/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme MAUBLANS Yvonne décédée le 26/01/2017 à SEMUR EN AUXOIS (21). Réf. 0218020602/SG. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL214019940

Par décision du TGI de DIJON en date du 11/09/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme SIGAUD veuve STAPFER Paulette décédée le 21/09/2015 à BEAUNE (21). Réf. 0218020605. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL214019941

Par décision du TGI de DIJON en date du 11/09/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme BOILLEE JEANNINE décédée le 07/02/2017 à CHATILLON SUR SEINE (21). Réf. 0218020676/FH. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL214019954

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme GORRIER Veuve GINART Marie-Thérèse décédée le 26/02/2010 à MOLINOT (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0212005631/CM.

AL214019959

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. DEFOSSE Daniel décédé le 01/04/2016 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218009606/CM.

AL214019960

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. MICHY Gérard décédé le 14/03/2016 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218009608/CM.

AL214019961

NOMINATION

CB-CHOCOLATERIE DE BOURGOGNE

SAS
Au capital de 1.350.000 euros
Siège Social : 11 rue du Cluj-Zae Cap Nord-21000 DIJON
809 631 252 R.C.S. DIJON

Aux termes des délibérations en date du 31 août 2017, la société EVP SARL dont le siège social est situé 14 rue Rieux 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT RCS NANTERRE 805 183 183 a été nommée en qualité de Président en remplacement de la société HEEL VEEL CHOCOLADE B.V démissionnaire.

AL214019932

PME CONSEIL ET TRANSMISSION

Société par actions simplifiée
au capital de 12 200 euros
Siège social : 15 rue de la Brot,
21000 Dijon
RCS Dijon 440 781 839

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 11 septembre 2017 :

La société ACTEA, société par actions simplifiée au capital de 51 000 euros, ayant son siège social 16 rue de la Plaine à Froide conche (70300), immatriculée au RCS de Vesoulsous le numéro 521 309 450, représentée par Monsieur Flavien DAVAL, ès qualité de Président, a été nommée en qualité de Président en remplacement de Monsieur Jean-Pierre BUATOIS demeurant 14 rue d'Ahuy à Hauteville les Dijon (21121), démissionnaire, et ce pour une durée indéterminée à compter du 11 septembre 2017.

Pour avis

Le Président

AL214019952

IFAC Avocats
28 boulevard du 14 juillet
(10000) Troyes

PBG JUILLY

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
1 rue de Semur
21140 Juilly
RCS Dijon 751 187 352

Le 27/07/2017, l'Assemblée générale a nommé en qualité de Gérant, en remplacement de M. Le Gallic démissionnaire, la société FB GESTION, SARL au capital de 5 000 €, ayant son siège social à Piffonds (89470) 1 Le Grand Launay, immatriculée RCS Sens 527 919 963, et dont le représentant légal est M. Fabien BILLAULT.

Pour avis,

AL214019955

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL A.M.L DISTRIBUTION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 août 2017, la collectivité des associés de la société de la Société «A.M.L. DISTRIBUTION», SARL au capital de 10.000 €, dont le siège social est à Longvic (21600), 3, boulevard des Industries, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 817 412 570, a décidé de transférer le siège social à Dijon (21000), 2 rue de Bourges à compter de ce même jour et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Ancienne mention : siège : Longvic (21600), 3 boulevard des Industries;

Nouvelle mention : siège : Dijon (21000), 2 rue de Bourges

Mention sera faite au RCS Dijon.

AL214019943

BPS
SELARL D'AVOCATS
Me Olivier PITTET
19 chemin de la Combe
aux Chiens
25000 Besançon

EST DESEMBOUAGE

Société à responsabilité limitée
au capital variable
Au capital de € 8 000
Siège social : 4 Impasse Arago - Zi du Layer
21110 Genlis
SIREN 391 890 118 RCS Dijon

Lors de l'A.G.E du 14/08/2017, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société de Genlis (21110) - 4 impasse Arago - ZI du Layer à Besançon (25000) - 17 rue Roger Martin du Gard, à compter du même jour.

A l'issue du transfert du siège social, la société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Besançon.

Pour avis

AL214019953

ADDITIF

Additif à l'annonce parue le 29.09 dans TERRES DE BOURGOGNE concernant la SNC LA CORGETTE : Autre associé : M. Frédéric JAMES né le 27 février 1968 à Paris (75) et demeurant 2 Venouilles 45340 Juranville. Mention au RCS Dijon

AL214019946

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC ROHRER

Groupement agricole d'exploitation en commun
au capital de 196.000 €
Siège : . 21610 Chaume et Courchamp
449349851 RCS de Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 21/08/2017 à effet au 31/08/2017, la collectivité des associés a :

- Autorisé Mme Chantal ROHRER à démissionner de ses fonctions de gérante ;

- Décidé la transformation du GAEC en EARL, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : EARL ROHRER OLIVIER

Siège social : 21610 Chaume et Courchamp Capital social : 196 000 euros

Objet social : Gestion et exploitation d'un domaine agricole

Gérant : M. Olivier ROHRER, demeurant 21610 Chaume et Courchamp

Durée : jusqu'au 17/07/2102

Pour avis et mention, La Gérance

AL214019927

E.A.R.L. DOMAINE MARTIN DUFOUR

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 206 797,10 Euros
Siège social : 4 A rue des Moutots
21200 Chorey Les Beaune
383 735 602 R.C.S. Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 août 2017 a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

- activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation et plus particulièrement la construction, la rénovation, la prise à bail et l'exploitation de gîtes, chambres d'hôtes,

- acquisition, cession, construction et propriété de tous biens immobiliers,

- mise en valeur, administration, gestion et exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, sous quelque forme que ce soit,

- acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'un immeuble, location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble,

- la prise de tous intérêts et participations dans toutes

sociétés,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis.

AL214019931

SARL A.M.L DISTRIBUTION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 août 2017, la collectivité des associés de la société de la Société «A.M.L. DISTRIBUTION», SARL au capital de 10.000 €, dont le siège social est à Longvic (21600), 3, boulevard des Industries, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 817 412 570, a décidé de modifier l'objet social de la société, à compter de ce même jour, et a modifié en conséquence l'article 3 des statuts, comme suit :

Ancienne mention : la gérance et l'exploitation, par tous moyens, de stations-services, boutiques de produits de consommation, bar à café avec restauration rapide, vente d'accessoires pour véhicules et commerce de produits alimentaires et articles de diverses nature,

Nouvelle mention : toute activité se rattachant à la restauration, à emporter, à livrer ou à consommer sur place, de type européen ou autre, et notamment, sans que cette énumération soit exhaustive, toute activité d'achat et de vente de produits frais, conditionnés ou congelés, ayant trait à la boulangerie viennoiserie, pâtisserie, glace, confiserie, pizzeria, sandwicherie, boisson, achat de licence 4 et consommation de tout alcool.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis

AL214019944

AVOCATS VIGNET & ASSOCIES
VIGNET-NOËL-SANONER
1 Place du Palais de Justice
89000 Auxerre
18 rue du Général Leclerc
89100 Sens
Tel : 03.86.52.60.00

MARCELIN POTIRON

Société à responsabilité limitée
au capital de 35 200 euros
Siège social : 3 rue de Bastogne
21850 St Apollinaire
412 729 899 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 7 septembre 2017, l'associée unique a décidé de remplacer à compter de ce jour, la dénomination sociale «MARCELIN POTIRON» par «Marcelin & Potiron» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis , la Gérance

AL214019948

FUSION

AVIS DE FUSION

L'association CRTE BOURGOGNE

Déclarée en Préfecture de Dijon le 16 mars 2001 sous le numéro W212001925

Siège social : 19 rue Pierre de Coubertin – 21000 Dijon

Siret : 439 919 90+ 00013

Ayant pour objet principal le développement de la pratique du tourisme équestre et dont le patrimoine s'élève à : actif: 28 000 € et passif: 0€. Aux termes de son comité directeur en date du 1er juin 2017, il a été établi un projet de fusion avec :

l'association CRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Déclarée en Préfecture de Dole (Jura) le 21 juillet 2017 sous le numéro W391003405

Siège social : 27 Rue de la Sous-Préfecture 39100 Dole

ayant pour objet principal la représentation de la Fédération Française d'Equitation et le développement des activités équestres – notamment la pratique du tourisme équestre -sur son ressort territorial.

Le traité de fusion a été arrêté par l'instance dirigeante provisoire le 06/09/2017.

Le projet de fusion sera proposé à l'approbation des Assemblées générales le 9 novembre 2017.

AL214019929

AVIS DE FUSION

L'association CRE BOURGOGNE

Déclarée en Préfecture de la Côte d'Orle19 décembre 1952

sous le numéro 4778

Siège social :19 rue Pierre de Courbertin – 21000 DIJON

Siret :318 025 533

Et,

L'association CRE FRANCHE-COMTE

Déclarée en Préfecture du Doubs le 17 novembre 1999 sous le numéro0251015135, nouvellement référencé sous le numéroW251000647

Siège social : 52 Rue de Dole – 25000 BESANCON

Siret : 435 353 479

Ces deux associations ont pour objet principal la représentation de la Fédération Française d'Equitation et le développement des activités équestres dansleur ressort territorial.

Patrimoine transmis selon la situation comptable intermédiaire au 30 juin:

- CREBOURGOGNE : Actif transmis : 171 258€ ; Passif transmis : 4 968 €

- CRE FRANCHE-COMTE : Actif transmis :155 630 € ;Passif transmis : 69 119 €

Aux termes du Comité directeur du CRE BOURGOGNEen date du 30 août 2017et du Comité directeur du CRE FRANCHE-COMTE en date du31 août 2017, il a été établi un projet de fusion avec l'association CRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Déclarée en Préfecture du Jura le 21 juillet 2017 sous le numéro W391003405

Siège social : La Visitation, 27 rue de la Sous-Préfecture, 39100 Dole.

Le CRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE a pour objet principal la représentation de Fédération Française d'Equitation et le développement des activités équestres sur son ressort territorial.

Le projet de fusion sera proposé à l'approbation des Assemblées générales le 9 novembre 2017.

AL214019930

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DU GOUT ET DES IDEES

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 3, Rue de Lorraine
21200 Beaune
503 179 525 RCS Dijon

En date du 1er octobre 2017, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Mme Sophie BEYER, demeurant « Laborde au Château » 2 Chemin des Erables 21200 Meursanges, pour une durée illimitée.

Pour avis

AL214019904

A.D.P.E. ASSISTANCE ET DEPANNAGE AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES

Société à responsabilité limitée
capital de 38 000 euros
Siège social : 15 rue de la Brot, 21000 DIJON
RCS DIJON 385 240 130

Aux termes d'une décision en date du 11 septembre 2017, l'Associée unique a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Cyril ALBERTINI, demeurant 13 Bis Rue Doillon à VESOUL (70), à compter du même jour, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre BUATOIS, demeurant 14 rue d'Ahuy à HAUTEVILLE LES DIJON (21121), gérant démissionnaire, à compter du 11 septembre 2017.

Pour avis

La Gérance

AL214019951

IFAC Avocats
28 boulevard du 14 juillet
(10000) Troyes

PBG BEAUNE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
1 rue de Semur
21140 Juilly
RCS Dijon 801 856 824

Le 27/07/2017, l'Assemblée générale a nommé en qualité de Gérant, en remplacement de M. Le Gallic démissionnaire, la société FB GESTION, SARL au capital de 5 000 €, ayant son siège social à Piffonds (89470) 1 Le Grand Launay, immatriculée RCS Sens 527 919 963, et dont le représentant légal est M. Fabien BILLAULT.

Pour avis,

AL214019957

NON DISSOLUTION

CLIM 21

Société à responsabilité limitée

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 02/10/2017

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CORMOT-VAUCHIGNON : Parcelles principalement en nature de pré - 3 îlots - 4 ha 65 a situés en AOC Bourgogne Hautes Côtes de Beaune - 2 ha 05 a situés en AOC Coteaux Bourguignons 6 ha 70 a 70 ca - Au-dessus du chêne: C-299-301-302-305-311-312-313-314-315 - Vignes baudet au sud: C-211-213-214-215-222-223-224-225-226

-235-236-237-238-239-242-984[223]-985[233]

-1014[222]-1061[223]-1062[226]

SAINT-ANDEUX : Pré et Bois Taillis. 6 ha 59 a 13 ca - L ouche goussat: AB-103[6] - Les champs des plains: A-50 - Les grands mottes: A-148-151 - Les ouches brulees: A-155(*) - Les petites mottes: A-143-144-145 - Pre du puits: A-67 (sans bâtiment)

TILLENAY : Terre et Pré - Objectif : priorité sera donnée au maintien des exploitants.

1 ha 70 a 90 ca - Les grands prés : ZC-33 - Poirier aux prêtres : ZE-16 - Pre danot: ZB-173(J)-173(K)

BOUIX : Parcelles de landes et bois situées en aire d'appellation AOC Bourgogne.

98 a 37 ca - En masoux: ZM-8 - L alouette: ZN-2-114[20]-115[17]

POTHIERES : Parcelles de landes et bois situées en aire d'appellation AOC Bourgogne.

52 a 68 ca - Au gros tertre: ZK-2

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 23/10/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL214019958

au capital de 3 000 euros
Siège social : 17, rue Guy de Rochefort
21121 Fontaine Les Dijon
503 468 399 RCS Dijon

Par décision en date du 30/06/2016, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL214019923

CABINET IMMOBILIER RIFFIOD

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
25 rue Jeannin
21000 Dijon
SIREN 812 591 469 RCS Dijon

Par décision du 31 août 2017, l'Associée unique, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS : Dijon

Pour avis, le Gérant,

Vincent RIFFIOD

AL214019964

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI JALLAS

SCI au capital de 575 000,00 euros,
10 rue de Monastir, 21000 Dijon,
519 321 574 RCS Dijon

Le 20/09/2017, l'AGE a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes du liquidateur, ainsi que les actes et pièces relatives à la liquidation,ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon et la société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés.

AL214019901

EARL GERARD MOINE

société civile en liquidation
au capital de 87 460 euros
Siège social : 21130 Treclun
432 129 013 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 01/09/2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable.

Monsieur MOINE Gérard, demeurant à Treclun - 21130 prend la qualité de liquidateur, et a tous pouvoirs pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Treclun - 21130, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, Le liquidateur

AL214019956

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/09/2017, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PANINO PIZZA

Objet social : Pizzeria, restauration rapide, vente de boissons sur place ou à emporter, ambulant

Siège social : 91 C Rue de Talant, 21000 Dijon.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Président : Mme BONIN-CAZE ANGELINA, demeurant 91 C Rue de Talant, 21000 Dijon

Admission aux assemblées et droits de votes : chaque action donne en outre le droit de vote et à la représentation dans les assemblées générales

Clause d'agrément : Cession libre

Immatriculation au RCS de Dijon

AL214019928

CHECK&TRUST

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social
52 Avenue Françoise Giroud
21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 26 septembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : Check&Trust

Siège : 52 Avenue Françoise Giroud, 21000 DIJON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'achat et la vente d'informations, la réalisation et la vente d'applications pour le traitement automatisé d'informations, et toutes activités de conseil en intelligence économique, financière, commerciale et marketing.

Et, plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet social sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

La cession d'actions à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés, même en cas de cession à un conjoint, à un ascendant ou à un descendant direct d'un associé personne physique de la société.

Président : SAS WEBDRONE,

Société par actions simplifiée au capital de 177 708 euros,

Dont le siège social est situé 52 Avenue Françoise Giroud – 21000 DIJON,

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 534 093 349, Représentée par Monsieur Gérald POITEVINEAU, Président de la société.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis

Le Président

AL214019938

SCP «J.LAUREAU-B.MUGNERET-T. LAUREAU & M.PERON»
Notaires associés
23 Rue Jacques Cellerier - Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte reçu par Maître T.LAUREAU le 28 septembre 2017 de la société par actions simplifiée unipersonnelle dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : FAMPAGE

Siège : Dijon, 7 Rue Alphonse Legros

Durée : 99 ans

Objet : en France et à l'étranger l'acquisition de tous biens immobiliers, la souscription d'emprunts à cet effet ou non, la revente de ces biens, l'activité de marchand de biens, toute opération de rénovation ou promotion immobilière en ce compris toute opération de maîtrise d'œuvre et de construction.

Capital social : 1.500 €

Président : Monsieur Cédric PAGEAU demeurant à Dijon, 7 rue Alphonse Legros

Admission aux assemblées : chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par un mandataire.

Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Clauses restreignant la libre disposition des actions : les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, cessions d'actions entre associés libres et soumises à agrément dans les autres cas

Immatriculation : RCS Dijon

Pour avis,

T.LAUREAU

AL214019949

NIÈVRE

DÉMISSION

LOLLIPOP

SAS au capital de 8.000 €
Siège social : 83, avenue du 14 Juillet
58300 Decize
RCS Nevers 804 785 566

Par décisions en date du 02/10/2017, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Mathieu GOBEAUD de ses fonctions de Président avec effet au 01/10/2017 et a désigné en remplacement auxdites fonctions M. Emmanuel DELAUNAY dmt 105, chemin de Cabrières Haut – 13410 Lambesc, à compter de la même date.

Pour avis

AL584019941

NOMINATION

CLINIQUE DU CHATEAU DU TREMBLAY

SAS au capital de 119.977,38 €
Siège social : Le Tremblay
(58400) Chaulgnes
(631 880 192 RCS Nevers)

L'Associé unique, par décisions du 14/09/2017 a nommé Mme Nathalie ALQUIER, demeurant à Carvin (62220) 9 avenue Montaigne, en qualité de Président, en remplacement de M Ghislain CRASSARD, démissionnaire.

Le Président

AL584019926

TRANSFERT DE SIÈGE

CHARPENET PREVENTION TERMITES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 €
Ancien Siège social : 42 Rue de Remeron
58 000 Saint Eloi
Nouveau Siège social :
17 Impasse de Castelviel
31 180 Rouffiac Tolosan
Ancien RCS : Nevers RCS 830 103 529
Nouveau RCS : Toulouse RCS 830 103 529

Aux termes d'une décision d'associée unique en date du 06/09/2017, l'associée unique :

- A décidé de transférer le siège social de Saint Eloi (58), 42 Rue de Remeron à Rouffiac-Tolosan (31), 17 Impasse de Castelviel, et ce à compter du 06/09/2017 ;

En conséquence l' article 4 e des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne rédaction

ARTICLE 4 - SIEGE

Le siège de la société est fixé à Saint Eloi (58), 42 Rue de Remeron

Il peut être déplacé dans le même département ou dans un département limitrophe par décision de la gérance suivant les modalités fixées par les dispositions légales.

Nouvelle rédaction

ARTICLE 4 - SIEGE

Le siège de la société est fixé à Rouffiac-Tolosan (31), 17 Impasse de Castelviel.

Il peut être déplacé dans le même département ou dans un département limitrophe par décision de la gérance suivant les modalités fixées par les dispositions légales.

Pour avis

Le gérant

AL584019907

SCI DE2J

Société Civile au capital de 1 000 €
Ancien siège social :
49, rue du Docteur Faucher
58320 Pougues Les Eaux
Nouveau siège social :
54, Boulevard Camille Dagonneau
58640 Varennes Vauzelles
802 313 023 RCS Nevers

Aux termes d'un assp du 16/08/2017, les associés ont décidé de transférer à compter rétroactivement du 1er août 2017 le siège social de Pougues Les Eaux (58) – 49, rue du Docteur Faucher à Varennes Vauzelles (58) – 54, Bd Camille Dagonneau, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL584019939

SCI JED

Société Civile Immobilière
au capital de 8 000 €
Ancien siège social :
49, rue du Docteur Faucher
58320 Pougues Les Eaux
Nouveau siège social :
54, Boulevard Camille Dagonneau
8640 Varennes Vauzelles
440 482 925 RCS Nevers

Aux termes d'un assp du 16/08/2017, les associés ont décidé de transférer à compter rétroactivement du 1er août 2017 le siège social de Pougues Les Eaux (58) – 49, rue du Docteur Faucher à Varennes Vauzelles (58) – 54, Bd Camille Dagonneau, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL584019940

MODIFICATION DE CAPITAL

SCEA BORDERIEUX

Les Boulins - 58310 Bouhy

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de ALLIGNY-COSNE:

7 ha 32 a 04 ca

- Les champs de la montagne: ZP-16
- Les pres de la vallee goum: ZP-107-110-112(*)

Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT

Avec bâtiments Habitation et Exploitation:

8 ha 56 a 37 ca

- La croix des saurets: A-1-2-3-4-5-6-7-11(*)-775[4]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 23/10/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL584019942

Au capital social de 304 89,03 euros
RCS Nevers - N°404 736 043

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 5 septembre 2017, il a été procédé à la réduction du capital à 238 125,36 euros et à l'entrée de Caroline Borderieux, associée indéfiniment responsable. La présente modification sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis

AL584019944

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 21 juillet 2017, concernant la PARASOLERIE GUY DE JEAN SA, il convenait de lire : commissaire aux comptes suppléant la SA GROUPE COGEP en remplacement de Monsieur POUBEL Henri, démissionnaire.

AL584019841

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP H. ADENOT et S. KOWAL
Notaires associés à Corbigny
(58800)
22 Avenue du Champ de Foire

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

d'une propriété bâtie sise à Cervon

La vente aura lieu en l'étude de Me S. KOWAL, Notaire associé à Corbigny 58, au plus offrant et dernier enchérisseur, le :

Jeudi 19 octobre 2017, à 14h30 en l'Etude

A la requête de Mr DELPY Pierre et Mme OLLIVON Patricia,

Suite à jugement du TGI de Nevers le 19/03/2014, il sera procédé, après accomplissement des formalités prescrites par la loi, à la vente aux enchères publiques des biens dont la désignation suit :

Lot unique - Commune de CERVON (Nièvre)

Une maison d'habitation et terrain attenant: AL 11 (07a 84ca) - AL 16 (03a 96ca)

MISE A PRIX : SOIXANTE QUINZE MILLE EUROS (75 000,00€).

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé à l'Etude de Me KOWAL, où toute personne peut en prendre connaissance, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus indiqué.

Chaque enchère devra être d'un multiple de CINQ CENT EUROS (500,00€)

Toute personne désirant enchérir devra, avant les enchères, déposer entre les mains du notaire un extrait d'acte de naissance de moins d'un mois, ainsi qu'un chèque de banque de 7 500,00€ pour participer à l'adjudication.

Nota. - Les frais préalables sont payables en sus du prix d'adjudication. Pour tous renseignements, s'adresser à Me Sophie KOWAL, notaire à Corbigny, tél. 03.86.20.01.88.

AL584019938

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

MEDICAVET

1 rue Louis Pasteur
58000 Sermoise

Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire

Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 20 octobre 2017 - 11 H00 ZA le Clos Ry – 1 Rue Louis Pasteur – 58000 Sermoise.

Rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales de la Société pendant l'exercice clos le 30 avril 2017 et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice, et rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.223-38 du code du commerce.

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2017.

Approbation des conventions

Quitus aux administrateurs.

Affectation des résultats.

Dans le cadre statutaire du renouvellement du Conseil d'Administration, renouvellement du poste d'administrateur de MM Bruno BERTELOOT et Jean-Michel DOUET dont le mandat prend fin avec cet exercice.

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Questions diverses.

AL584019943

MODIFICATION DE STATUTS

LE CHAMP DE LA DAME

SARL transformée en SAS

au capital de 10 000 €
Siège Social : Passy les Tours
58400 Varennes Les Narcy
498 791 672 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 05/09/2017, l'Associée Unique a décidé de transformer la société en SAS à compter du 1er octobre 2017.

En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :

- **Forme** : Ancienne mention : SARL
- **Nouvelle mention** : SAS
- **Administration** :
- **Ancienne mention** : Gérant : Mr Guy MARCHER
- **Nouvelle mention :** Présidente : La société SC MARGEN (812 834 315 RCS Bourges)

Admission aux assemblées et droit de vote

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.

Agrément

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis

AL584019929

Société d'Avocat GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

ETABLISSEMENTS VATAN

SAS au capital de 100.000 €
Siège social : Route de Varzy
58700 Prémery
611 880 360 RCS Nevers

Il résulte des décisions de l'associée unique du 29 septembre 2017, les mentions ci-après à publier :

Ancienne mention

Président : M. Jean-Emmanuel VATAN, dt 36 route de Cervenon – 58700 Prémery

Directeur Général : M. Jacques VATAN, dt 6 rue des Donloups – 58700 Prémery

Commissaire aux comptes : néant

Nouvelle mention

Présidente : Société PROVAT, « La Croix de Semelin » - 58270 Billy-Chevannes

Directeur Général : néant

Commissaire aux comptes : Société CECOTTI THIERRY ET ASSOCIES, 22 route d'Espagne – 31100 Toulouse

Pour avis, La Présidente, PROVAT, Ph. LAFOND

AL584019936

IGOL CENTRE

Société par actions simplifiée
au capital de 640.500 €
72 Rue Alsace Lorraine
58000 – Nevers
R.C.S. Nevers 611 880 204

Changement de commissaire aux comptes

L'Associé Unique a constaté le 30 mai 2017 que le mandat du commissaire aux comptes titulaire la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et celui du commissaire aux comptes suppléant de Madame Annick CHAUMARTIN venaient à expiration à l'issue de l'assemblée générale de ce jour et a décidé de ne pas procéder au renouvellement de leur mandat et de désigner en leur lieu et place en qualité de commissaire aux comptes titulaire la société PRICEWATERHOUSECOOPERS PME COMMISSARIAT AUX COMPTES domiciliée 63 rue de Villiers 92200 Neuilly Sur Seine et de ne pas désigner de nouveau commissaire aux comptes suppléant en application des dispositions de la loi SAPIN II

AL584019937

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA DOMAINE DE THIERNAY

Société Civile au capital social de 207 940 Euros
Siège social : 1 rue des Tilleuls
Thiernay - 58160 La Fermeté
N°453 741 308 RCS de Nevers

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er septembre 2017, les associés ont agréé à effet de cette même date le retrait de la gérance de Mr Poussy François, demeurant 1 rue des Tilleuls - Thiernay - 58160 La Fermeté.

Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers.

Pour avis et mention, la gérance.

AL584019923

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

JUGEMENTS RENDUS À L'AUDIENCE DU 27/09/2017

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DE:

LE DOUCEN Christelle Mireille Elisabeth
RCS NEVERS 492 418 967
Restauration traditionnelle -
le Bourg 58470 Gimouille
AL584019945

GLONIN Raphaël
RCS NEVERS 490 167 079
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
1 route de Fontenoy 58150 Suilly-la-Tour
AL584019946

ECO-BIO-CHAUFF (SARL)
RCS NEVERS 510 401 151
Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation -
42 quai Foch 58400 La Charité-sur-Loire
AL584019947

VERDIER Cyril - RM 443547187
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
30 rue des Récollets 58500 Clamecy
AL584019962

AMENAGEMENT INTERIEUR ET RENOVATION (SARL)
RCS NEVERS 531 515 682
Travaux de plâtrerie
13 rue Camille Baynac 58000 Nevers
AL584019948

BOSQUET JEROME
RCS NEVERS 481 964 419
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
75 rue de Vauzelles 58000 Nevers
AL584019949

L'ESPERANCE (SARL)
RCS NEVERS 802 087 270
Restauration traditionnelle
44 rue Saint-Agnan 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
AL584019950

A.V.E (SARLU)
RCS NEVERS 751 662 040
Travaux de plâtrerie
47B rue Henri Bouquillard 58000 Nevers
AL584019951

PHYTEOLIA DISTRIBUTION (SAS)
RCS NEVERS 530 974 666
Autres commerces de détail spécialisés divers
8 rue de la Mairie 58150 Tracy-sur-Loire
AL584019952

SARL GABO (SARL)
RCS NEVERS 420 423 576
Autres commerces de détail spécialisés divers
55 boulevard du Grand Pré des Bordes
ZAC des Grands Champs 58000 Nevers
AL584019953

LECOUTURIER GAILLARD Jennifer
RCS NEVERS 535 033 260 - Coiffure
rue J F Frémillon 58400 Chaulgnes
AL584019954

LES LOFTS DE BIBRACTE (SCICVTE)
RCS NEVERS 491 228 417
Supports juridiques de programmes
5 boulevard de la République
58120 Château-Chinon Ville
AL584019955

EURL SIOU (SARLU)
RCS NEVERS 528 608 870
Activités de sécurité privée
26 rue DU 8 MAI 1945 58000 Nevers
AL584019956

SERVICES PARE BRISE (SARL)
RCS NEVERS 534 718 283
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
4 rue du 14 Juillet 58000 Nevers
AL584019957

BRASSERIE LE MERMOZ (SARL)
RCS NEVERS 794 337 659
Restauration traditionnelle
4 rue Jacques Duclos
58640 Varennes-Vauzelles
AL584019958

KOCER Gokhan
RCS NEVERS 804 231 371
Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
34 rue de la Rotonde 58000 Nevers
AL584019959

CABINET FONCIER CONSEIL (SARL)
RCS NEVERS 515 263 291
Agences immobilières
6 rue de Lourdes 58000 Nevers
AL584019960

FLAMM'PIZZ (SARL)
RCS NEVERS 444 465 967
Restauration de type rapide
20 avenue du 14 Juillet 58300 Decize
AL584019961

R-B-A (SARL)
RCS NEVERS 504 243 361
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
27 rue de Paris 58400 La Charité-sur-Loire
AL584019962

MAGNY-COURS RESTAURATION (SARL)
RCS NEVERS 440 852 747
Restauration traditionnelle
Circuit de Nevers Magny-Cours Technopole
BP 18
58470 Magny-Cours
AL584019963

la case à bokit (SARL)
RCS NEVERS 803 974 013
Restauration traditionnelle
7 rue Ferdinand Gambon 58000 Nevers
AL584019965

PIZZERIA SAINT JUST (SARL)
RCS NEVERS 523 924 645
Restauration traditionnelle
4 rue de la République 58300 Decize
AL584019966

SAVEURS ET TRADITIONS (SARLU)
RCS NEVERS 513 335 067
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
62 route Nationale Mme Nadine DELAIRE
58300 Saint-Léger-des-Vignes
AL584019967

PAS SAGE (SARL)
RCS NEVERS 793 377 508
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
1 place Guy Coquillé 58000 Nevers
AL584019968

NIEL MONIQUE
RCS NEVERS 404 437 592
Transports routiers de marchandises de proximité
23 rue de la Jonction 58000 Nevers
AL584019969

EPOUX CERMELLI BRUNO ET LYDIE
RCS NEVERS 443 497 748
Pâtisserie
34 rue des Récollets 58000 Nevers
AL584019970

MINET Christophe Karim
RCS NEVERS 524 697 075
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
place Saint-Pierre 58150 Pouilly-sur-Loire
AL584019971

NOACCO S.A. (SA)
RCS NEVERS 305 460 917
Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
«Le Crot des Bruyères» 19 Rue de Bibracte
58120 Château-Chinon Ville
AL584019972

KILIK BATIMENT (SARL)
RCS NEVERS 534 752 373
Autres travaux spécialisés de construction
4 rue Bernard Palissy N 41 58000 Nevers
AL584019973

IDDA DJELLOUL
RCS NEVERS 432 435 485
Commerce d'alimentation générale
54 avenue Louis coudant 58340 Cercy-la-Tour
AL584019974

SEGUIN Gilles
RM 314 006 412
3 rue de la Plage 58160 Imphy
AL584019975

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF DE:

CHAMANE (SARL)
RCS NEVERS 520 973 041
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
20 boulevard du Grand Pré des Bordes ZAC des Grands Champs 58000 Nevers
AL584019976

SCP François et Guillaume DINET
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

LES CAILLOUTES

Société civile immobilière dénommée
LES CAILLOUTES, capital de 85000 E,
siège social à Clamecy (58500)
1 rue Romain Rolland, RCS Nevers
n° 449868595

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2017, les associés ont pris acte de la décision prise par Mme Danielle ROLLAND divorcée de M Jean-Michel ROBLIN,

demeurant à Anfryes (89) de démissionner de ses fonctions de gérante à compter du 15 juin 2017.

M Jean-Michel ROBLIN, demeurant à Villliers sur Yonne (Nièvre) 3 rue du Quart, restera donc seul gérant à compter du 15 juin 2017.

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL584019928

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI FLLAM

L'AGE a décidé, le 9.9.2017, la dissolution anticipée de la société SCI FLLAM, SCI au capital de 242 000€, 16, rue du chapeau rouge, 58410 Entrains Sur Nohain, 444 277 628 RCS Nevers, au 9.9.2017, désigné liquidateur Mr CHEVALIER François-Hugues, 16, rue du chapeau rouge, 58410 Entrains Sur Nohain et fixé le siège de liquidation au siège social de la société.

Mention au RCS de Nevers

AL584019925

SCI LES COQUES

L'AGE du 31/03/2017 des associés de la SCI LES COQUES, capital 9146.94€, siège social à Chaulgnes (58) Chalons les Coques, 403245939 RCS Nevers, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. Mme SCHILLING demeurant à Chaulgnes (58) Chalons les Coques a été nommée liquidateur.La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à Chaulgnes (58) Chalons les Coques. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de Commerce de Nevers. Cette dissolution met fin aux fonctions du gérant.

AL584019933

AVIS DE CONSTITUTION

EURL JAV AUTO PRESTIGE

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Nevers du 5 septembre 2017, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : EURL JAV AUTO PRESTIGE

Siège social : 1 rue de l'église – 58440 Myennes

Objet : la préparation esthétique de voiture, le lavage, le traitement de la carrosserie en unité mobile

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 3 500 euros

Gérance : M. Roy Vincent - 1 rue de l'église – 58440 Myennes

Immatriculation au RCS de NEVERS.

Pour avis et mention

AL584019830

Maître Sylvia JOUMIER
Notaire à Lucenay-les-Aix
(Nièvre)
2, route de Dornes

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Sylvia JOUMIER, notaire à Lucenay les Aix(58)

le 15 septembre 2017, il a été constitué une société civile immobilière aux

caractéristiques suivantes **:**

Dénomination sociale : SCI DES CHAPELAINS

Forme : société civile.

Capital Social : CENT VINGT MILLE EUROS (120.000,00 €).

Siège Social : Nevers (58000), 14 rue des Chapelains

Objet Social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation

par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société

pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant

à l'objet social.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

Apports : M Claude JEANNE et Mme Monique CORLAY, époux demeurant

ensemble à Sainte Suzanne et Chammes (53) 3 impasse de la Saugere,

ont fait apport à la société de la somme de 730€.

Madame Laurence JEANNE, demeurant à Nevers (58), 14 rue des Chapelains,

a fait apport à la société de la somme de 730€.

Gérance : Mme Laurence JEANNE, demeurant à Nevers (58), 14 rue des Chapelains**.**

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Cession de parts sociales - agrément : Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé.

La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour Avis, Maître Sylvia JOUMIER.

AL584019927

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 28 septembre 2017, il a été constitué une SARL dénommée: CAMILLANNA

Objet social : Toutes opérations portant sur les biens d'autrui et relatives à l'information et le conseil en immobilier ainsi que les transactions sur immeubles, fonds de commerce, exploitations agricoles, forestières, artisanale ou industrielle, la location, la gestion et l'administration d'immeubles, le petit entretien d'immeubles, le syndic de copropriété (régie d'immeubles), l'activité de marchands de biens, et de toutes participations dans des sociétés exerçant ces activités, l'intermédiation dans la location notamment la gestion de centrale de réservation.

Siège social : 31 Bis avenue Pierre Bérégovoy 58000 Nevers

Capital : 5 000 euros

Gérance : Madame Marie-Pierre BERTIN demeurant 53 Bis boulevard Victor Hugo 58000 Nevers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL584019930

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ENTREPRISE DESBOIS

Forme sociale : SAS

Capital social : 50 000 €

Siège social : 30-32, rue Eugène Perreau – ZA du Parc Local A7 – 58200 Cosne Cours Sur Loire

Objet social : Réalisation de travaux de plomberie, tuyauterie et sanitaire - Travaux d'installation d'eau et de gaz - Achat, vente, installation, maintenance, dépannage d'appareils de chauffage et de climatisation - Travaux d'électricité - Achat, vente, pose, entretien de panneaux photovoltaïques

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mr Sébastien BERTO dt à Nesploy (45) – 86, route de Montliard

Directeur Général : Mme Jessy BERTO dt à

Nesploy (45) – 86, route de Montliard
Immatriculation : RCS de Nevers
AL584019931

LES COULEURS

Il a été constitué une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LES COULEURS
Capital initial : 1 000 euros
Capital min : 200 euros
Capital max : 10 000 euros
Siège : 37 Route de Lyon 58000 Challuy
Objet : Acquisition, revente, location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.
Durée : 99 ans.
Gérants : Mme CARAZO Carolina et M. BRYE Olivier 37 Route de Lyon 58000 Challuy.
Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.
RCS : Nevers.
AL584019935

YONNE

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

FRANCE PASSION BÂTIMENT -FPB

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 €
Siège social : Joigny (89300)
10, rue Guy Herbin
RCS Sens 533 736 583 000014

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 27 septembre 2017, l'associé a décidé de transférer à compter du 1er octobre 2017, le siège social qui était à Joigny (Yonne) à l'adresse suivante : Looze (Yonne) 9 rue de l'ancien lavoir.
L'article 4 des statuts a été, en conséquence, mis à jour.
Monsieur Teddy LETHIMONNIER, demeurant à Brion, 4 Bis Rue Roger Lata, demeure gérant de la société.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis et mention,
Monsieur Teddy LETHIMONNIER. Gérant.
AL894019710

ID TENDANCE

SARL au capital de 3 000 €
Siège Social : Parc d'Activité de Ste Colombe lès Sens
Lot 23 – 89100 Saint-Denis-Les-Sens
479 015 190 R.C.S. Sens

L'A.G.E. du 21/09/17 a décidé de transférer le siège social à Paris 16ème, 76, rue de la Pompe, à compter du 21/09/17 et de modifier les statuts en conséquence.
AL894020134

HARTER SLT

SC au capital de 300 euros Siège social: 15 Rue Des Jouannes
95280 Jouy Le Moutier
487 478 976 RCS Pontoise

L'AGO du 29/09/2017 a transféré le siège social à 7 grande rue 89150 La Belliole à compter du 29/09/2017. Objet: la gestion, l'achat, la location, la construction, la vente, l'exploitation sous toutes ses formes, de tous immeubles et biens immobiliers, en France et dans le monde entier, l'acquisition d'un terrain à bâtir afin de procéder à l'édification d'un immeuble à usage commercial ou domestique et la vente en totalité ou par fraction du dit immeuble. Durée: jusqu'au 01/12/2104
Immatriculation au RCS de Sens
Mention au RCS de Pontoise
AL894020147

SEBRIO

SAS au capital de 500 €
Siège social : 14 boulevard Garibaldi
89100 Sens 821 641 057
RCS de Sens

Le 01/08/2017, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : 1 rue Guillaume des Barres, 89340 Villeneuve la Guyard.
Modification au RCS de Sens
AL894020156

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SARL STELLA

S.A.R.L. Au capital de 8 000 €
Siège social : Centre Commercial Les Clairions Fontaine
Avenue Haussmann
89000 Auxerre
RCS Auxerre 441 351 186

SARL STELLA
La SARL STELLA société à responsabilité limitée au capital de 8 000 € porté à 208 000 €, RCS Auxerre 441 351 186, dont le siège est à Auxerre, Centre Commercial Les Clairions Fontaine – Avenue Haussmann, s'est réunie en assemblée générale extraordinaire des associés en date du 9 septembre 2017 et a décidé d'augmenter le capital social de 200 000 € pour le porter à 208 000 € par voie d'incorporation de réserves facultatives.
Cette augmentation de capital a été réalisée par l'augmentation du nominal de chacune des parts anciennes de la somme de 8 € à la somme de 208 €.
En conséquence de la résolution ci-dessus, les associés ont décidé de modifier ainsi qu'il suit les articles 7 et 9 des statuts relatifs au capital social.
Article 7 Apports
Ancienne mention : le capital de 8 000 € a été apporté en numéraires à concurrence

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Troyes en date du 26-09-2017 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la SAS à associé unique **VERANDA VILLEMIN** 58 route d'Auxerre 89380 Appoigny (RCS TROYES 722.880.259). Activité : achat vente produits verriers, vérandas. Date de cessation des paiements : 21-03-2017. Administrateur : SELARL JEROME CABOOTER en la personne de Me Jérôme CABOOTER 18 rue de l'Abreuvoir 77100 Meaux. Les créances sont à déclarer entre les mains du mandataire judiciaire : SCP CROZAT BARAULT LAIGROT en la personne de Me Stéphane MAIGROT 2 Place Casimir Perier BP4095 10018 Troyes cedex, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.
AL894020133

de 4 080 pour Monsieur Jérôme LECOMTE et 3 920 pour Madame Frédérique LETELLIER LECOMTE.
Nouvelle mention : Par décision du 9 septembre 2017, il a été décidé une incorporation de réserves facultatives de 200 000.
Article 9 Capital social
Ancienne Mention : Le capital est fixé à 8 000 € et divisé en 1 000 parts de 8 € à concurrence de 510 parts pour Monsieur Jérôme LECOMTE et de 490 parts pour Madame Frédérique LETELLIER LECOMTE.
Nouvelle Mention : Le capital social originel de 8 000 € réparti en 1 000 parts de 8 € a été augmenté de 200 € par part par décision collective extraordinaire du 9 septembre 2017 décidant l'augmentation du montant nominal des parts désormais fixé à 208 € et portant le capital à 208 000 €.
Pour avis
Le gérant
AL894020136

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon

AMÉNAGEMENT RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître LEGUY Notaire à Avallon (Yonne), le 25 septembre
2017, Monsieur Germain Robert VAN DEN BOSSCHE et Madame
Martine Louise Georgette ANTONI son épouse, demeurant ensemble à Augy
(Yonne) 1 rue Soufflot mariés sous le régime de la communauté légale de
biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée
à la mairie de Montillot (Yonne) le 3 juin 1967, ont aménagé leur régime
matrimonial.
Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront
être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou
par acte d'huissier de justice à Maître Gérard LEGUY où il est fait élection de
domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du
changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis.
AL894020119

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anne-Charlotte CONCE-DJIANE, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Raynald DUJARDIN, Jérôme MARTINOT et Amandine CHAVOT, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), 1 rue d'Alsace, le 22 septembre 2017, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial contenant **APPORT A COMMUNAUTE ET CLAUSE DE PRECIPUT** par :
Monsieur Bernard René **ANSART**, et Madame Joëlle Maryse Jeanine **BASSAILLE**, son épouse, demeurant ensemble à Veron (89510) – 10 rue du Petit Huis, nés Monsieur à Nanterre (92000), le 27 octobre 1950, Madame à La Garenne-Colombes (92250), le 14 mai 1953. Mariés à la Mairie de Maisons-Laffitte (78600), le 14 avril 1984 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions pourront être faites dans le délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'Huissier de Justice à Maître Anne-Charlotte CONCE-DJIANE, Notaire à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), 1 rue d'Alsace.
Pour avis.
AL894020123

➜ MODIFICATION DE STATUTS

S.B.D. SAINT MARTIN DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : Lieudit « La Vrenne »
71620 Saint Martin En Bresse
RCS Chalon-Sur-Saône 447 732 702

Avis de changement de gérance et de transfert de siège
Aux termes des décisions extraordinaires en date du 4 septembre 2017, l'associé unique a pris les décisions suivantes :
- Acter de la démission de Vincent PICQ de ses fonctions de Gérant à compter du 30 septembre 2017 et nommer à son remplacement David JOACHIM et Murielle JOACHIM en qualité de nouveaux co-gérants à compter du 1er octobre 2017.

En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit :
Article 16- Gérance
Monsieur David JOACHIM et Madame Murielle JOACHIM, demeurant ensemble à MONTAPAS (58110) – Le Moulin, sont nommés co-gérants de la société pour une durée indéterminée.
- Transférer le siège social à SAINT MARTIN EN BRESSE (71620) Lieudit « La Vrenne » et ce à compter du 1er octobre 2017.

En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit :
Article 4 – Siège social
Ancienne mention
« Le siège social est fixé à AVALLON (89200) Chez Ets SCHIEVER – Zone industrielle – Rue de l'Etang.
Nouvelle mention
Le siège social est fixé à SAINT MARTIN EN BRESSE (71620) Lieudit « La Vrenne ».
La société sera immatriculée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Chalon Sur Saône.
La Gérance
Pour insertion
AL894019948

BIO CONCEPTUEL EQUIPEMENTS

SARL au capital social de 7 000 €
18 Rue Victor Guichard
89100 Sens
RCS Sens 820 013 266

Avis de modification
Par décision de l'AGE du 01/10/2017, il a été pris acte d'étendre l'objet social à compter du 1/10/2017, à la pose d'appareils de chauffages individuels et collectifs, d'accessoires divers et plus généralement toute activité visant au développement des énergies renouvelables.
L'article 2 des Statuts a été modifié en conséquence.
Dépôt légal au RCS de Sens.
Pour avis et mention.
La gérance
AL894020141

ELITE CREATIONS

SARL au capital de 2.000 €
Siège social : 4 Ruelle des Concises Legouge, Villiers-sur-Tholon, 89110 Montholon
519 417 422 RCS de Sens

Le 29/09/2017, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social comme suit : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Modification au RCS de Sens
AL894020148

➜ VENTE

Maître Espanita ORTEGA
Avocat au barreau de Sens
43 rue du 19 mars 1962
89100 Sens
03 86 95 07 72

VENTE SUR LICITATION

au plus offrant et dernier enchérisseur d'une maison d'habitation sise à Sens (89)

L'adjudication aura lieu le **mardi 24 octobre 2017 à 11 heures**
A l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Sens au Palais de Justice de ladite ville, auditoire ordinaire.
Il sera procédé aux lieu, jour et heure susindiqués, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés :
Commune de Sens (Yonne)
4 Bis Rue Champfeuillard
Une maison à usage d'habitation OCCUPEE comprenant :
- un rez-de-chaussée divisé en vestibule, cuisine, une grande pièce à usage de salon-salle à manger
- un premier étage divisé en palier, une chambre, un bureau, un dressing, salle de bain et WC ;
- et un deuxième étage divisé en pièce palière, deux chambres, salle d'eau et grenier
- au sous-sol : cave, chaufferie
- jardinet donnant sur le Boulevard du 14 juillet

Le tout cadastré savoir Section BTn° 242 lieudit «4 rue Champfeuillard» pour une contenance de un are vingt-et-un centiares,
MISE A PRIX : 130 000 €
(avec faculté de baisse de 1/4 et de 1/2)
Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Sens, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus par ministère d'Avocats
Fait à Sens (Yonne) le 21 septembre 2017
(signé) **Espanita ORTEGA**
Pour tous renseignements, s'adresser :
- au Cabinet de Me ORTEGA
- au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Sens

Visite sur place :
Le lundi 16 octobre 2017 de 9 heures 30 à 11 heures 30.
AL894020127

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GROUPEMENTFONCIER AGRICOLE DE LA ROCHE

Groupement foncier agricole
au capital de 358.133,23 €
Siège : Ferme de la Roche
89310 Poilly sur Serein
421850991 RCS de Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 septembre 2017, la collectivité des associés a : - Constaté la cessation des fonctions de gérant de M. Georges Nony à compter du 3 juillet 2014, suite à son décès, - Nommé aux fonctions de gérant, à compter rétroactivement du 27 juin 2014, pour une durée non limitée M. Didier Nony demeurant à Poilly sur Serein (Yonne), ferme de la Roche et Mme Roselyne Nony épouse Battisteli demeurant à Fyé (Yonne), 43 rue de Bréchain.
Pour avis, la gérance.
AL894020130

MERMOZ PRODUCTION

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 €uros
Siège social : 34-36, avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
481 988 699 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du 1er Septembre 2017, Monsieur BRAULT Mikaël demeurant à Auxerre (89000) 1, Place Nungesser et Coli, a été nommé cogérant de la société, à compter du 1er Septembre 2017, pour une durée non limitée, en remplacement de Monsieur THIBAULT David, cogérant démissionnaire à la date du 1er Septembre 2017.
Pour avis,
AL894020139

➜ NON DISSOLUTION

ENTREPRISE GREMY

SARL au capital de 7 624 €
Siège social : 15, rue de la Mal Ecluse
Collemiers (89100)
307 071 910 R.C.S. Sens

Le 28/04/2017, les associés ont décidé, en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.
AL894020125

ASC GIBERT PHILIPPE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 6 Rue du Nivernais
89000 Auxerre
488 107 913 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 20 juillet 2017, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, la Gérance
AL894020154

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SUREAU SARL

SARL au capital de 151756.39 ¤
Siège : ZA Bonjuan (89200)Magny
382847309RCS Auxerre

L'A.G.E réunie le 18 Août 2017, enregistrée S.I.E le 04/09/2017 à Auxerre sous le N°2017 17908 a décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 18 Août 2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bernard SUREAU demeurant 21 rte du Morvan, Le Meix (89630) Saint Germain Des Champs , pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 21 rte du Morvan, Le Meix (89630) Saint Germain Des Champs. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le liquidateur.
AL894020124

ATELIER VERRERIE D'ART D'AVALLON

SARL Unipersonnelle
au capital de 7622.45 Euros
13 Rue des Isles Labaume,
89200 Avallon
418585519 R.C.S. Auxerre

Par décision du Liquidateur en date du 29/09/2017 l'associé unique a : - approuvé les comptes définitifs de la liquidation, - donné quitus au Liquidateur, Monsieur LESNIEWICZ Olivier 7 Rue des Chamières, 89200 GIVRY, pour sa gestion et décharge de son mandat, - prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de Auxerre
AL894020142

➜ AVIS DE CONSTITUTION

WS IMMO

Par acte ssp du 28/08/17, constitution de la sci: Ws Immo
Siège : 2 imp. des vignes 89100 St Denis les Sens.
Capital : 200 euros.
Objet : immobilier.
Gérance : Samira Abdessamad et Mohamed Abdessamad, 2 imp. des vignes 89100 St Denis les Sens.
Durée : 99 ans au rcs de Sens.
AL894019970

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Avallon du 26/09/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- **Dénomination** : SCHIEVER MP.
- **Forme** : Société par Actions Simplifiée.
- **Siège** : Chez Ets SCHIEVER – Zone Industrielle – Rue de l'Etang – 89200 Avallon.
- **Durée** : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
- **Capital** : 10 000 euros.
- **Associé unique** : La société ANCIENS ETS GEORGES SCHIEVER ET FILS, représentée par Monsieur Vincent PICQ.
- **Objet** : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'achat de tous articles et produits marchands, et à leur revente notamment sur internet, ainsi que toutes formes d'opérations et tous services pouvant s'y rattacher.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Sont notamment visées, de manière non exhaustive, les opérations suivantes :
- Création, développement, administration de site internet ;
- Achat, vente d'espace publicitaire ;
- Prise de participation, achat ou vente de site internet ;
- Promotion, référencement de site internet ;
- Vente sur internet et par correspondance d'objets divers ;
- Toute activité annexe ou connexe en relation avec internet.
- Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
- **Agrément** : Les cessions d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
- **Président** : Monsieur Vincent PICQ .
- **Commissaires aux comptes** : **titulaire** : La SAS CERALP, ayant son siège social 270 rue Jean Michel SAVIGNY-69400 Villefranche sur Saône ; **suppléant**: La SARL BDO IDF, ayant son siège social 7, rue du parc de clagny-78000 Versailles,

La société sera immatriculée au R.C.S. d'Auxerre.
Pour insertion
La présidente
AL894020150

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 25/09/2017 il a été constitué une société
Dénomination sociale : MISS ELEGANCE
Siège social : 5 avenue Jean Moulin, 89000 Auxerre
Forme : SARL
Capital : 300 €
Objet social : L'institut de beauté, les soins esthétiques autres que médicaux et paramédicaux, les modelages esthétiques de confort sans finalité médicale.
Gérance : Madame Elodie LEMOINE, 5 rue des croisettes , 89000 LABORDE
Cogérant : Madame Martine POUPION, rue Henry Gérard, 89700 Tonnerre
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre
AL894020120

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/09/2017 il a été constitué une société
Dénomination sociale : ACREALIST
Siège social : 8, Grande Rue, 89110 Poilly sur Tholon
Forme : SASU
Sigle : T
Capital : 1000 Euros
Objet social : prestations de conseils et de services pour le financement de projets d'entreprises
Président : Monsieur Denis ANDRE demeurant : 8, Grande Rue, 89110 Poilly sur Tholon élu pour une durée indéterminée
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
AL894020121

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 août à ATHIE, il a été constitué une Société en Nom Collectif.
Dénomination sociale : ETA DONDAINE.
Forme : Société en nom collectif.
Objet : Réalisation de prestations de travaux agricoles, l'épandage d'issus de méthanisation et accessoirement des travaux publics.
Capital social : 4.000 euros.
Siège social : 12 rue du Bois, 89440 Athie.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 4.000 euros. Gérants : Alexis Dondaine demeurant 12 rue du Bois, 89440 Athie. Cédric Dondaine demeurant 1 rue du Pas Trop, 89440 Athie. Erick Dondaine demeurant 12 rue du Bois, 89440 Athie. Régis Dondaine demeurant 8 rue du Bois, 89440 Athie.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, la gérance.
AL894020122

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : Le C.B.R.
Siège social : 89000 Auxerre – Centre Commercial ZAC de Saint Siméon, Boulevard de Verdun

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
SYLAUD SAS Liquidation Judiciaire du 18/10/2016. 3, Place de la Concorde 89690 Cheroy
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 14 septembre 2017.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire.
AL894020098

au titre de la procédure suivante :
ELEGIE SCOP
Liquidation Judiciaire du 15/03/2016 125, Rue des Martinières 89150 Saint Valérien
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 12 septembre 2017.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire.
AL894020099

au titre de la procédure suivante :
DESSIGAL SARL
Liquidation Judiciaire du 28/07/2015
14 Place de la République 89100 SENS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 20 septembre 2017.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL894020110

Objet : Toutes prestations, négoces et activités de Bar, Restaurant et produits accessoires.
Durée : 99 années
Capital : 1 000 euros
Apports en numéraire : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Jérôme BOUJAT, demeurant Bas de Chouillot – 89460 Cravant
Cession de parts : Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.
Immatriculation au RCS d'Auxerre.
Pour avis.
AL894020131

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : Des Ptits Piafs
Siège social : 3 Rue du Château – 89360 Percey
Objet : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Durée : 99 années
Capital : 100 euros
Apports en numéraire : 100 euros
Gérance : M. Romain HERON et Mme. Mélanie GEYDET, sis 3 Rue du Château – 89360 Percey
Cession de parts : Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.
Immatriculerion au RCS d'Auxerre.
Pour avis.
AL894020132

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en date du 29/09/2017, il a été constitué une Société Civile Immobilière :
Dénomination : MDOUAR
Capital : 100 Euros
Siège social : 17 grande rue - 89100 Sens
Objet : Location immobilière
Durée : 99 ans
Gérance : M'DOUAR Hamza, demeurant 3 rue Edmond Michelet - 89100 Sens
Immatriculation au RCS de Sens
AL894020137

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/09/2017 il a été constitué une société
Dénomination sociale : EQUI-PASSION
Siège social : 37 rue de la rabelle, 77130 Misy sur Yonne
Forme : EARL
Capital : 7500 €
Objet social : Gestion d'un établissement hippique, pension, travail des chevaux. Ecole d'équitation.
Gérance : Mademoiselle Cathy HEILIGENSTEIN, 37 rue de la rabelle, 77130 Misy sur Yonne
Durée : 90 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
AL894020138

SARL HOLDING BUSSY

Au capital social de 5 000 €
11 Le Grand Marchais
89500 Bussy-Le-Repos
RCS Sensen cours d'immatriculation

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1/10/2017, il a été constitué une SARL :
Dénomination sociale : HOLDING BUSSY
Forme : SARL
Siège social : 11 Le Grand Marchais, 89500 Bussy-Le-Repos
Capital social : 5 000 €
Objet social
- L'acquisition et la gestion de tous titres de participations et toutes valeurs mobilières,
- Les prestations de services relatives à cette activité,

Durée : 99 ans
Gérante : MÉCHIN Julie, résidant au 11 Le Grand Marchais à Bussy Le Repos (89500)
Immatriculation au RCS Sens
Pour avis
La gérante
AL894020144

HABITATION L'hiver qui va bientôt être là rime avec le rallumage des cheminées, des poêles à granulés et autres chaudières. Mais avez-vous pensé à les faire ramoner ?

Le ramonage, un geste obligatoire

L'article 31 du règlement sanitaire départemental type (RSDT) dispose que: « *Les conduits de fumée intérieurs ou extérieurs, fixes ou amovibles, utilisés pour l'évacuation des gaz de la combustion doivent être maintenus constamment en bon état d'entretien et de fonctionnement et ramonés périodiquement en vue d'assurer le bon fonctionnement des appareils et d'éviter les risques d'incendie et d'émanation de gaz nocifs dans l'immeuble, ainsi que le rejet des particules dans l'atmosphère extérieure.* » Le ramonage d'un conduit d'évacuation est obligatoire à raison de deux fois par an pour les cheminées et tous les conduits desservant les habitations dont une fois en période d'utilisation. Pour les appareils de chauffage, les chaudières, le ramonage doit être réalisé au moins une fois par an. La loi prévoit une amende maximale de 450 euros si vous ne faites pas ramoner votre conduit.

Le ramonage permet d'éviter le risque d'incendie. Lorsque des dépôts, voire des bistres, sont présents dans le conduit, ils sont très inflammables. Un feu peut se déclencher par exemple avec un brûleur de chaudière mal réglée et cette combustion peut dépasser les 1 000 °C. Lorsque votre conduit est trop encrassé, son tirage va


DR

Le ramonage des cheminées est obligatoire deux fois par an.

être diminué. Le refoulement des gaz de combustion peut provoquer une intoxication au monoxyde de carbone. Il permet d'optimiser le degré de rendement et d'augmenter la fiabilité. En faisant un ramonage régulièrement, vous pouvez réduire la consommation de combustible de 7 à 10 %. Ramoner son conduit va également être efficace pour diminuer la pollution. Le conduit en étant moins encrassé va réduire les émissions polluantes.

Pour une cheminée, le ramonage peut s'effectuer de deux manières. Le ramonage manuel ou mécanique: le ramoneur va passer un hérisson dans le conduit pour enlever la suie et autres détritus de la paroi. C'est ce type de ramonage qui est obligatoire une à deux fois par an. Il doit obligatoirement être réalisé par un ramoneur agréé. Le ramonage chimique: ce type de ramonage consiste à faire brûler des bûches de ramonage dans votre cheminée ou des produits sous forme de poudre. Cela permet d'entretenir votre conduit et de faciliter le travail du ramoneur mais il ne remplace en rien le ramonage manuel qui est obligatoire.

Certificat de ramonage

Le ramonage doit obligatoirement être réalisé par un professionnel déclaré. Vérifiez si le professionnel que vous comptez appeler est bien inscrit au registre du commerce. Seul un professionnel pourra vous délivrer le certificat de ramonage réclamé par les assurances en cas de sinistre. Dans le cas d'un poêle à granulés ou à bois, le ramoneur peut vous proposer deux types de prestations: un ramonage simple qui consiste simplement au nettoyage du conduit ou un nettoyage complet (conduit plus appareil). Quant à l'entretien des chaudières, il doit être obligatoirement fait une fois par an. Lorsque le ramoneur procède à cet entretien, il effectue le nettoyage du corps de chauffe mais également de l'extracteur, de la veilleuse et du brûleur; le réglage des organes de régulation; la vérification des dispositifs de sécurité; le contrôle de la combustion; l'analyse des fumées; la vérification des débits de gaz; le ramonage des conduits de fumées.

Le prix du ramonage dépend de la région d'habitation. Il est généralement compris 30 et 80 euros. Le tarif varie aussi en fonction du type d'appareil. Un propriétaire qui vit dans l'habitation est responsable de l'entretien et du nettoyage des conduits d'évacuation. Lorsque l'appartement ou la maison est loué, le ramonage est souvent compris dans les charges locatives et revient à la charge du locataire. Le propriétaire doit obligatoirement s'assurer du bon état du conduit à chaque changement de locataire. Si vous vivez dans une copropriété, le ramonage est à la charge des copropriétaires et le prix est divisé selon leur nombre.

VALÉRIE GODEMENT

À SAVOIR

Pour certaines régions, il est conseillé de faire un ramonage deux fois par an. C'est notamment le cas dans les régions où les hivers sont rudes et où les appareils fonctionnent à pleine puissance durant des mois. Même si votre conduit vous semble en bon état, faites-le ramoner tous les ans et optez pour un professionnel agréé car même si vous choisissez de le faire vous-même, vous n'aurez pas de certificat à fournir si on vous le réclame. Il est possible d'avoir des informations et de demander des devis en ligne sur le site www.leramonage.com.

coin cuisine

Galette au chocolat et au thé (6 à 8 personnes)

Ingrédients

- 800 g de pâte feuilletée
- 15 cl de crème fraîche liquide UHT
- 1 à 2 sachets de thé Earl grey
- 150 g de chocolat riche en cacao
- 20 g de sucre en poudre
- 20 g de beurre
- 1 jaune d'œuf pour dorer
- 1 cuillerée à soupe de sucre glace

Préparation

Verser la crème fraîche dans une petite casserole, porter à ébullition et retirer aussitôt du feu. Y plonger le ou les sachets de thé (selon que l'on souhaite un goût plus ou moins corsé) préalablement humidifiés et laisser infuser à couvert jusqu'à utilisation (10 minutes minimum). Faire fondre le chocolat en morceaux avec le beurre au bain-marie. Dès qu'il est mou, ajouter le sucre en poudre et délayer. Incorporer la crème au thé à la pâte de chocolat


CEDUS

tenue au bain-marie et délayer vivement pour obtenir une crème lisse et brillante. Laisser refroidir complètement pour faire raffermir. Préchauffer le four (thermostat 7 – 210 °C). Diviser la pâte feuilletée en 2 parts égales et les abaisser en 2 disques, l'un de 26 centimètres et l'autre de 28 centimètres de diamètre. Poser le plus petit sur la tôle du four légèrement humidifiée. Étaler régulièrement sur cette abaisse la crème au chocolat froide, en laissant une marge de 2 centimètres sur tout le pourtour. Glisser une fève dans la crème. Mouiller tout le bord de la pâte au pinceau avec de l'eau. Poser la deuxième abaisse sur la garniture et la souder à la pâte du dessous en appuyant bien sur tout le pourtour pour faire adhérer.

Badigeonner la galette au pinceau avec le jaune d'œuf additionné d'une cuillerée à café d'eau. Dessiner des motifs à la pointe du couteau sur le dessus. Enfourner à mi-hauteur et laisser cuire 10 minutes, puis baisser la température à 180 °C (thermostat 6) et poursuivre la cuisson 10 minutes, jusqu'à ce que la galette soit dorée.

Au bout de ce temps, délayer le sucre glace dans une cuillerée à soupe d'eau et badigeonner la galette avec ce sirop.

Terminer la cuisson 10 minutes, jusqu'à ce que la galette soit bien dorée avec un aspect laqué (on peut baisser le thermostat à 5-6 - 160 °C si le dessous fonce trop). Au sortir du four, faire glisser la galette sur une grille à pâtisserie et la laisser refroidir complètement.

Servir à température ambiante.

vient de paraître

Focus sur l'économie mondiale

« L'économie mondiale 2018 » est ouvrage collectif du CEPII publié aux éditions La découverte, collection Repères.

Sous la direction d'Isabelle Bensidoun et de Jézabel Couppey-Soubeyran, ce livre est la nouvelle production du Centre d'études et d'informations internationales (CEPII). Il nous apprend que la croissance reprend dans les économies avancées comme dans les économies émergentes et que le risque de déflation semble s'éloigner. La démondialisation, quant à elle, n'aura pas lieu, tant un retour en arrière serait coûteux. L'horizon s'éclaircit même en Europe où l'estimation du coût du Brexit ne laisse pas entrevoir la catastrophe annoncée. Pour autant, la prudence reste de mise car tant que le capitalisme financiarisé ne sera pas purgé de ses excès, l'orage peut toujours surgir. Or il reste encore beaucoup à faire dans le secteur financier et sur le marché de l'emploi notamment. Des données statistiques viennent compléter cette analyse de l'économie mondiale.



10 euros

VALÉRIE GODEMENT

www.editionsladecouverte.com



PUY-DE-DOME (63)

Paroles de jeune

RENCONTRE



Agricultrice et sapeur-pompier, Laure Mercier jongle chaque jour entre ces deux casquettes, deux passions dévorantes.

« Être pompier c'est comme être agriculteur, il faut savoir tout faire »

Laure Mercier a toujours aimé danser. Non pas la valse ou le cha-cha-cha, mais entre l'agriculture et les sapeurs-pompiers ! À 31 ans, la jeune femme n'est pas seulement éleveuse de brebis Rava à Nébouzat dans le Puy-de-Dôme. Elle est aussi sapeur-pompier volontaire sur la commune voisine de Rochefort-Montagne. Deux casquettes, deux paires de bottes aussi, mais qu'importe puisqu'elle a su trouver « l'équilibre » entre son métier et sa passion.

Être ou ne pas être

Si devenir agricultrice n'a pas toujours été une évidence, être sapeur-pompier était en revanche un *« rêve de gosse »*. À 13 ans, Laure Mercier intègre les Jeunes Sapeurs-Pompiers volontaires. Elle se forme et se familiarise avec ce milieu pour ne jamais le quitter. Aujourd'hui, elle est sergent-chef et monitrice en secourisme et secours routier. *« La solidarité, le besoin d'aller vers les autres »*, voilà comment elle explique son attachement au monde du secours. Bien plus qu'un simple désir d'aider son prochain, *«l'engagement dans le corps des sapeurs-pompiers volontaires est une passion, une vocation »*.

On pourrait alors croire le parcours professionnel de Laure Mercier tout tracé vers le médico-social. Pourtant, elle choisit l'agriculture et rentre au Lycée agricole d'Yssingeaux (43) en école d'équitation. Elle abandonne finalement au bout d'un an, peu attirée par le domaine professionnel du cheval. Elle poursuit avec un BEP au Lycée agricole de Marmilhat (63); puis travaille un an dans une entreprise d'ambulances privées avant de revenir à l'agriculture. *« Adolescente, j'aimais le monde agricole et son travail mais je ne me voyais pas agricultrice. Mes différentes expériences m'ont alors fait découvrir ce que je voulais réellement. »* Et être pompier professionnel ? Elle avoue y avoir pensé. Elle a même réussi le concours des pompiers de Paris, mais décide de ne pas donner suite. *« J'ai toujours voulu être pompier par passion mais en faire mon métier… »* L'agriculture sera donc bel et bien son dernier mot !



Laure Mercier jongle quotidiennement entre son bleu de travail et son uniforme, les blessés et les brebis, l'ambulance et le tracteur… DR

La danse des casquettes

En mars 2010, elle s'installe sur l'exploitation familiale : le Gaec de la Chaîne des Dômes. Aux côtés de son père et de son oncle, elle élève un troupeau de 650 brebis Rava et 65 vaches laitières Prim'Holstein. Malgré la charge de travail sur l'exploitation, elle conserve son engagement au sein des sapeurs-pompiers volontaires. *« On gère comme on peut. »* L'imprévu est son quotidien. *« Lorsque je suis appelée pour une intervention, je sais quand je pars mais jamais quand je reviens. Il m'est arrivé de rentrer à 1 heure du matin et de devoir m'occuper de mes brebis avant d'aller me coucher. »*

Une vie faite de journées intenses où l'équilibre entre raison et passion met le corps et l'esprit à rude épreuve ; mais Laure Mercier se dit *«chanceuse». « Je ne suis pas seule, j'ai deux associés qui peuvent prendre le relais sur l'exploitation si besoin. »* Outre les imprévus, l'agricultrice consacre tous les premiers dimanches du mois aux manœuvres de la caserne et se forme plusieurs fois par an. Des « remises à niveaux » indispensables si elle veut continuer à assurer la cinquantaine d'interventions qu'elle réalise annuellement.

> « *Lorsque je suis appelée pour une intervention, je sais quand je pars mais jamais quand je reviens.* »

Agricultrice avant tout

Malgré sa passion dévorante, elle doit régulièrement faire preuve de raison : *« la ferme reste la priorité »*. *« Pendant les foins et les ensilages, je suis indisponible plusieurs jours de suite. »* Autrement dit, Laure Mercier laisse sa casquette de pompier au vestiaire pour être agricultrice à 100% et la glisse de nouveau dans sa poche une fois les gros travaux terminés.

Cependant, il est des choses qu'il est difficile de laisser dans un casier. Les sapeurs-pompiers volontaires n'affrontent pas seulement le feu. Les accidents de la route, les petites et grosses blessures du quotidien et surtout la détresse sont l'essentiel de leur activité. *« Être pompier c'est comme être agriculteur, il faut savoir tout faire, de l'accident de voiture mortel au relevage de personnes âgées, de jour comme de nuit. Contrairement aux pompiers professionnels, nous faisons deux journées de boulot. Une intervention choquante peut vite devenir difficile si l'on est fatiguée. Chacun gère le psychologique à sa façon. »*

Et le quotidien reprend ses droits. Un rythme auquel Laure Mercier est désormais habituée.

Mélodie Comte

J'aime

- la solidarité
- l'entraide
- ma caserne
- l'équitation loisir

Je n'aime pas

- le manque de motivation

Son exploitation

- Gaec de la Chaîne des Dômes
- Trois associés, Laure Mercier, son père et son oncle
- Deux sites : Nébouzat et la Garandie
- Un troupeau de 65 Prim'Holstein
- Un troupeau de 650 brebis Rava

Un camion ambulant pour vendre les glaces produites avec le lait du troupeau de vaches laitières. C'est le pari de Philippe Cocagne, exploitant sur la ferme du Bois Louvet dans l'Eure.

Un Ice truck fermier

Après le magasin à la ferme, la boutique saisonnière à Honfleur, les exploitants de la ferme du Bois Louvet à Saint-Jean-de-Lecqueraye dans l'Eure, ont décidé de mettre en place un véhicule ambulant pour valoriser différemment les glaces de la ferme. Petit retour en arrière pour mieux comprendre l'aventure de l'exploitation et le lancement de l'Ice truck fermier de la ferme du Bois Louvet.

« *Après un poste de commercial, je me suis installé en 1997 en Gaec avec mon frère, sur la ferme familiale qui compte aujourd'hui un atelier taurillons, un atelier grandes cultures et un atelier vaches laitières* », explique Philippe Cocagne. Avec la crise laitière de 2008, les éleveurs ont cherché à ramener de la valeur ajoutée sur la ferme. Ils ont ainsi réfléchi à une activité annexe. « *On dispose d'une jolie ferme mais trop isolée ; l'agrotourisme demandait quant à lui un investissement trop conséquent en bâtiments ; le beurre, c'était du déjà-vu. Je suis alors tombé sur une publicité et en mars 2009, après une formation de glacier, nous produisions notre premier litre de glace. Désormais, la SARL constituée pour cette production compte quatre salariés à temps plein et dix-huit saisonniers. Nous transformons 35 000 à 40 000 litres de glaces et sorbets soit 5 % de notre production laitière de 1,1 million de litres de lait par an. En plus des deux magasins de vente nous fournissons un réseau de restaurateurs et de détaillants en circuit court. Nous réalisons 50 % de notre chiffre d'affaires en vente directe* », relate Philippe Cocagne.

« *Monter un Ice truck fermier, autrement dit un camion ambulant pour vendre nos glaces et sorbets, c'était une vieille idée. Avec le camion, on fait essentiellement de l'événementiel sur différentes fêtes de village, foires, salons, marchés de producteurs… où l'on fait généralement appel à nous* », souligne Philippe Cocagne.



C. DELISLE

Philippe Cocagne a choisi le mythique Citroën Tub pour parcourir les routes et régaler les amateurs de glaces fermières. « C'est simple. On arrive. On ouvre l'auvent du camion. On met quatre tables et hop ! »

UNE COLLECTE SUR MIIMOSA POUR FINANCER LE PROJET

Afin de concrétiser leur projet, le Gaec du Bois Louvet a eu recours au financement participatif, par l'intermédiaire de la plateforme Miimosa[1]. « *Il était difficile de faire financer notre projet par un circuit classique. Aussi, avons-nous lancé une collecte en mai 2016. Notre besoin financier était de 25 000 euros au total, 20 000 euros par le financement participatif et 5 000 euros d'autofinancement, pour l'achat, l'aménagement et la décoration du véhicule, l'acquisition de tables et chaises nécessaires pour recréer autour de notre Ice truck fermier un esprit convivial.* » En 2016, l'objectif de la collecte a été atteint et même dépassé : 22 000 euros récoltés. L'Ice truck fermier de la ferme du Bois Louvet a ainsi pu voir le jour et pas dans n'importe quel véhicule puisque Philippe Cocagne et ses collaborateurs peuvent désormais vendre leurs glaces et sorbets dans le mythique Citroën Tub.

« *Outre l'aspect financier, la collecte nous a permis de créer un réseau. Les personnes ont adhéré à un projet, ce qui a contribué au succès qualitatif et quantitatif de notre Ice truck* », observe le producteur.

ATTENTION À LA COMMUNICATION

Dans ce type de projet, « *la définition de l'investissement de départ est importante. Une des clés de la réussite réside également dans la communication. Gérer un site, une page facebook, je ne sais pas faire ! Aussi, je me suis entouré de personnes compétentes dans le domaine* », souligne l'éleveur-glacier. Les glaces et sorbets sont produits artisanalement. Les recettes marient le lait entier, la crème fraîche, le jaune d'œuf, le sucre et les fruits. « *Nous n'ajoutons ni colorant, ni conservateur, ni arôme artificiel, le tout sans ajout d'air. Les produits utilisés, hormis le lait de nos vaches sont, dans la mesure du possible, issus de productions locales. Nous pouvons en plus garantir au consommateur une parfaite traçabilité.* » Les glaces se conservent 8 mois. La ferme dispose d'une semaine de stocks. Du 15 juin à fin août, huit personnes officient au laboratoire : deux équipes de quatre de 5 heures à 18 heures « *J'ai découvert différents métiers, logisticien, gestionnaire de magasins que j'exerce dans la plus grande traçabilité possible* », conclut Philippe Cocagne.


DR

80 parfums

« On travaille selon la saison et privilégions les producteurs locaux. Nous avons développé 80 parfums sucrés mais aussi salés. La gamme va des parfums les plus classiques – vanille, fraise, chocolat…- aux moins courants – camembert, concombre, tomate basilic, teurgoule… »

CYRIELLE DELISLE

Retrouver toute l'actualité de la ferme du Bois Louvet sur sa page facebook.

(1) Miimosa est le premier site de financement participatif exclusivement dédié à l'agriculture et à l'alimentation. Le financement participatif est un mode de financement qui permet au grand public de soutenir financièrement et collectivement des projets qui le séduisent.

LE MONDE AGRICOLE ET LA MODE DES FOOD TRUCK

Le concept du camion gourmand commence également à conquérir le monde agricole. Par exemple, l'agneau a arpenté les routes de France pour aller à la rencontre des consommateurs à la rentrée 2017. Le food truck de « l'Agneau. Si simple, si bon » avec à son bord, le chef Ugo Déglon qui a fait escale dans 5 grandes villes de France (Paris, Lille, Lyon, Marseille, Toulouse) pour offrir des dégustations de viande d'agneau.



CONFÉDÉRATION NATIONALE DE ROQUEFORT

De son côté, le roquefort'truck sillonera les routes de France (Lille, Strasbourg, Lyon, Bordeaux et Marseille) en octobre avec à ses commandes Quentin Bourdy, ancien candidat de l'émission Top chef. À travers cette balade gourmande, le roquefort s'associera à des mets et aliments locaux.

www.facebook.com/RoquefortAOP

DIVERSIFICATION

Une activité à part entière !

Les circuits courts se caractérisent par le nombre limité d'intermédiaires entre le producteur et les consommateurs, par la relation entre l'agriculteur et la population ainsi que par la dynamique apportée sur le territoire. Les circuits courts regroupent deux grands types de commercialisation : la vente directe (sans intermédiaire) et la vente indirecte (un seul intermédiaire). « *La vente à la ferme et sur les marchés est historiquement les moyens de commercialisation les plus développés, mais il existe de nombreuses formes de vente comme l'approvisionnement de grossistes, de centrales d'achats…, la restauration collective, l'Amap, le point de vente collectif, le drive fermier, le distributeur automatique… Il n'y a pas de règle pour le choix du circuit de commercialisation. Il est par ailleurs préférable de choisir plusieurs circuits* », note Nathalie Lheureux, conseillère diversification et Bienvenue à la ferme de la chambre d'agriculture de l'Eure.

« *Cette évolution de l'activité agricole peut être, au-delà d'une force économique, une vraie source de satisfaction et de motivation pour les agriculteurs. Les circuits courts nécessitent toutefois de bien préparer son projet. L'étude de marché permet de s'assurer des débouchés et de leur pérennité par rapport aux investissements à réaliser et d'estimer les risques. D'autre part, il faut s'assurer que cette nouvelle production peut s'insérer sur l'exploitation sans nuire aux productions existantes. De plus, cumuler des activités nécessite des savoir-faire nouveaux, une professionnalisation et demande de se tenir au courant régulièrement des évolutions de réglementation. Il faut s'investir. Quel que soit le projet, il faut donc s'informer, se former et communiquer.* »